



PLUi



PLUi



Prescription du PLUi : 25 janvier 2018

Arrêt du PLUi : 31 août 2023

Approbation du PLUi :

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

### 5.4.2 Inventaire des zones humides



# SOMMAIRE

3

CONTEXTE DE L'ETUDE

4

CRITÈRES DE DÉTERMINATION DES  
ZONES HUMIDES ET MÉTHODOLOGIE

9

CARTOGRAPHIE

10

RÉSULTATS DES INVENTAIRES

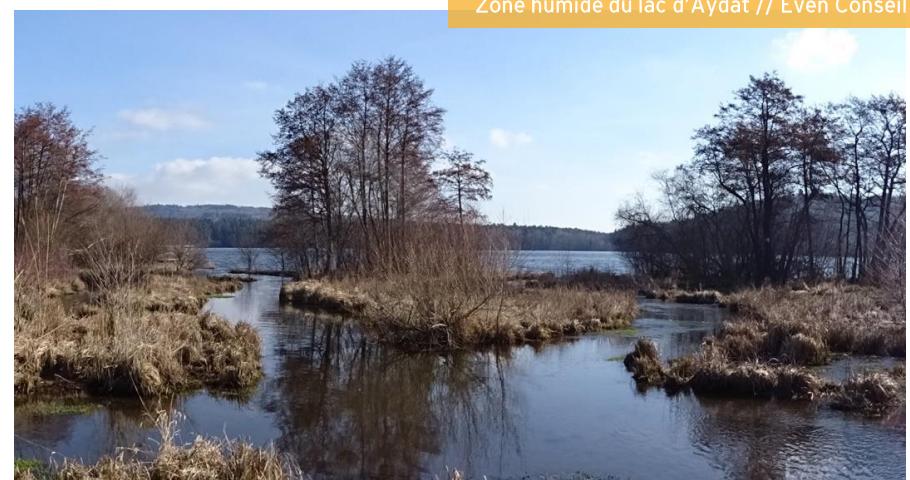
200

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

## Contexte de l'étude

Issue de la fusion de 3 Communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Allier Comté Communauté, Les Cheires et Gergovie Val d'Allier Communauté), la Communauté de communes de Mond'Arverne regroupe 27 communes pour 39 834 habitants. Elle élaboré actuellement son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce projet stratégique planifie l'aménagement du territoire pour les prochaines années.

Afin d'anticiper les éventuelles incidences négatives du plan sur l'environnement, et tout particulièrement sur les zones humides du territoire, la maîtrise d'ouvrage a souhaité effectuer des inventaires de zones humides au sens de l'article L.211-1 du code de l'environnement. Le PLUi doit être notamment compatible avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion (SAGE) Allier Aval, approuvé le 8 décembre 2015. Ce dernier fixe les objectifs d'utilisation, de protection et de mise en valeur de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Dans le cadre du SAGE, une cartographie des fortes probabilités de présence de zones humides a été conçue. Par conséquent, Mond'Arverne Communauté se doit de considérer ce travail dans l'évaluation environnementale de son plan et notamment de vérifier la présence de zones humides sur les espaces susceptibles d'être ouverts à l'urbanisation.



# Critères de détermination des zones humides & Méthodologie

## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a pour objet de garantir la gestion équilibrée des ressources en eau et impose notamment la préservation des zones humides. Elle les définit comme : « *Des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ou dont la végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* » (Art. L.211-1 du code de l'environnement).

Cette définition exclut les cours d'eau, les plans d'eau - du moins ceux d'une profondeur ne permettant plus aux plantes de s'arrimer au substrat, les bassins de lagunages ou les mares de réceptacles des eaux des infrastructures routières.

La définition légale des zones humides est fondée sur deux critères que constituent, d'une part, les sols hydromorphes (sols saturés d'eau) et les plantes hygrophiles (plantes adaptées à la vie dans des milieux très humides ou aquatiques). Le critère d'inondabilité n'est pas à lui seul suffisant pour caractériser une zone humide si au moins l'un des deux critères exigés (sol ou végétation) n'est pas présent.

La méthodologie de détermination est basée sur l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.211-1, L.214-7-1 et R.211-108. Il précise qu'une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

- Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques ;
- Sa végétation, si elle existe, est caractérisée par des espèces indicatrices de zones humides ou des habitats caractéristiques de zones humides.

Afin de clarifier la définition des zones humides, un amendement au projet de loi de création de l'Office français de la biodiversité (OFB) a été présenté le 2 avril 2019. Avec la promulgation de cette loi, la définition des zones humides présentée au 1<sup>o</sup> du I de l'article L211-1 du Code de l'environnement devient :

« *La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ; on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* »

## Critères de détermination des zones humides

Rétablissement ainsi le caractère **alternatif** (et non cumulatif) des critères pédologique et floristique. Désormais l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 février 2017 n'a plus d'effet, de même que la note technique DEB (Direction de l'Eau et de la Biodiversité) du 26 juin 2017 devenue caduque.

En cohérence avec l'urgence de la protection des milieux humides face à une dégradation continue, la loi renforce de ce fait le statut de protection de ces zones fragiles et indispensables à l'environnement sur bien des points.

### LOCALISATION DES ZONES ÉTUDIÉES

Dans une démarche de développement durable et de préservation des espaces naturels, Mond'Arverne a initié une méthodologie ambitieuse, au-delà des recommandations minimum du SAGE, pour s'assurer de n'écarter aucune zone humide.

L'inventaire se concentre sur les zones concernées par la cartographie des fortes probabilités de présence de zones humides, annexée au SAGE Allier Aval et dont l'ouverture à l'urbanisation est envisagée :

- en extension, soit les zones AU et 2AU ;

- en milieu urbanisé (zone U) : l'inventaire de cette zone comprend également les espaces libres (soit la somme des parcelles en dent creuse ou divisible) de plus de 2 500 m<sup>2</sup>. Ce seuil permet d'inventorier les sites susceptibles d'accueillir plus de 5 logements et donc d'endommager de manière significative ces milieux.

Par ailleurs, une zone tampon de 30 m a été ajoutée autour des zones identifiées par le SAGE afin de n'écarter aucune zone potentiellement humide située à proximité immédiate et ainsi d'assurer une meilleure prise en compte des continuités écologiques. Ainsi, les parcelles répondant à un des cas listés précédemment et localisées dans la zone tampon de 30 m ont également été retenues pour l'inventaire.

Grâce à cette méthodologie, Mond'Arverne Communauté a identifié 132,76 ha à inventorier, répartis au sein de 74 sites.

## Critères de détermination des zones humides

### Critère botanique : détermination des espèces végétales et des habitats naturels

L'identification sur le terrain débute par un examen de la végétation afin de déterminer si elle se compose d'espèces végétales indicatrices de zones humides dites « hygrophiles » ou si plus largement, elle se caractérise par l'expression d'habitats naturels humides (selon la typologie CORINE biotopes). Les listes des espèces végétales hygrophiles et des habitats caractéristiques des zones humides sont présentées à l'annexe 2 de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

L'examen des espèces végétales doit être fait à une période favorable au développement de la végétation pour faciliter leur identification. La période incluant la floraison des principales espèces est donc à privilégier.

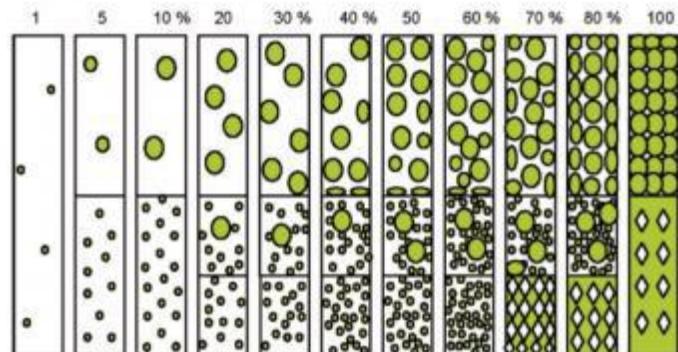
Un relevé de la végétation (= placette) est réalisé au sein de chaque entité homogène (même composition, structure et conditions stationnelles). L'examen de la végétation vise à vérifier si elle est caractérisée par une dominance d'espèces hygrophiles.

La taille du relevé est notamment adaptée à la structure du milieu, elle varie selon s'il s'agit d'un habitat à dominance herbacée, arbustive ou arborée. Au sein de chaque placette est effectué :

1. Un listing des espèces végétales présentes par strate de végétation ;
2. L'attribution pour chaque espèce d'un pourcentage de recouvrement.

3. La liste des espèces dont les pourcentages de recouvrement cumulés permettent d'atteindre 50 % du recouvrement total de chaque strate, à laquelle sont ajoutées les espèces ayant individuellement un pourcentage de recouvrement supérieur ou égal à 20 % (si elles n'ont pas été comptabilisées préalablement). Ce travail permet de dresser une liste d'espèces dominantes pour chaque strate de végétation.

Les listes obtenues pour chaque strate sont ensuite regroupées en une seule liste finale d'espèces dominantes. Le caractère hygrophile de chaque espèce de cette dernière est alors examiné. Si *a minima* la moitié des espèces de cette liste figurent dans la « Liste des espèces indicatrices de zones humides » mentionnée au 2.1.2, la végétation peut être qualifiée d'hygrophile.



Pourcentage de recouvrement selon le type de répartition des espèces  
(Source : N. Fromont d'après PRODON)

# Critères de détermination des zones humides

## Critère pédologique : détermination de la morphologie du sol

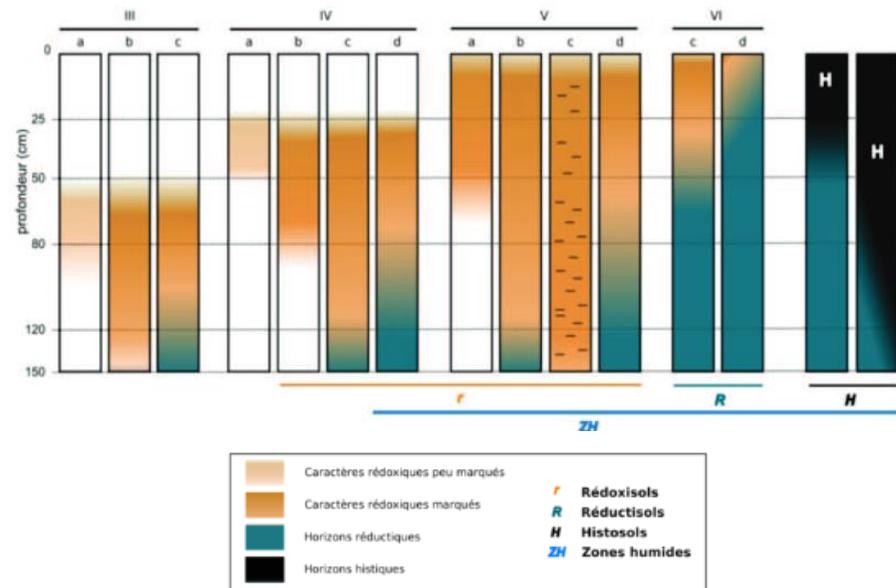
Dans le cas où le critère botanique ne permet pas de trancher sur le caractère humide du sol, des sondages pédologiques s'avèrent nécessaires pour vérifier la présence ou l'absence de traces d'engorgement dans le sol (hydromorphie).

L'hydromorphie se caractérise par la présence de traits réodoxiques ou réductiques. Les traits réodoxiques apparaissent suite à une oxydation du sol, ils se caractérisent par des tâches de couleur rouille ou des concrétions ferromanganiques noires correspondant à des processus d'immobilisation du fer. Les horizons réodoxiques témoignent donc d'engorgements temporaires. Les traits réductiques, quant à eux, se caractérisent par des tâches de décoloration gris-bleu et correspondent à un processus de réduction du fer en période de saturation en eau (engorgement permanent ou quasi-permanent).

Traits réodoxiques légers (à gauche), Traits réodoxiques marqués (au milieu), Traits réductiques marqués (à droite)



Les sondages pédologiques sont réalisés grâce à une tarière manuelle permettant de définir les différents horizons du sol et de placer ce dernier dans les classes d'hydromorphie définies par le Groupement d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA). Les profils hydromorphiques sont variables selon les types de sols rencontrés et la durée d'engorgement en eau. La présence de marqueurs d'hydromorphie, ainsi que leur intensité et leur profondeur d'apparition permet de classifier les sols selon leurs degrés d'hydromorphie. La définition « zone humide » s'applique aux classes d'hydromorphie IVd, Va, Vb, Vc, Vd, Vlc, Vld et H de la classification ci-dessous (d'après GEPPA, 1981).



# Critères de détermination des zones humides

## Critère pédologique : détermination de la morphologie du sol

Le nombre, la répartition et la localisation précise de ces points dépendent de la taille et de l'hétérogénéité du site. L'examen du sondage pédologique vise à vérifier la présence :

- d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;
- ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;
- ou de traits réodoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur.

Si ces caractéristiques sont présentes, le sol peut être considéré comme sol de zone humide.

La fin de l'hiver et le début du printemps sont des périodes idéales pour constater sur le terrain la réalité des excès d'eau, mais l'observation des traits d'hydromorphie peut être réalisée toute l'année.

## Méthodologie appliquée au terrain

La délimitation des zones humides de Mond'Arverne Communauté a été réalisée en trois temps :

- du 25 au 26 août
- du 2 au 4 septembre
- du 7 au 10 septembre

Bien qu'il ne s'agisse pas de la période d'expression optimale du cortège floristique, la période était encore favorable pour l'observation de la flore. Le critère pédologique a toutefois été souvent décisif sur le travail de délimitation des zones humides du territoire. Ainsi, les limites des zones humides identifiées par l'expertise des sols s'appuient sur l'orientation des lignes de niveau (topographie) ; elles sont rapprochées des points de sondages présentant des sols de zones humides et dans le cas d'absence de ces informations, elles sont positionnées à égale distance entre deux sondages de classes distinctes (humide et non humide).

En plus de la topographie, la délimitation des zones humides s'est également appuyée sur l'occupation des sols et l'homogénéité de la végétation (écartement des zones au sol déstructuré, rattachement des patchs homogènes de végétation...).

La localisation des sondages a été faite en s'appuyant sur l'analyse du terrain (topographie, végétation) et sur la localisation des zones humides à forte potentialité de présence identifiées par le SAGE.

## Cartographie des zones humides

Les résultats de l'inventaire ont été intégrés sous SIG, ce qui offre une visualisation rapide et complète du positionnement des différentes zones humides du territoire et facilite leur prise en compte dans les réflexions portées dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Ce travail a permis de réaliser un atlas cartographique de tous les sites inventoriés. Ces derniers sont renseignés selon les figurés suivants :

-  Zone 2AU
-  OAP
-  Foncier divisible
-  Foncier libre

Les habitats naturels et semi-naturels de chaque site ont été

- |   |   |
|---|---|
|  Pâtures, pelouses, prairies |  Fourrées, haies                               |
|  Cultures                    |  Plantation de Noyers                          |
|  Friche, jachère             |  Ourlet à <i>Sambucus ebulus</i> x Roselière   |
|  Ancien potager             |  Plantation d'arbustes x pelouse artificielle |
|  Jardin                    |  Patch de Saule blanc (rejets)               |
|  Potager                   |  Verger                                      |
|  Typhaie                   |  Voirie                                      |
|  Alignements               |  Aménagé                                     |
|  Arbre isolé               |  Zone rudérale                               |
|  Boisement                 |  Pelouse artificielle                        |
|  Bosquets, taillis         |   |

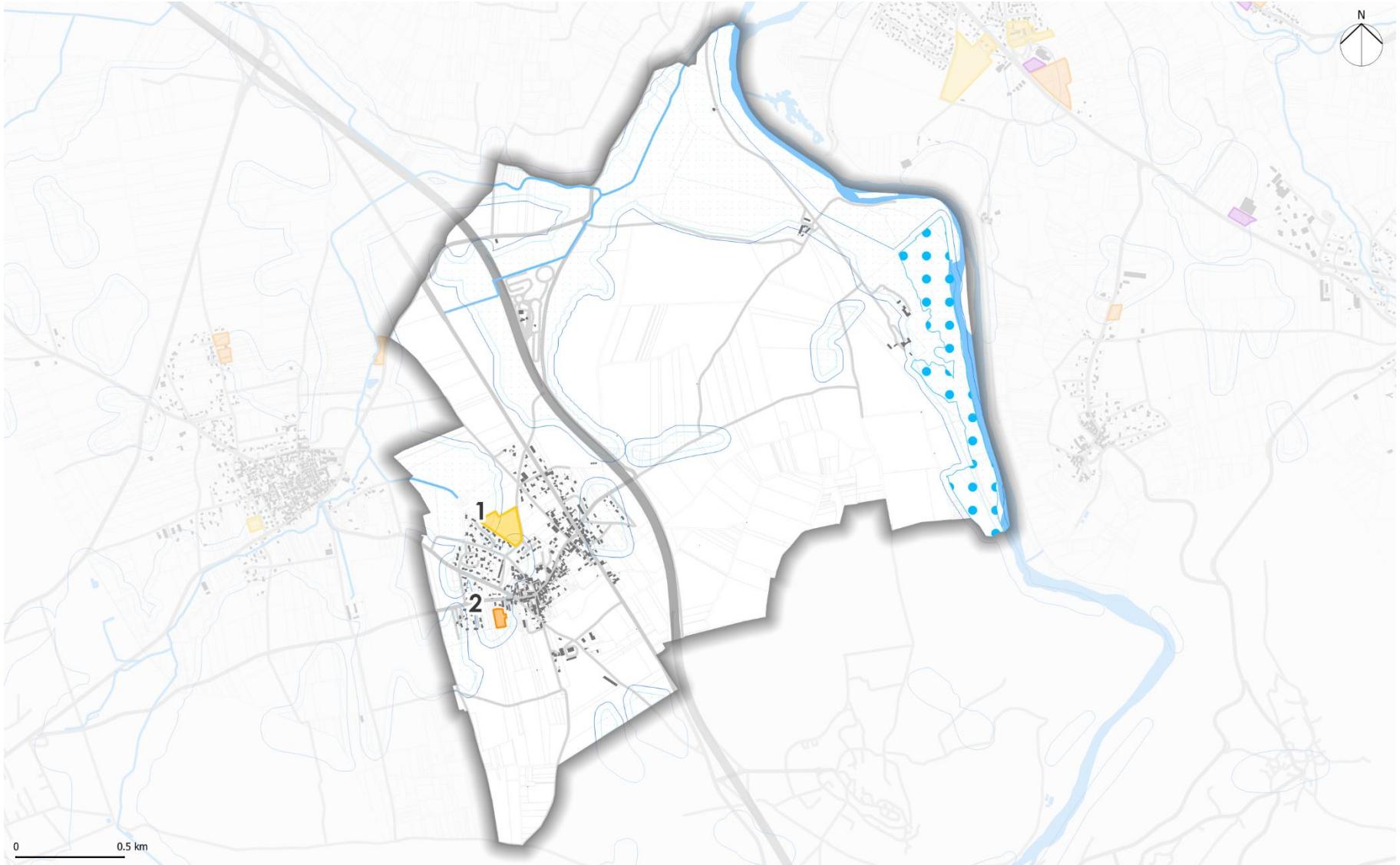
L'ensemble des sondages pédologiques réalisés ont également été numérisés selon la légende qui suit :

- ◆ Humide
- ◆ Non-humide
- ◆ Indéterminé

Pour finir chaque zone humide identifiée a été numérisée afin de connaître sa superficie et sa localisation exacte.

# Résultats des inventaires

# AUTHEZAT



## Zones inventoriées :

Zone 2AU

OAP

Foncier divisible

Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

## Authezat 1 : OAP Chemin sous le château

### Observations de la végétation

Localisé en extension du tissu urbain, ce site est envisagé pour la création d'une OAP. Il s'agit d'un champ en jachère dominé par des espèces caractéristiques des milieux enrichis comme *Helminthocarum echinoidea*, *Medicago sativa*, *Daucus carota*, *Cirsium arvense*, *Pirctis hieracioides* ou encore *Senecio inaequidens*. Ce milieu a fait l'objet de nombreuses perturbations liées à son exploitation, ce qui justifie le développement d'espèces spontanées caractéristiques des milieux rudéraux. Aucune espèce hygrophile n'a été relevée mais des patchs de *Potentilla reptans* très verdoyants sont dispatchés dans la partie est de la jachère, renseignant d'une certaine fraîcheur du sol.



Jachère

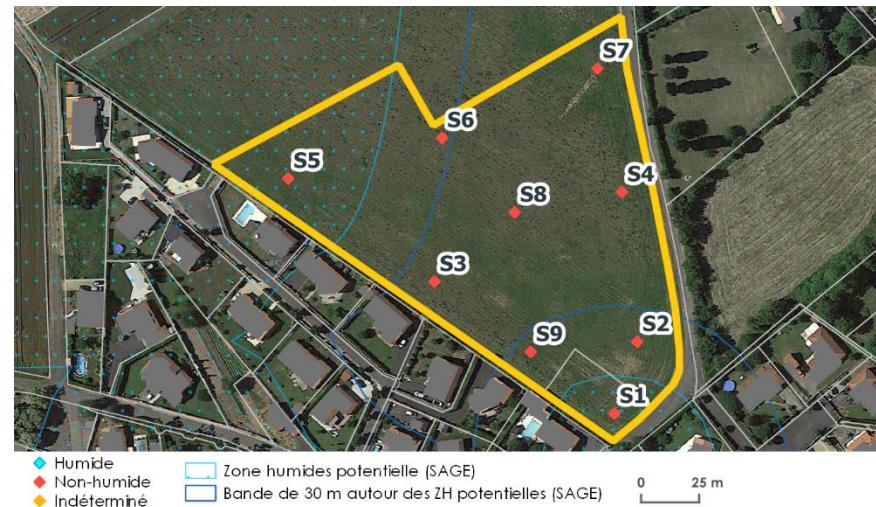


Patch de *Potentilla reptans*

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



# Authezat 1 : OAP Chemin sous le château

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	IV a	Traces réodoxiques dès 20 cm mais pas de traces réductives
2	Non humide	IV a	Traces réodoxiques dès 25 cm mais pas de traces réductives
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
4	Non humide	IV a	Traces réodoxiques dès 20 cm mais pas de traces réductives
5	Non humide	IV a	Traces réodoxiques à partir de 40 cm mais pas de traces réductives
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
7	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, aucune trace jusqu'à 40 cm
8	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux et limoneux
9	Non humide	IV a	Traces réodoxiques vers 40 cm mais pas de traces réductives

Les sondages pédologiques ont mis en évidence la présence de traces réodoxiques mais aucune trace réductive n'a été clairement observée. De plus, dans le cadre de deux études menées entre 2015 et 2016 par Alpha BTP et VetAgro Sup, des fosses pédologiques ont été creusées. Elles permettent d'observer plus aisément les différents horizons du sol. Les résultats des études conduisent à la présence de Calcosols ne présentant pas les critères d'un sol de zones humides.



Sondage n°1 non humide



Sondage n°6 non humide



Tâches réodoxiques observées



Sondage n°9 non humide



Ex. Fosse pédologique (Source :  
VetAgro Sup)



Ex. Fosse pédologique (Source :  
Alpha BTP)

## Authezat 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Des prairies de fauche occupent le site ainsi qu'un petit espace en jardin privé accueillant divers arbres fruitiers (pommiers, figuiers, cerisiers) et une pelouse artificielle fréquemment entretenue. Deux noyers ont été implantés au sud-est de la parcelle. Lors des prospections, les prairies venaient d'être fauchées par conséquent, la végétation n'a pu être correctement étudiée.



Prairie de fauche

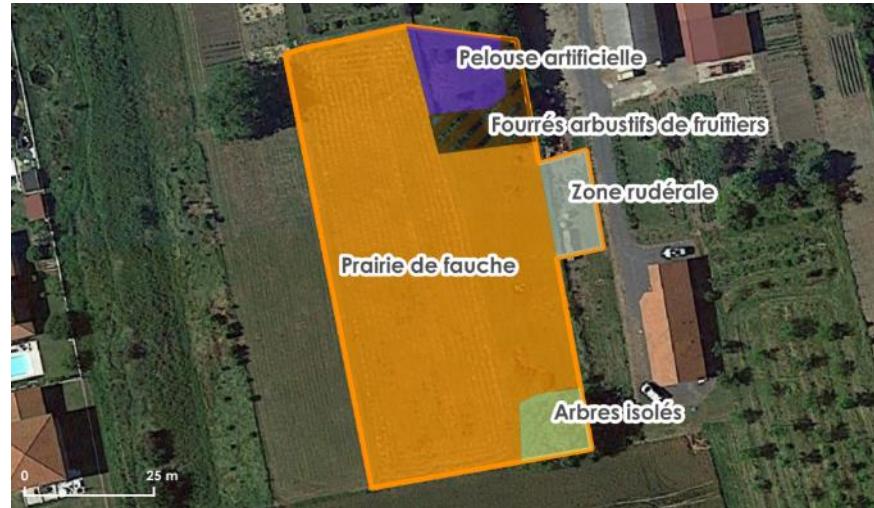


Prairie de fauche



Prairie de fauche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Authezat 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

nº sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux

Le site repose sur un sol brun argileux. Aucun des sondages pédologiques n'a montré des traces d'hydromorphie. Ainsi, le site ne se situe pas en zone humide.



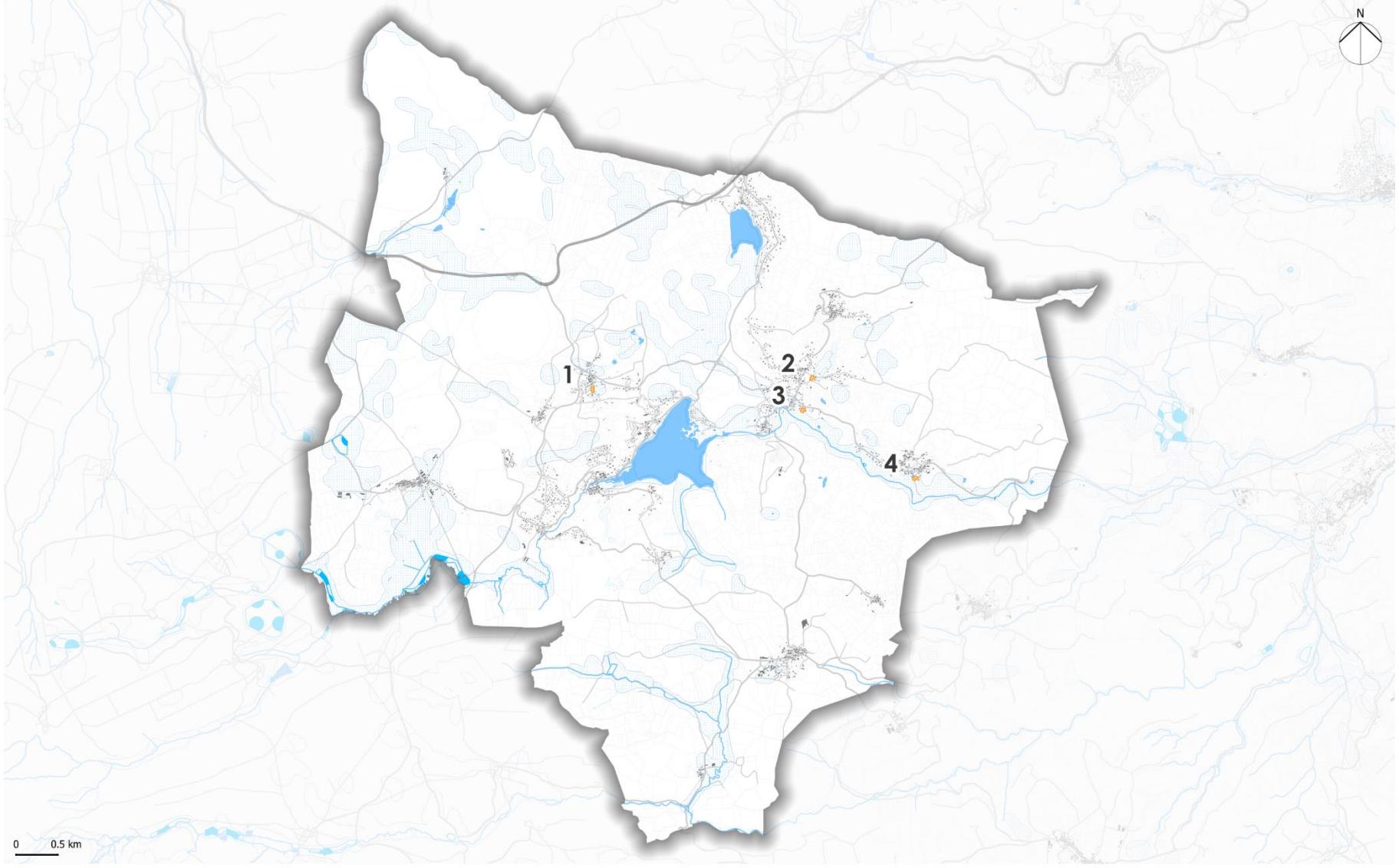
Sondage argileux non humide (Sondage n°1)



Sondage argileux non humide (Sondage n°2)



Sondage argileux non humide (Sondage n°3)



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

## Aydat 1 : Foncier libre

### Observations de la végétation

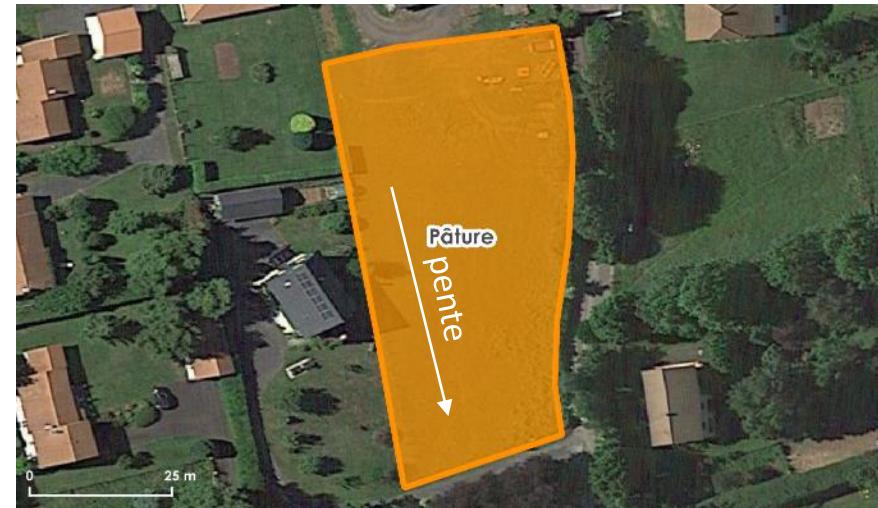
Le site correspond à une pâture très perturbée, formation rase dominée par des poacées, accompagnées par des espèces comme *Galium verrum*, *Achillea millefolium*, *Plantago lanceolata*, *Salvia pratensis*, *Trifolium repens*, *Cirsium vulgare*. Des espèces appréciant les milieux plus secs ont également été observées comme *Euphorbia cyparissias* ou *Eryngium campestre*. Une petite portion de la pâture est colonisée par *Pteridium aquilinum*.

Aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été observée.

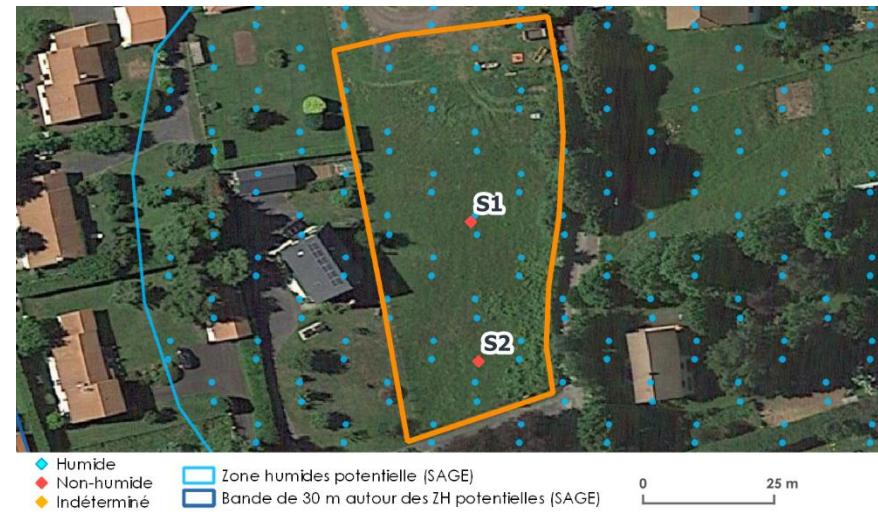


Pâture mésophile colonisée par *Pteridium aquilinum* (Fougère aigle)

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## AYDAT 1 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm ; sol marron très limoneux, présence de fragments de pouzzolane
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm ; sol marron très limoneux, présence de fragments de pouzzolane

Le site est implanté sur un sol très limoneux. Les sondages pédologiques ont permis de confirmer la nature non humide du sol puisqu'aucune trace d'hydromorphie n'a été observée.



Sondage très limoneux et non humide (Sondage n°1)



Sondage très limoneux et non humide (Sondage n°2)

## Aydat 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site accueille plusieurs habitats naturels mais il reste dominé par une prairie mésophile composée de poacées comme *Dactylis glomerata*, *Arrhenatherum elatius*, *Holcus lanatus* mais aussi d'espèces communes fréquemment rencontrées dans ce type de milieu : *Achillea millefolium*, *Plantago lanceolata*, *Linaria vulgaris*, *Convolvulus arvensis*, *Trifolium pratense*, *Silene latifolia*, *Geranium molle*, *Daucus carota*, *Medicago sativa*, *Hypericum perforatum*...

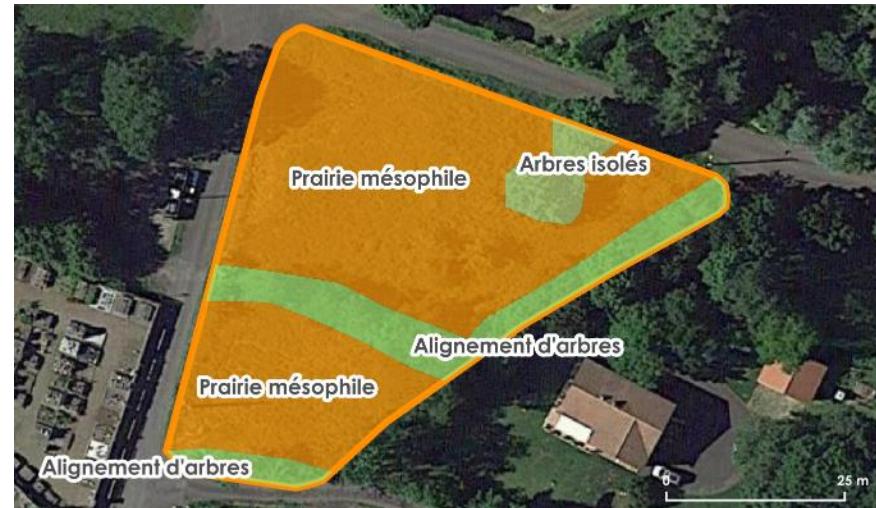
Des alignements d'arbres traversent et encadrent l'Est de la prairie. Ils se composent principalement d'Erable champêtre (*Acer campestre*), de Noyer (*Juglans regia*), ou encore de Frêne commun (*Fraxinus excelsior*). Des espèces herbacées plus forestières sont retrouvées au pied de ces formations comme *Geum urbanum*, *Rubus sp.*, *Pteridium aquilinum*, *Glechoma hederacea*...

Quelques arbres fruitiers (pommiers) sont également retrouvés à l'Est de la zone, dans un espace plus enrichi colonisé par l'Eglantier et le Prunellier.

**Aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été observée au sein de la zone d'étude.**



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Aydat 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun limoneux sableux, présence de pouzzolane
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun limoneux sableux, présence de pouzzolane
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun limoneux sableux, présence de pouzzolane

La topographie du site est relativement plane. Les sondages pédologiques montrent que le site est implanté sur de la pouzzolane. Le sol présente une texture sablo-limoneuse avec de nombreux fragments de pouzzolane.

Aucun des sondages pédologiques n'a révélé la présence de traces d'hydromorphie.

**Le site n'accueille pas de zone humide.**



Sondage non humide (Sondage n°1)



Sondage non humide (Sondage n°2)

## Aydat 3 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Dominé par une friche très dense et encadré par de grandes haies de Frêne, le site apparaît très fermé et difficilement prospectable. Un boisement de Chêne et de Frêne surplombe de plusieurs mètres la zone au Sud.

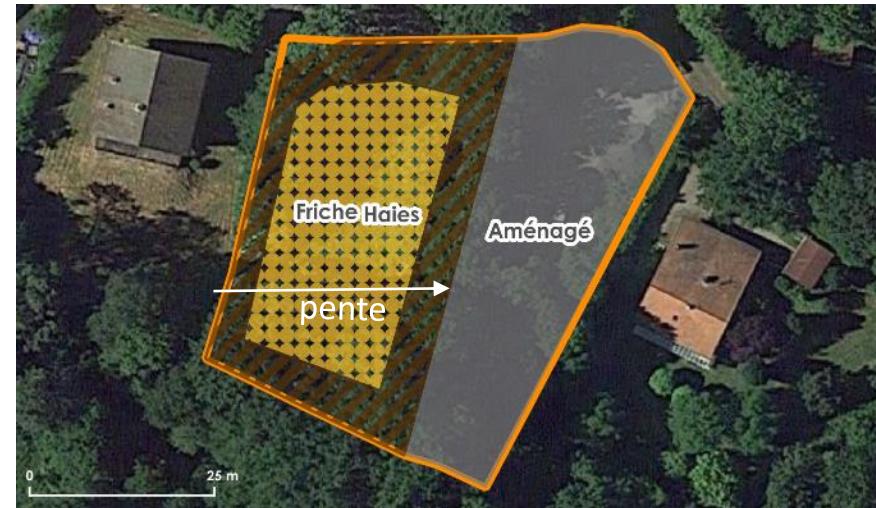
La composition de cette friche est très hétérogène, de nombreuses espèces caractéristiques de ce type de milieux sont retrouvées : *Rubus sp.*, *Artemisia vulgaris*, *Urtica dioica*, *Convolvulus arvensis*, *Lactuca perennis*.

La topographie du site ressort assez marqué et avec une pente se dessinant sur un axe ouest-est au sud de la parcelle. Au centre de cette pente, un patch de Reine des près (*Filipendula ulmaria*), espèce indicatrice de zones humides, relativement dense s'est développé. Néanmoins, ce patch reste très localisé et ne représente que quelques mètres carrés. Ce secteur apparaît beaucoup plus frais que le reste de la parcelle avec la présence d'Epilobes, de la Bardane mais aussi du Galéopsis tétrahit et de l'Ortie dioïque.

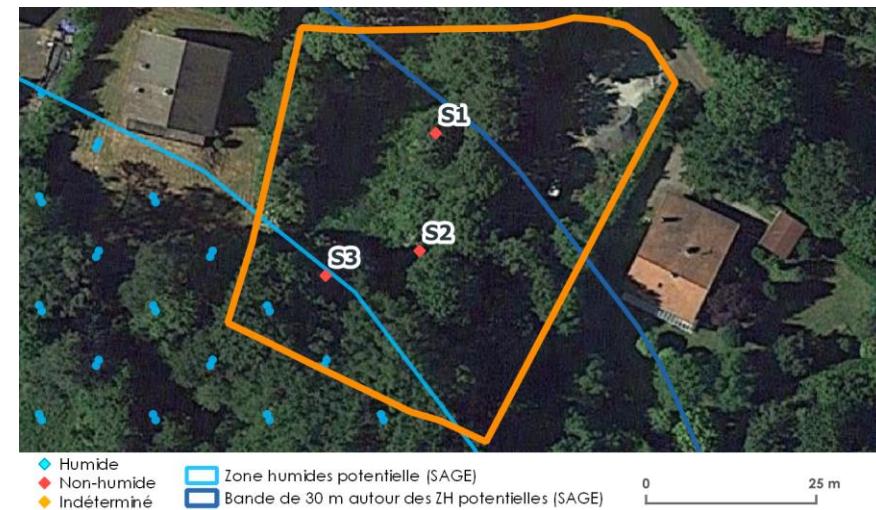


Friche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Aydat 3 : Foncier libre

Le site a fait l'objet d'un gyrobroyeage à l'hiver et aucun fossé ou écoulement d'eau n'est présent à l'endroit colonisé par la Reine des près comme en témoignent les photos communiquées par le propriétaire.

L'analyse diachronique du site n'a également pas permis de mettre en évidence la présence d'écoulement d'eau en surface justifiant l'implantation de cette espèce.



Reine des près



Site gyrobroyé à l'hiver  
(Source : propriétaire)

### Résultats des sondages pédologiques

Les sondages pédologiques sont ressortis négatifs. Aucune trace d'hydromorphie n'a été observé dans les différents horizons du sol. Ils montrent que le sol est très limoneux avec la présence de nombreux fragments de pouzzolane. Un sondage a été effectué au niveau du patch de Reine des près, celui-ci ne montre pas de traces d'hydromorphie mais il ressort plus frais que les autres sondages. La zone humide se concentre donc au niveau du patch de Reine des près, dessinée selon le critère botanique.

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, présence de pouzzolane
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, présence de pouzzolane
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm mais sol frais, présence de pouzzolane



Sondage n°1



Sondage n°2

## Aydat 3 : Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

## Aydat 4 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Deux grands habitats se distinguent sur le site : une prairie mésophile sur la partie Nord, et un verger sur la partie Sud.

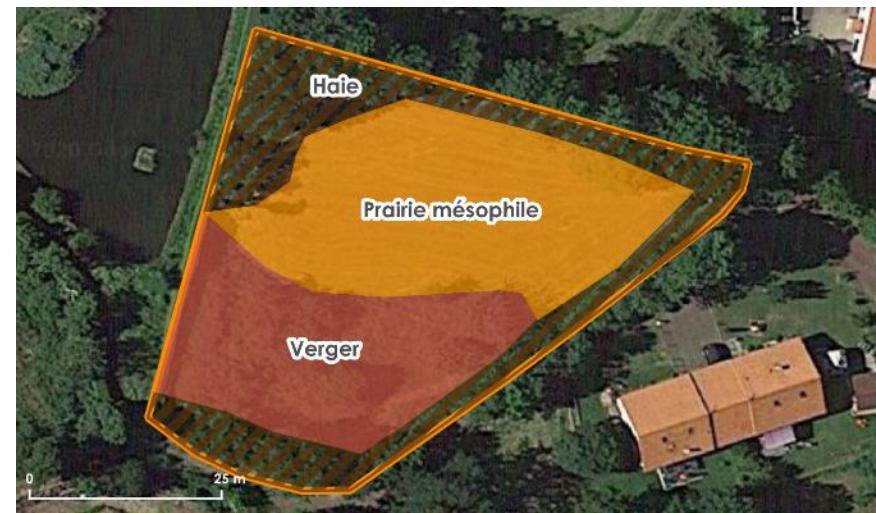
La prairie se compose d'espèces comme *Dactylis glomerata*, *Lolium perenne*, *Silene vulgaris*, *Daucus carota*, *Plantago lanceolata*, *Trifolium pratense*, *Malva alcea*, *Salvia pratensis* ou encore *Achillea millefolium*. Aucune espèce hygrophile n'a été recensée au sein de cette formation.

Le verger de pommiers est moins entretenu que la prairie, ainsi une strate herbacée plus dense et plus haute est présente sous les arbres. Des espèces caractéristiques de milieux enrichis ont été identifiées. Les principales espèces rencontrées sont *Dactylis glomerata*, *Glechoma hederacea*, *Holcus lanatus*, *Geum urbanum*, *Arrhenatherum elatius*, *Achillea millefolium*, *Urtica dioica*, *Plantago lanceolata* ou encore *Clinopodium vulgare*. Néanmoins, tout comme la prairie aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été observée.

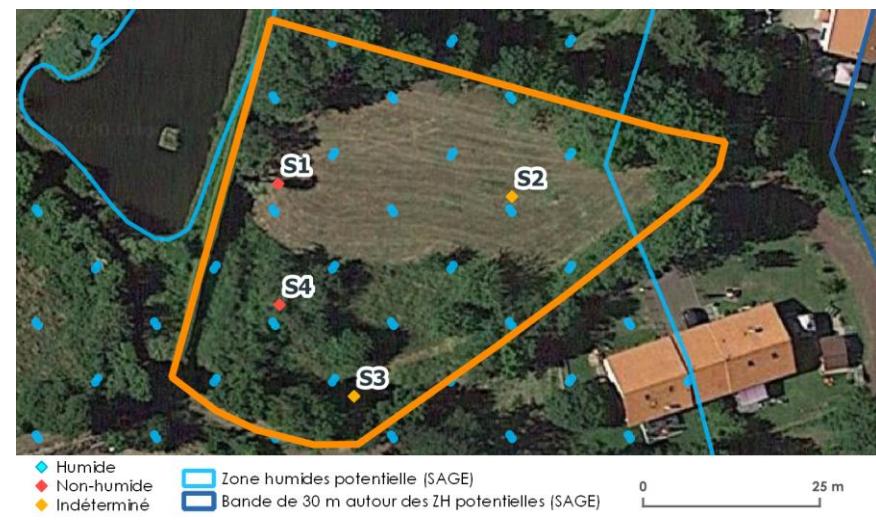
Le site est encadré par une haie de Frêne (*Fraxinus excelsior*) accompagné par le Noyer (*Juglans regia*), le Noisetier (*Corylus avellana*) ou encore l'Erable champêtre (*Acer campestre*).



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Aydat 4 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sur de la pouzzolane, sol limoneux sableux
2	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, aucune trace jusqu'à 40 cm, sur de la pouzzolane, sol limoneux sableux
3	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace jusqu'à 30 cm, sur de la pouzzolane, sol limoneux sableux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sur de la pouzzolane, sol limoneux sableux

L'étude du sol montre la présence d'un horizon limoneux sableux en surface, très caillouteux (pouzzolane). La densité de cailloux importante dans le sol n'a pas permis d'aller jusqu'à 50 cm pour plusieurs sondages, toutefois aucune trace d'hydromorphie n'a été observée. De plus, le sondage 4 a été réalisé jusqu'au seuil des 50 cm et aucune trace n'était présente. Des fragments de roches affleurantes sont d'ailleurs retrouvés dans la prairie, renseignant d'un sol plus superficiel par endroit.

Les sondages confirment les observations faites sur la végétation, le site n'est pas localisé en zone humide.



Haie de Frênes



Roche affleurante dans la prairie



Sondage n° 1 - Non humide

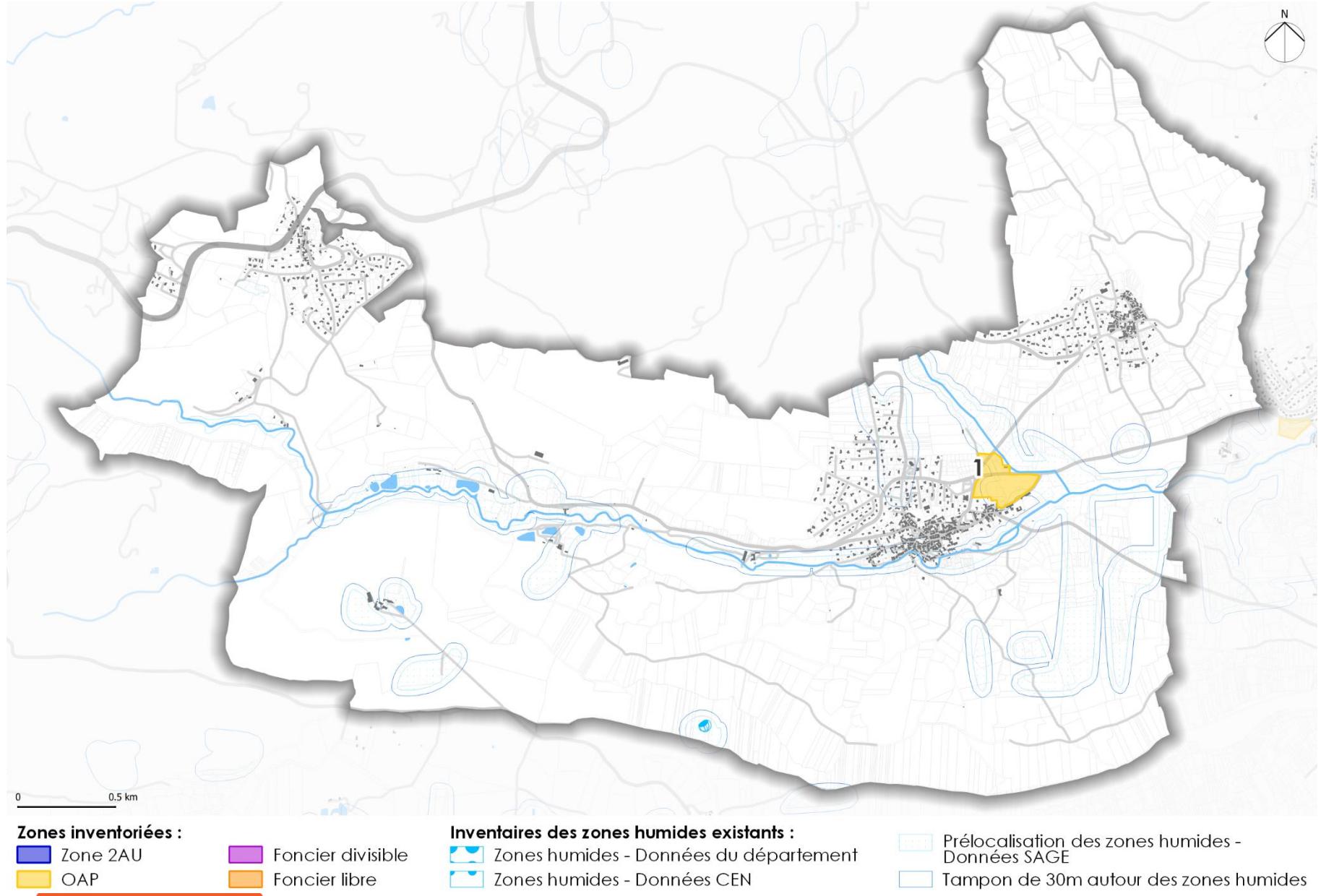


Sondage n° 2 (bloqué à 40 cm)



Sondage n° 4 - Non humide

# CHANONAT



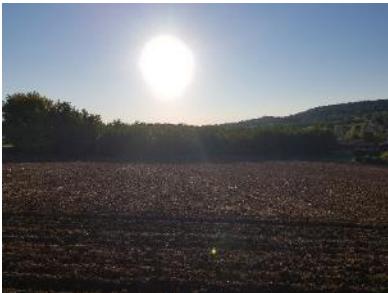
# Chanonat 1 : OAP Route de la Roche Blanche

## Observations de la végétation

Le secteur prévu pour la réalisation d'une OAP est occupé par différents habitats naturels et semi-naturels. Une prairie pâturée par des bovins se situent à l'extrême nord-ouest du site (point haut du site), longée par une alignement de Cerisiers. Cette prairie correspond à une formation herbacée rase, très perturbée et tassée à cause du surpâturage. L'identification de la végétation n'a pas pu être réalisée. Deux champs venant d'être labourés sont également présents sur le site.

Un jardin privé et une pâture équine sont localisées au sud du site. Cette dernière correspond également à une formation très perturbée, où le sol est parfois à nu et où la végétation ressort très hétérogène. Des patchs de poacées comme *Dactylis glomerata* sont présents ainsi que des plantes à rosettes comme *Plantago lanceolata* ou *Salvia pratensis*. Du trèfle ou encore du gaillet ont aussi été observés.

Un taillis sous futaie de Noyers et de Frênes occupe le sud-est du site. Le sous-bois n'apparaît pas très entretenu et comprend de nombreuses espèces comme des ronces, *Cornus sanguinea*, *Laburnum anagyroides*, *Euonymus europaeus*, *Acer campestre*, *Crataegus monogyna*, *Clematis vitalba*. La strate herbacée est recouverte par *Hedera helix* et accueille des espèces forestières comme *Geum urbanum*.



Champ labouré

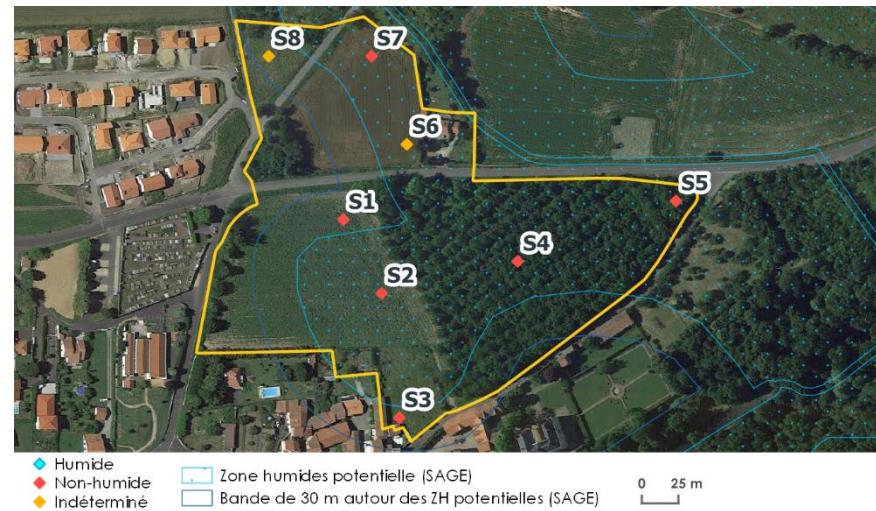


Taillis sous futaie

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



# Chanonat 1 : OAP Route de la Roche Blanche

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, présence de cailloux et de débris
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, présence de cailloux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, terre végétale sur les 15 premiers cm
6	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, aucune trace jusqu'à 40 cm
7	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
8	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, sol très sec et tassé par les bovins, sol argilo-sableux, très caillouteux

**L'étude du sol n'a montré aucune trace de la présence d'une zone humide.** Il s'agit principalement de sols bruns argileux. La présence de cailloux et le tassement important de certaines parcelles lié au pâturage n'ont parfois pas permis d'aller très en profondeur.



Pâture équine



Pâture de bovins



Sondage n°1 non humide (champ)

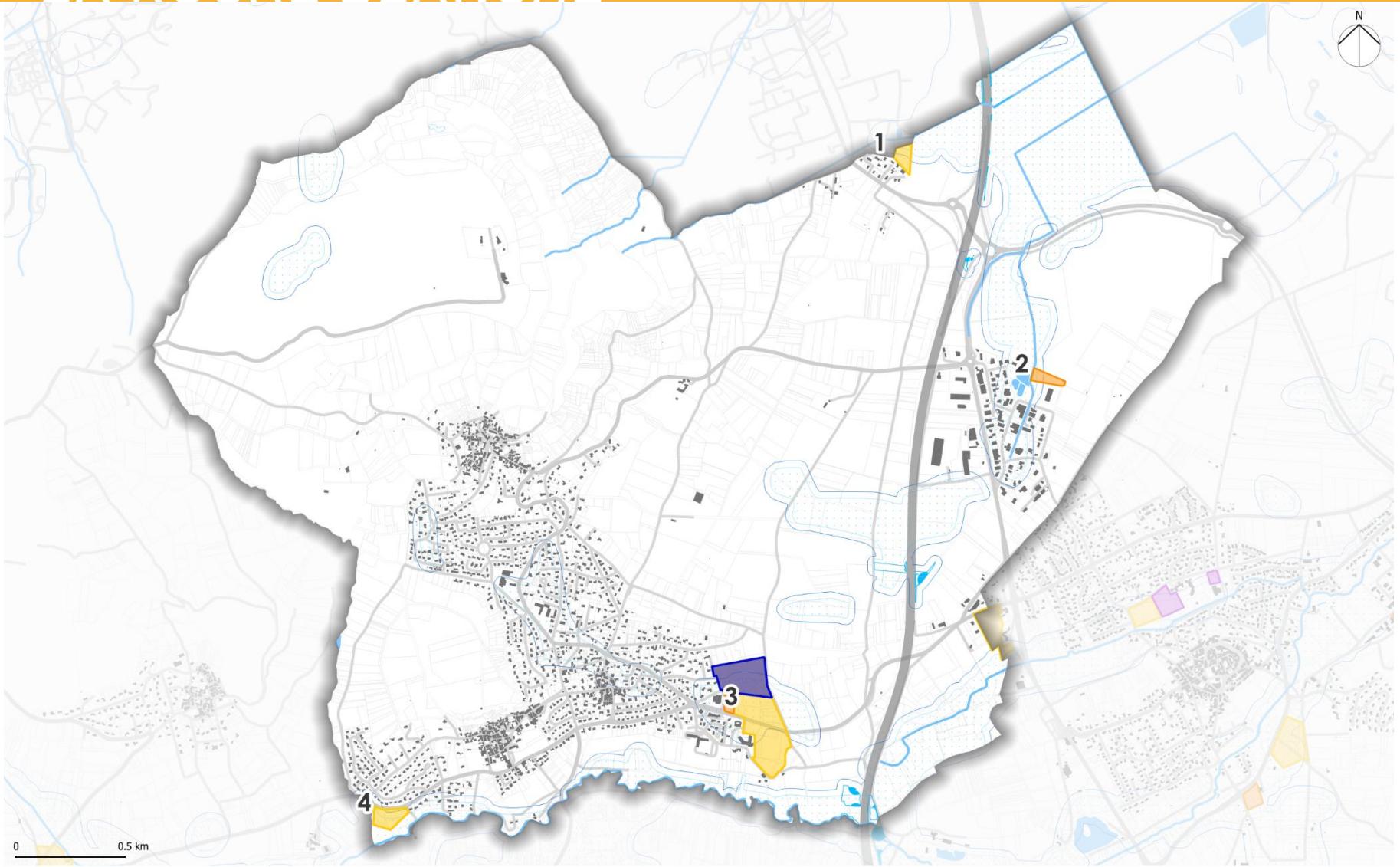


Sondage n°2 non humide (champ)



Sondage n°4 non humide (Boisement)

# LA ROCHE BLANCHE



**Zones inventoriées :**

Zone 2AU

OAP

Foncier divisible

Foncier libre

**Inventaires des zones humides existants :**

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# La Roche blanche 1 : OAP Noalhat

## Observations de la végétation

Le site correspond à un champ, longé à l'ouest par une haie de ronces, d'orties (*Urtica dioica*), de Sureau (*Sambucus nigra*), de Prunellier (*Prunus spinosa*) et de Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*).

Un rejet d'eau est présent à l'ouest de la zone à côté de la haie. La présence d'eau stagnante a été favorable au développement de *Solanum dulcamara* et *Convolvulus sepium*, espèces hygrophiles, sur une petite surface.

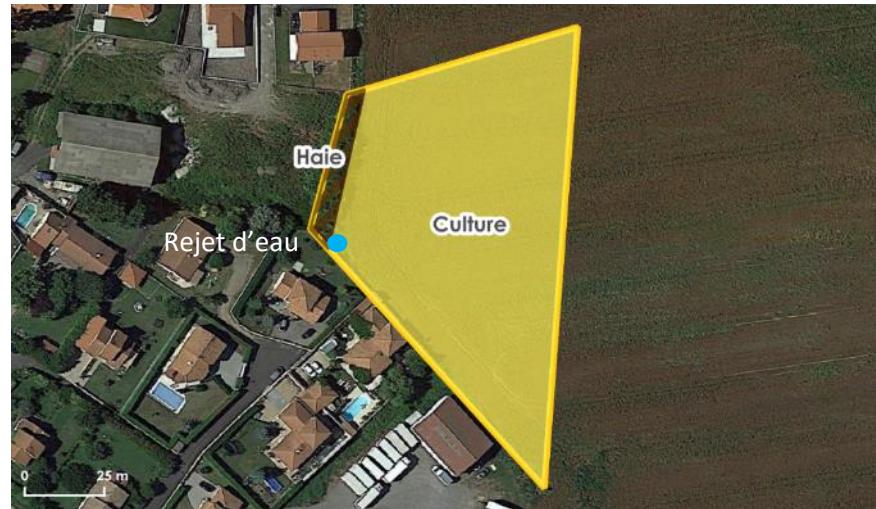


Cultures

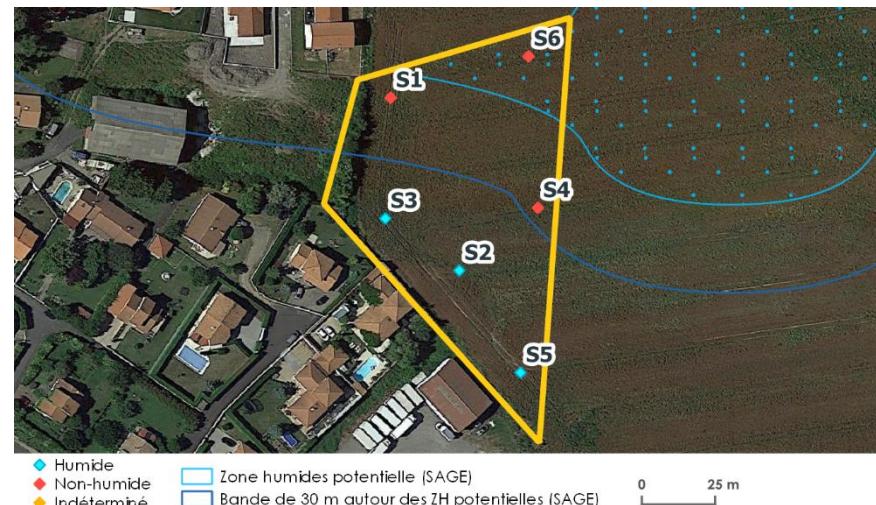


Haie/Fourrés denses

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



# La Roche blanche 1 : OAP Noalhat

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Humide	Vld	Sol brun argileux avec tâches réductives à partir de 45 cm
3	Humide	Vld	Sol brun argileux avec tâches réductives à partir de 40 cm
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux
5	Humide	Vld	Sol brun argileux avec tâches réductives à partir de 40 cm
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux

Plusieurs sondages présentent des traces d'hydromorphie marquées. Une partie de la zone d'étude est donc localisée en zone humide (sud). A noter que le site subit de nombreux remaniements liés au labour du champ. Ce travail répété de la terre perturbe les premiers horizons et dénature une partie du sol. Ainsi, la zone humide pouvait à l'origine représenter une surface plus grande mais l'activité agricole a dénaturé en partie le sol.

Une habitante de la maison voisine à préciser que des remontées d'eau sont observées en hiver.



Traces réductives  
- Sondage n° 2



Sondage n° 2 - humide

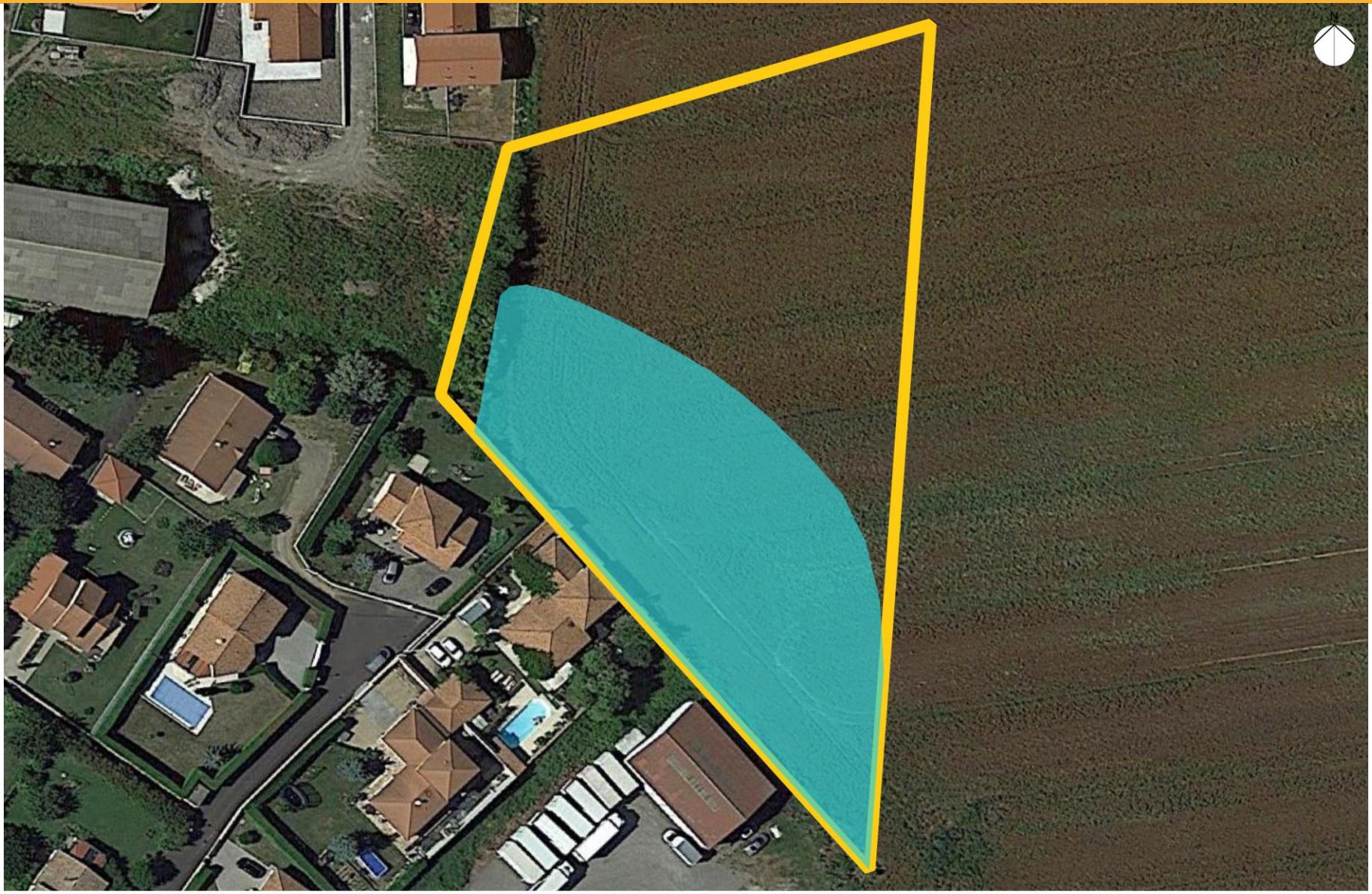


Sondage n° 3 - humide



Sondage n° 5 - humide

## La Roche blanche 1 : OAP Noalhat



Zone humide avérée

0 10 m

## La Roche blanche 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

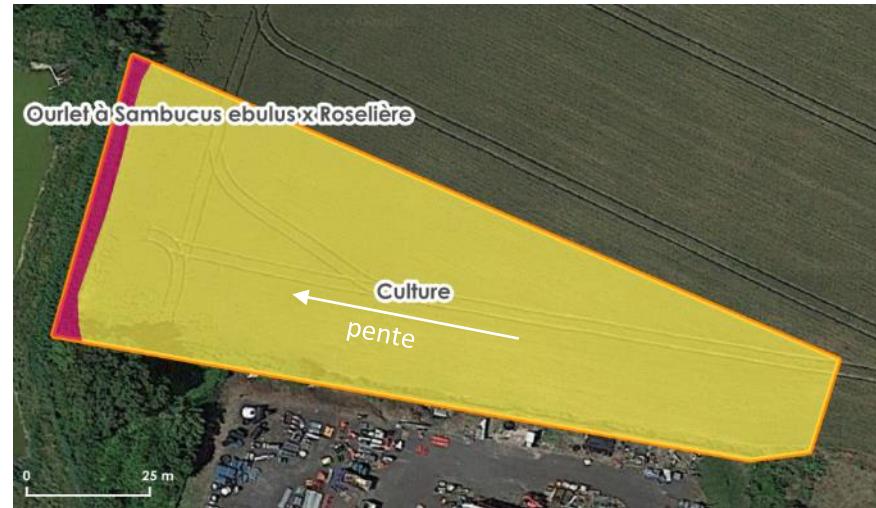
Le site correspond à un vaste champ de luzerne localisé à proximité d'un plan d'eau à l'ouest du site (point le plus bas). Un ourlet hygrophile de bords d'étang très dense sépare la culture du plan d'eau. Il correspond à une roselière à *Phragmites australis* et à un ourlet de *Sambucus ebulus*, espèce non référencée comme indicatrice de zones humides au sein de l'arrêté, mais appréciant tout de même les milieux frais, elle est souvent retrouvée en contexte humide.

Dans cet ourlet, des espèces lianescentes sont également présentes telles que *Humulus lupulus* et *Clematis vitalba*.

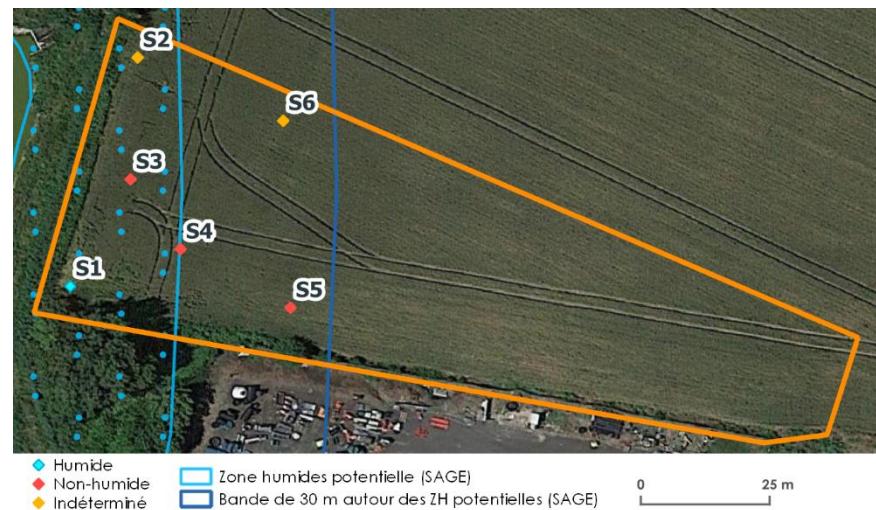


Culture de Luzerne

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## La Roche blanche 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VId	Traces réductiques à partir de 40 cm avec traces rédoxiques légères, sol très argileux
2	Indéterminé	-	Refus à 45 cm, pas de traces observées, sol argilo-sableux avec fragments de roches
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 55 premiers cm, sol brun argileux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
6	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, sol argilo-sableux, très caillouteux

Seul le premier sondage pédologique est ressorti positif lors des prospections. Néanmoins, s'agissant d'un site cultivé, de nombreux remaniements liés au labour ont été opérés. Ce travail répété de la terre perturbe les premiers horizons et dénature une partie du sol. Ainsi, la zone humide pouvait à l'origine représenter une surface plus grande mais l'activité agricole a dénaturé en partie le sol. Selon les critères de l'arrêté seulement une petite surface à l'ouest du site est considéré comme en zone humide.



Ourlet de Sureau yèble et Roselière



Sondage n° 1 - humide

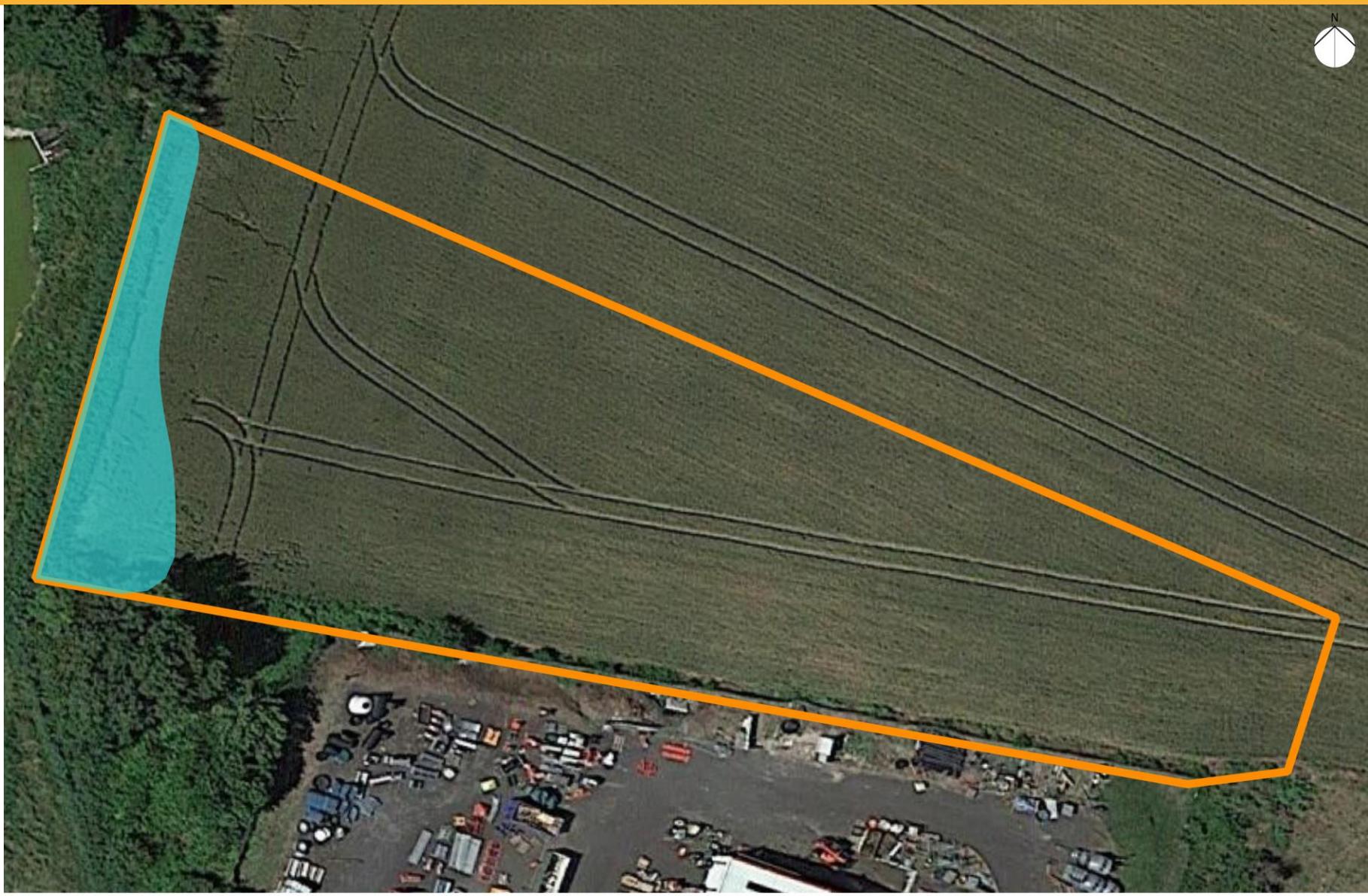


Sondage n° 3 - humide



Sondage n° 4 - non humide

## La Roche blanche 2 : Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

# La Roche blanche 3 : OAP Porte de Donneuzat & Zone 2AU & Foncier libre

## Observations de la végétation

Ce site correspond à un secteur prévu pour la mise en place d'une OAP (Porte de Donneuzat). Cette vaste zone est occupée par plusieurs unités de végétation différentes, principalement des friches/jachères et des cultures (tournesol) mais aussi la présence de bosquets et d'un petit verger est à noter. Ce dernier affiche un sous-bois fréquemment entretenu, composé d'un cortège végétal de prairie mésophile : *Arrhenatherum elatius*, *Convolvulus arvensis*, *Lolium perenne*, *Daucus carota*...

Plusieurs espaces enrichis sont présents sur la zone étudiée issus d'anciennes pâtures à chevaux (milieux très hétérogènes) ou de jachères. De nombreuses espèces se sont développées au sein de ces formations mais aucune n'est indicatrice de zones humides : *Medicago sativa*, *Picris hieracioides*, *Daucus carota*, *Dipsacus fullonum*, *Cornus sanguinea*, *Clematis vitalba*, *Dactylis glomerata*, *Rubus sp.*, *Amaranthus hybridus*, *Chenopodium album*, *Helminthoca echinoides*, *Lysimachia arvensis*, *Mercurialis annua*, *Lactuca serriola*, *Senecio vulgaris*, *Sonchus asper*, *Cirsium arvense*...

Des bosquets denses ont été préservés entre les différentes cultures. Ils se composent d'espèces comme *Cornus sanguinea*, *Rosa canina*, *Juglans regia*, *Rubus sp.*, *Prunus spinosa*.



Verger

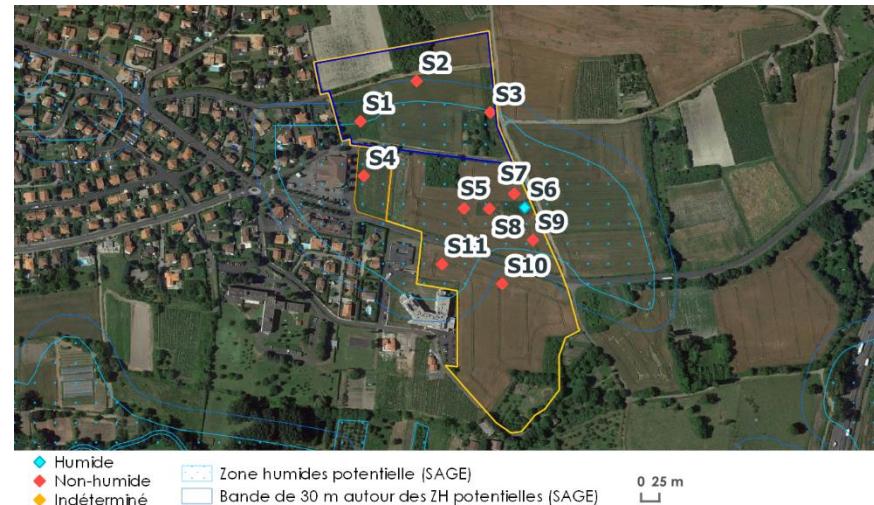


Culture de Tournesol

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## La Roche blanche 3 : OAP Porte de Donnezac & Zone 2AU & Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 55 premiers cm, sol brun argileux devenant plus gris vers 40 cm
6	Humide	VId	Traces rédoxiques et réductiques vers 40 cm
7	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux devenant plus gris vers 40 cm
8	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
9	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux devenant plus gris vers 35 cm
10	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
11	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Seul le sondage pédologique n°6 est ressorti positif lors des prospections. Ainsi, la zone considérée comme humide est très localisée puisque les sondages à proximité ressortent négatifs. Le travail du sol sur la parcelle concernée et celles adjacentes peut toutefois avoir impacté la nature du sol.



Friche



Bosquet



Tâches rédoxiques marquées + présence de gleys



Sondage n° 6 - humide

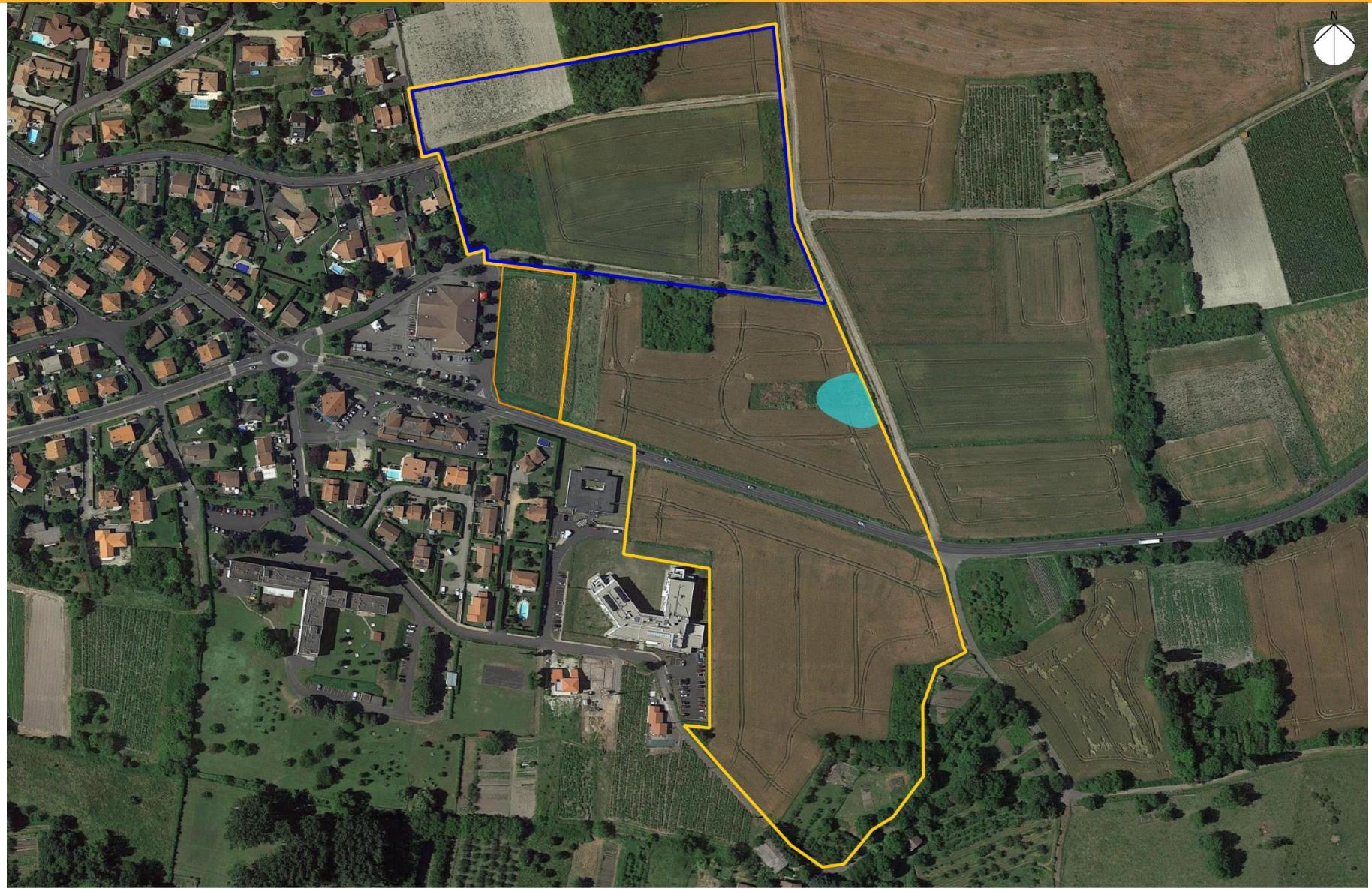


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

## La Roche blanche 3 : OAP Porte de Donnezat & Zone 2AU & Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

## La Roche blanche 4 : OAP Le Pêcher

### Observations de la végétation

Le site correspond à un secteur d'OAP occupé par des potagers, un verger, des espaces enrichis, un boisement humide (Aulnaie-Frênaie) et une prairie de fauche.

NB : Les potagers et le verger n'ont pas été prospectés puisqu'aucun accord des propriétaires n'a été reçu et des panneaux interdisant de pénétrer sur site étaient clairement affichés.

La prairie de fauche présente un cortège dominé par *Schedonorus arundinaceus*, elle est accompagnée par des espèces comme *Trifolium pratense*, *Galium mollugo*, *Daucus carota*, *Cirsium arvense*, *Picris hieracioides*, *Centaurea jacea*, *Convolvulus arvensis*... Aucune espèce de zones humides n'a été observée.

Une **Aulnaie-Frênaie**, formée le long de l'Auzon, est présente sur la partie sud de la zone d'étude. Cette formation **boisée humide** est dominée par *Fraxinus excelsior*, *Alnus glutinosa* et *Populus nigra*. Le sous-bois présente une strate arbustive assez riche et diversifiée avec la présence de *Carpinus betulus*, *Acer campestre*, *Corylus avellana*, *Ulmus minor*, *Ligustrum vulgare*, *Acer pseudoplatanus*, *Crateagus monogyna*. Le Lierre terrestre (*Hedera helix*) forme, quant à lui, un tapis dense en sous-bois, seules quelques espèces herbacées se développent comme *Brachypodium sylvaticum*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Anthriscus sylvestris*...

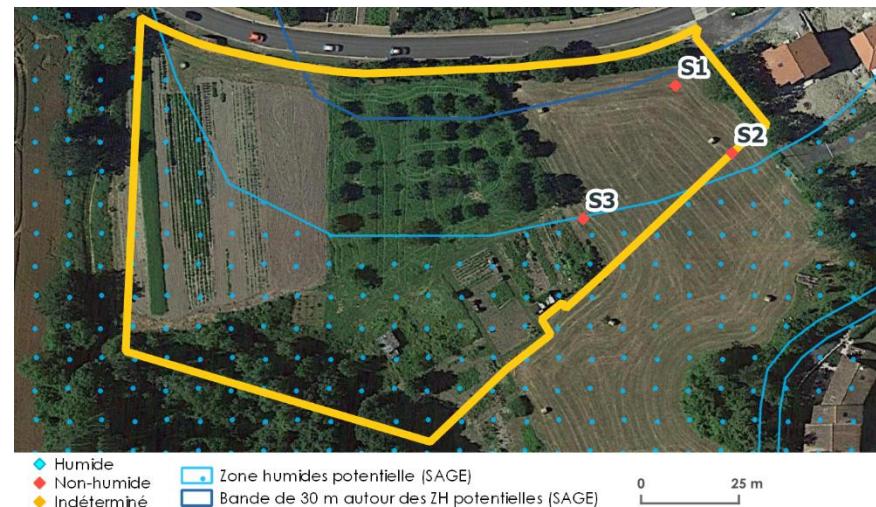
Les espaces enrichis du site sont colonisés par le Solidage géant (*Solidago gigantea*), espèce exotique envahissante, souvent retrouvés dans les milieux frais.



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## La Roche blanche 4 : OAP Le Pêcher

### Résultats des sondages pédologiques

nº sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun clair argilo-sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun clair sablo-argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun clair sablo-argileux devenant plus dense vers 30 cm

**Aucun sondage ne présente de trace d'hydromorphie.** Ainsi, le secteur de prairie de fauche compris dans le périmètre n'est pas considéré en zone humide. Le boisement correspond à une zone humide au regard du critère botanique, la réalisation de sondages ne s'est donc pas avérée nécessaire. Pour confirmer la présence ou non de zones humides sur le reste du site, des sondages doivent être réalisés au sein des parcelles cultivées après une autorisation des propriétaires.



Sondage n° 1 - non humide

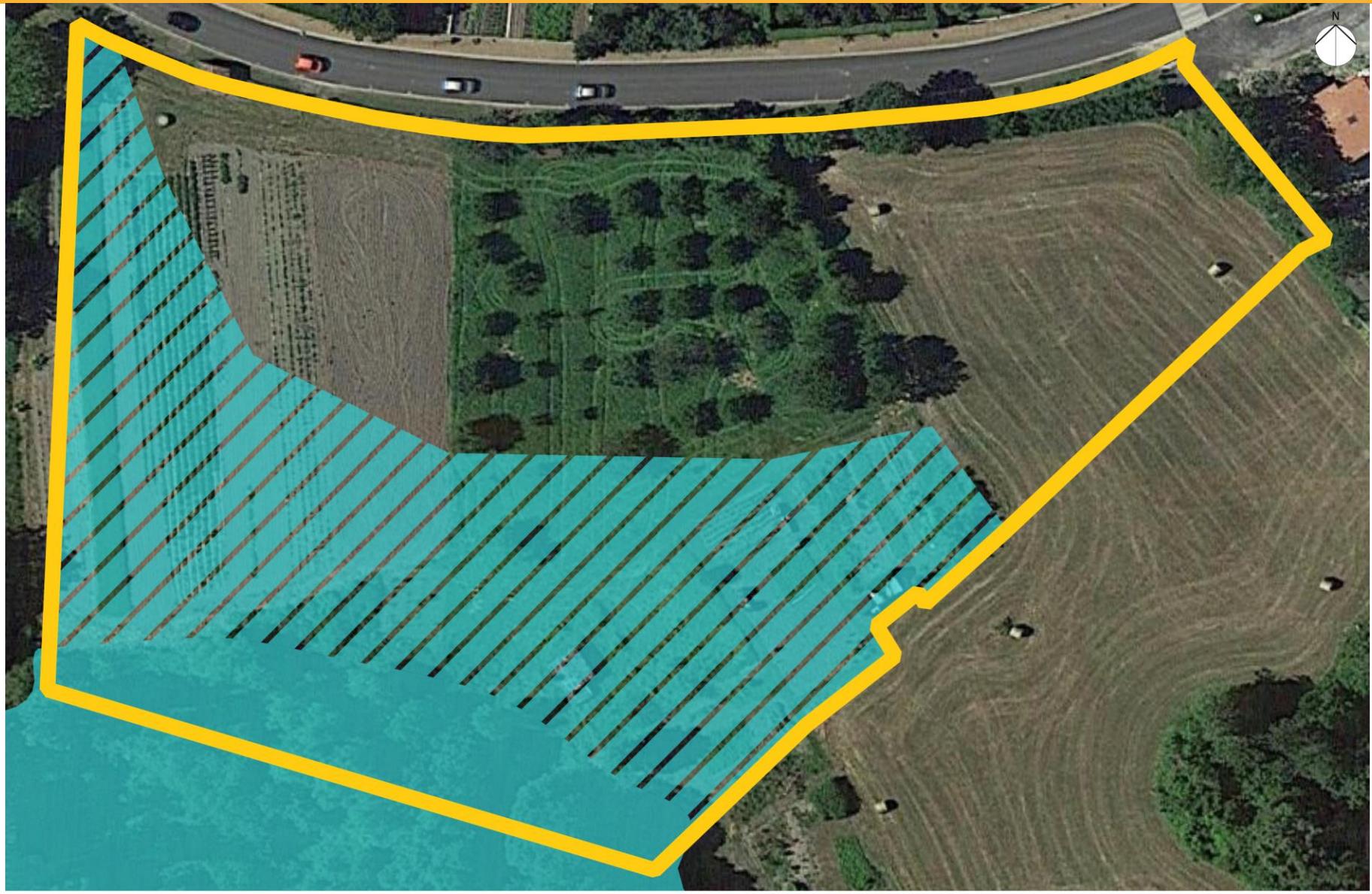


Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

## La Roche blanche 4 : OAP Le Pêcher

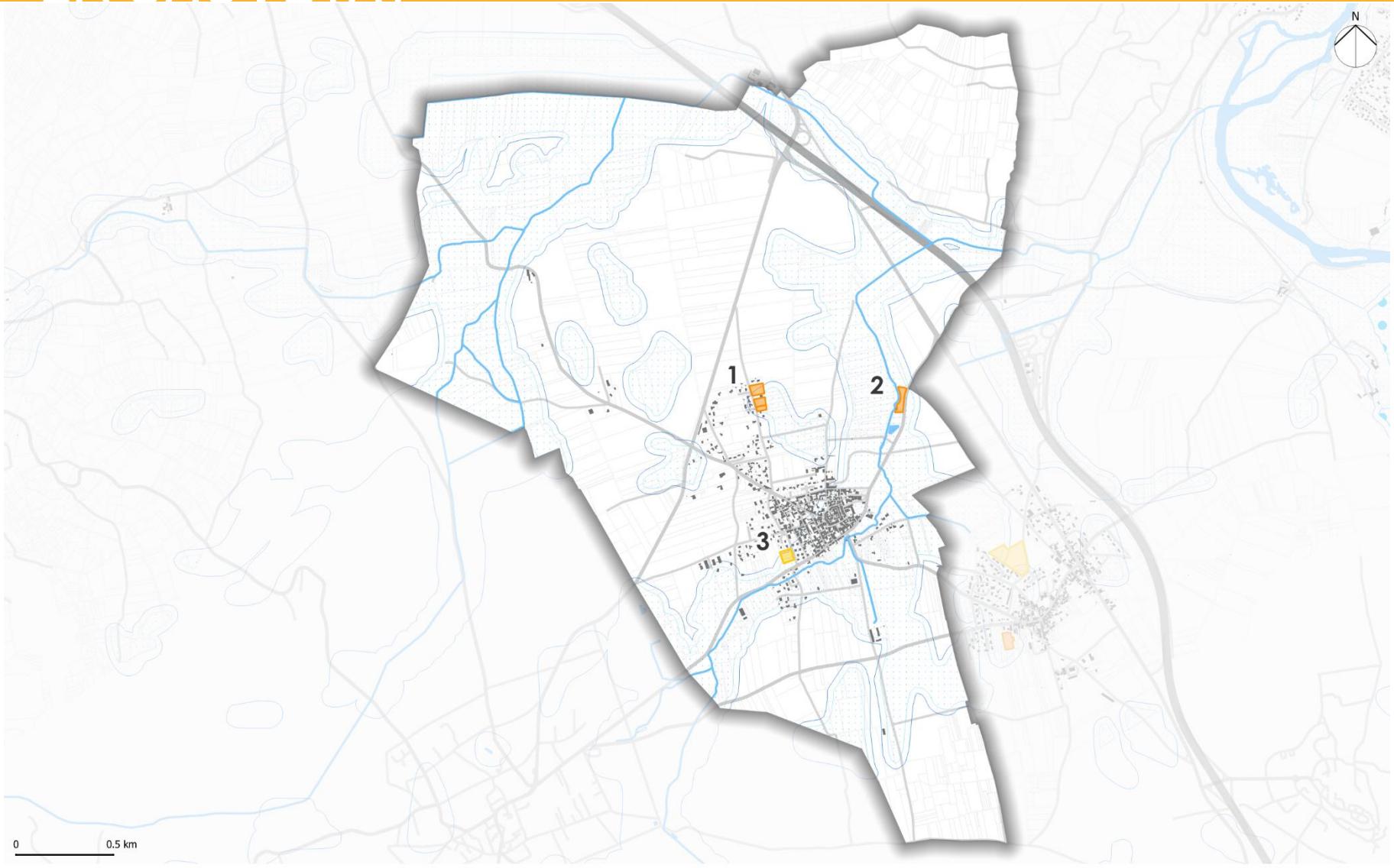


Zone humide avérée

Zone humide potentielle

0 10 m

# LA SAUVETAT



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

## La Sauvetat 1 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Deux zones de foncier libre adjacentes ont nécessité la vérification de la présence de zones humides.

La parcelle au nord se situe sur un terrain cultivé qui venait d'être labouré lors des prospections. Le critère botanique n'est donc pas exploitable.

La seconde parcelle, située plus au sud, accueille une jachère et une prairie de fauche. La friche est notamment composée de *Cirsium arvense* et de *Lactuca serriola*. La prairie de fauche étant à peine développée, le cortège floristique n'était, en l'état, pas identifiable.

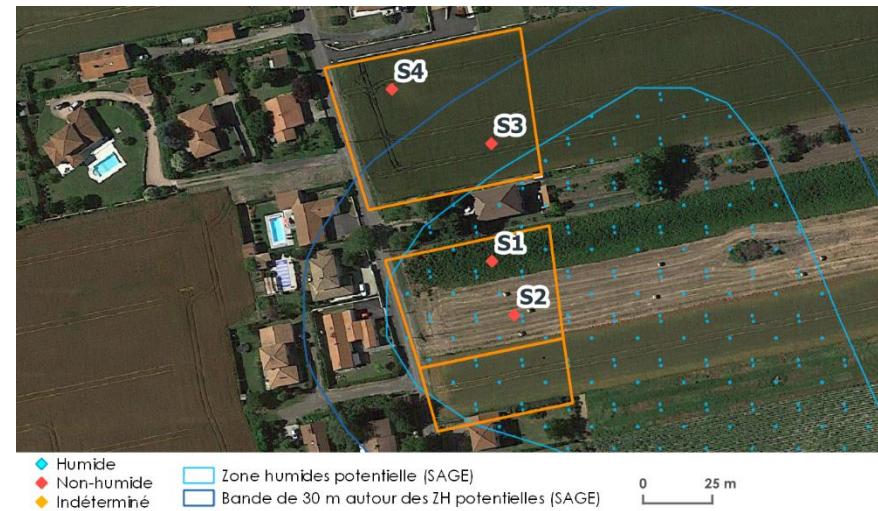
**Le critère botanique n'a donc pas permis la réalisation d'un diagnostic concluant.**



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## La Sauvetat 1 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, caillouteux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, caillouteux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Aucun sondage ne présente de trace d'hydromorphie. Le diagnostic pédologique montre la présence d'un sol brun argileux caillouteux. **Les deux parcelles étudiées ne sont donc pas localisées en zone humide.**



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

## La Sauvetat 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

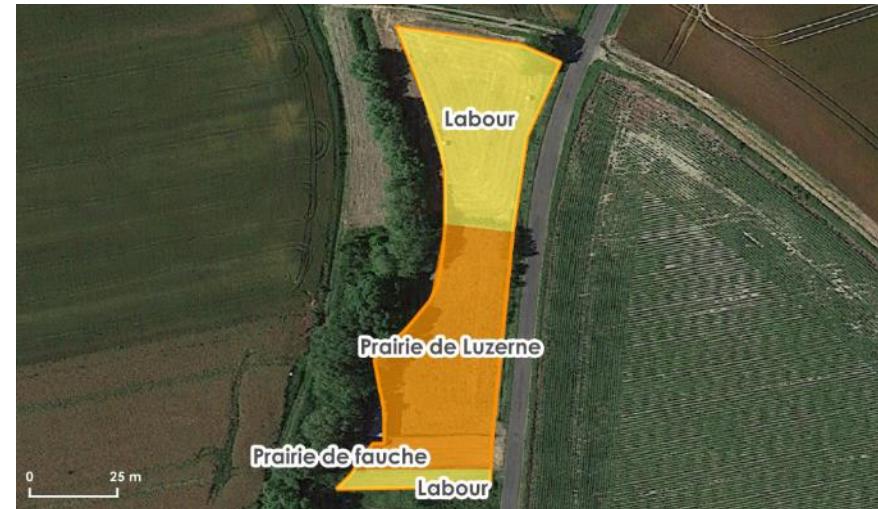
Le secteur d'étude est longé par le Charlet où s'est développée une ripisylve dominée par *Salix alba* (hors site). Elle accueille tout un cortège d'espèces de zones humides dont *Alnus glutinosa*, *Convolvulus sepium*, *Phalaris arundinacea*, *Veronica beccabunga*...

Le site, quant à lui, comprend des terres cultivées et des milieux prairiaux. Une prairie de luzerne est notamment présente sur le site accompagné par plusieurs espèces de poacées ainsi que *Cirsium arvense*, *Convolvulus arvensis*, *Trifolium pratense*, *Salvia pratensis*, *Lotus corniculatus*.

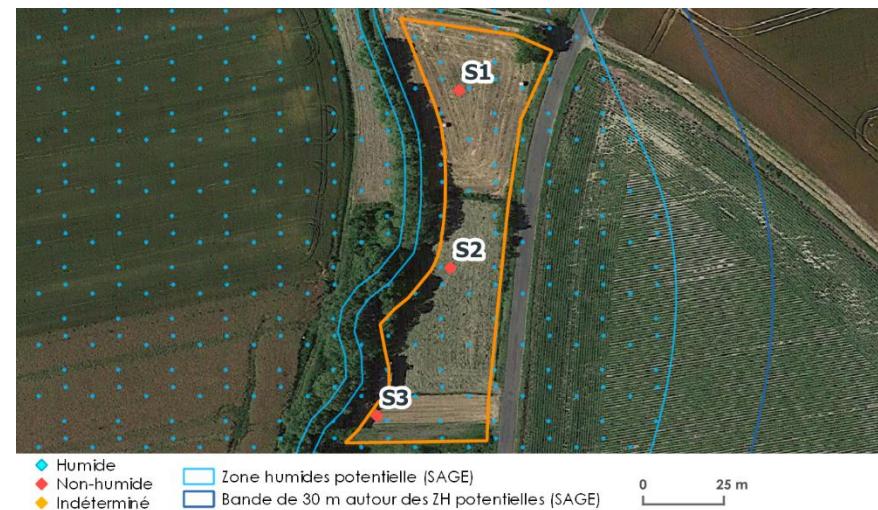
Aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été recensée au sein du site d'étude.



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## La Sauvetat 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, caillouteux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux dense jusqu'à 30 cm puis devient plus sableux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux dense jusqu'à 35 cm puis devient plus sableux avec altération de fragments rocheux

Les sondages réalisés ne montrent aucune trace d'hydromorphie. Le site n'est donc pas localisé en zone humide. La zone humide se réduit au Charlet et sa ripisylve qui ne sont pas compris au sein du site.



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

## La Sauvetat 3 : OAP Rue du Chemin Haut

### Observations de la végétation

La zone d'étude correspond à un secteur ciblé pour une OAP. Elle est implantée au niveau d'un champ de luzerne, sur une butte surélevée par rapport à la route.

L'étude de la végétation ne permet pas de mettre en évidence ou d'écarte la présence d'une zone humide sur le site.

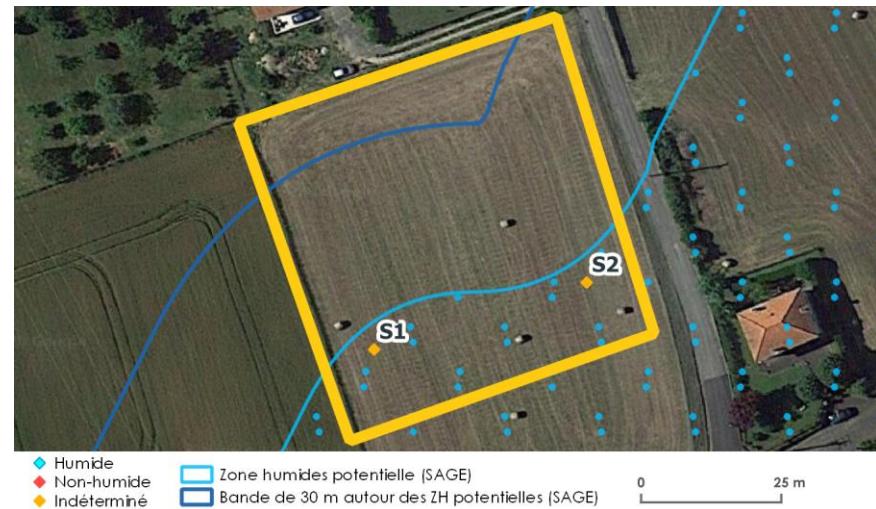


Champ de Luzerne

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## La Sauvetat 3 : OAP Rue du Chemin Haut

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, sol limoneux- sableux brun clair, caillouteux et très sec
2	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, sol limoneux- sableux brun clair, caillouteux et très sec

Lors du diagnostic, le sol s'est révélé très sec, le rendant difficile à sonder. Le sondage 1 a permis l'observation du sol jusqu'à 40 cm de profondeur et aucune trace d'hydromorphie n'a été observée. La texture limono-sableuse du sol semble peu favorable à la rétention d'eau. De plus, la localisation de la parcelle sur une butte surélevée ainsi que le remaniement important du sol pour son exploitation agricole ne semble pas indiquer la présence d'une zone humide.

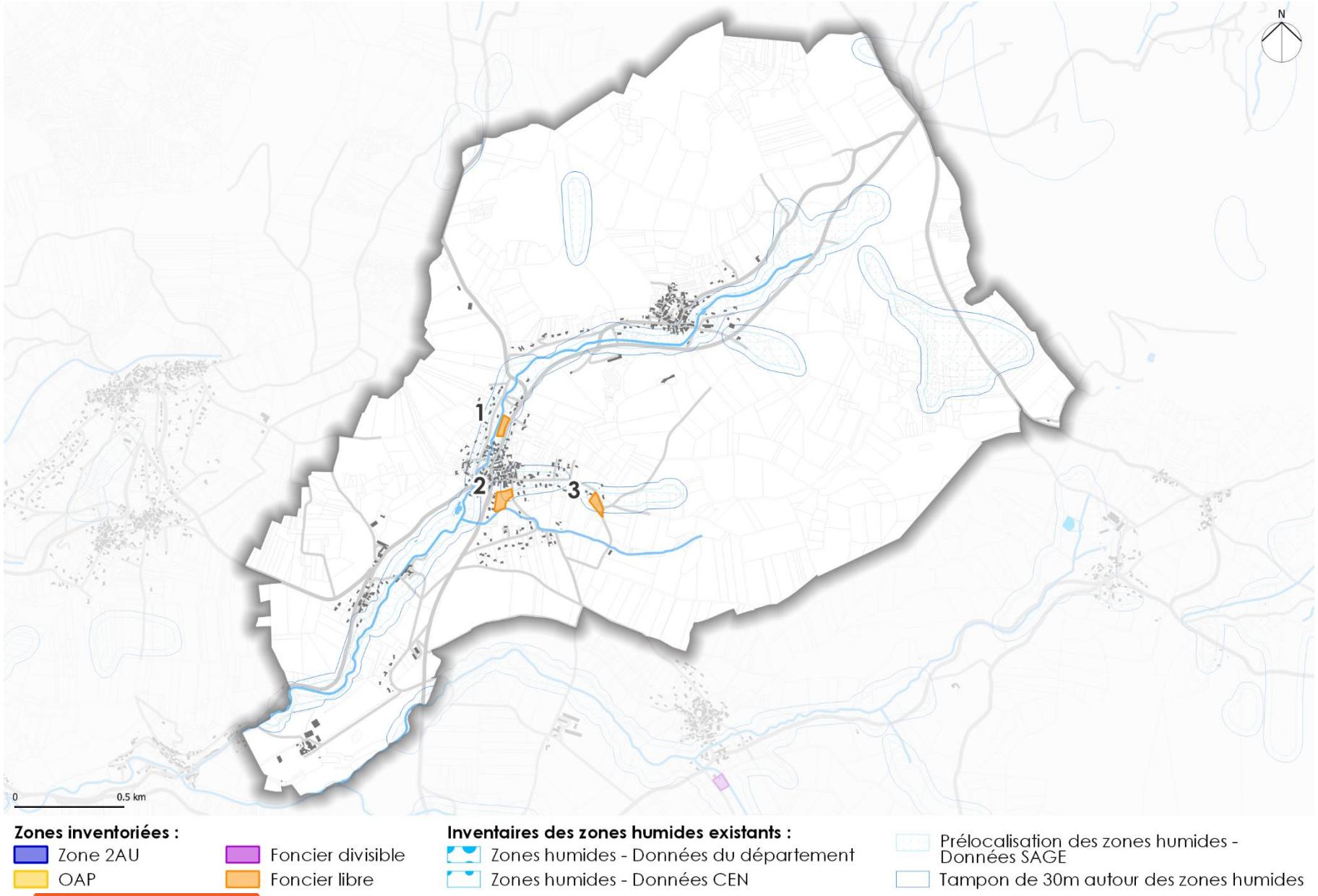


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

# LAPS



## Laps 1 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site se situe au sein d'un jardin privé exploité majoritairement en tant que pâture pour chevaux. La pâture correspond à un milieu très hétérogène et très perturbé dont la végétation se réduit à des patchs d'Orties (*Urtica dioica*), de *Potentilla reptans*, *Glechoma hederacea*, *Plantago major*, *Rumex obtusifolius*, *Ranunculus repens*, *Polygonum aviculare*, ou encore *Portulaca oleracea*.

Le reste du site est occupé par un potager et des arbres isolés (notamment un verger de pommiers, cerisiers, noyers,...).

Le site présente un pente suivant l'axe est-ouest avec une ripisylve en contre-bas, à l'ouest du site (hors site), le long du ruisseau de Laps. Celle-ci est dominée par des Frênes, et avec un sous-strate arbustive composée de Noisetier, Ronces, d'Erable champêtre).

Sur le site d'étude, aucune espèce hygrophile n'a été observée.



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Laps 1 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, sol brun argilo-sableux, présence de cailloux
2	Non humide	I, II ou III	Sol marron très argileux et dense, altération de la roche à 45 cm, aucune trace, sondage en bas de pente
3	Non humide	I, II ou III	Sol marron très argileux et dense, aucune trace, sondage en bas de pente

**Les sondages pédologiques n'ont montré aucune trace d'hydromorphie dans le sol. Les horizons du sol ressortent très argileux avec la présence de nombreux cailloux et de débris de matériaux variés.**

**Bien que le site soit localisé à proximité du ruisseau de Laps, aucune zone humide n'est présente sur le site.**



Sondage n° 1 - non humide (pâture)



Sondage n° 2 - non humide (pâture)



Sondage n° 3 - non humide (pâture)

## Laps 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site est localisé au niveau d'une prairie, non pâturée lors des prospections. Il présente une topographie relativement marquée qui influe sur la composition du cortège végétal. L'est de la prairie se compose d'espèces comme *Plantago lanceolata*, *Schedonorus pratensis*, *Arrhenaterum elatius*, *Trisetum flavescens*, *Potentilla reptans*, *Lathyrus pratensis*, *Convolvulus sepium*, *Trifolium pratense*, *Rumex crispus*, *Echinochloa crus-galli*... tandis que des zones plus sèches ressortent sur la butte plus à l'ouest avec notamment *Daucus carota*, *Centaurea jacea*, *Knautia arvensis*. Globalement, cette formation ne présente aucune espèce indicatrice de zones humides exceptée *Convolvulus sepium* mais dont le recouvrement n'est pas suffisant pour statuer sur le caractère humide de l'habitat.

Un fossé partiellement en eau longe l'est de la parcelle avant de rejoindre le ruisseau en contre-bas du site. Des peupliers, du Sureau et des ronces ont colonisé les abords de ce fossé. La composition des espèces ne suffit pas à classer cette formation en zones humides mais le sol apparaît relativement frais (cf. résultats sondages pédologiques).

Une ripisylve relativement haute s'est formée le long du ruisseau. La strate arborée se compose d'essences comme *Salix alba*, *Populus nigra* et *Juglans regia*. Elles sont accompagnées en sous strate arbustive par plusieurs espèces comme *Corylus avellana*, *Fraxinus excelsior*, *Sambucus nigra*, ou des ronces. Cet habitat correspond à un habitat de zones humides.



Pâture

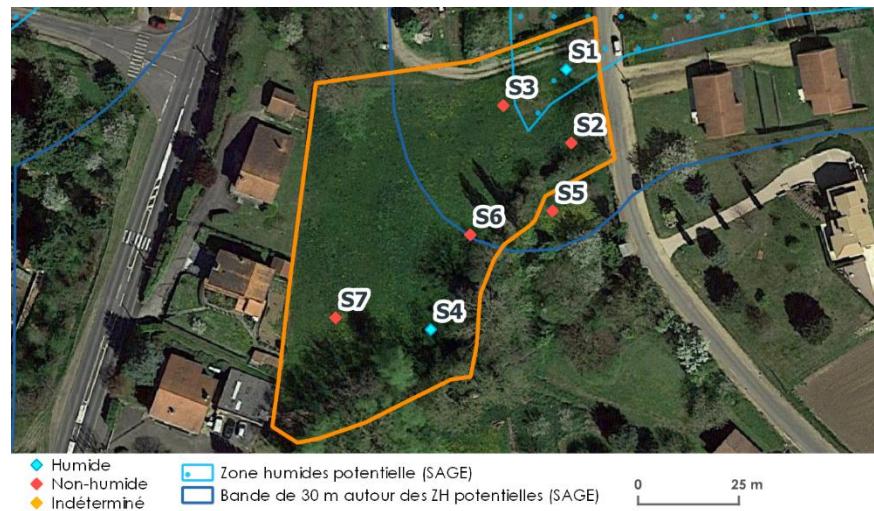


Pâture

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Laps 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI c1	Sol brun très argileux, traces rédoxiques et réductives à partir de 40 cm, horizon plus gris à partir de 45 cm
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, très caillouteux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 55 premiers cm, sol brun argileux
4	Humide	VId	Sol très argileux, présence de gleys dès 25 cm
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux devenant plus sableux vers 30 cm
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun à marron clair très argileux
7	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun à marron clair très argileux

Plusieurs sondages montrent des traces d'hydromorphie marquées. Ils ont permis de mettre en évidence un écoulement dans la prairie rejoignant le ruisseau en contre-bas en passant par le fossé localisé en limite ouest. Un puit est notamment présent au nord est du site pouvant être à l'origine de cet écoulement.



Ripisylve



Fourrés le long du fossé



Sondage n° 1 - humide



Traces réodoxiques et réductives dans le sondage 1



Sondage n° 4 - humide

## Laps 2 : Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

## Laps 3 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Une partie du site a été aménagée, seulement une haie et un espace en friche ont été préservés. La friche est dominée par *Helminthocarum echinoides*, *Dactylis glomerata*, *Convolvulus arvensis* et *Daucus carota*.

Une haie composée de Merisier (*Prunus avium*), de Frêne (*Fraxinus excelsior*), et de Noyer (*Juglans regia*) a été conservée à l'Est du site.

Aucune espèce hygrophile n'a été recensée sur le site.

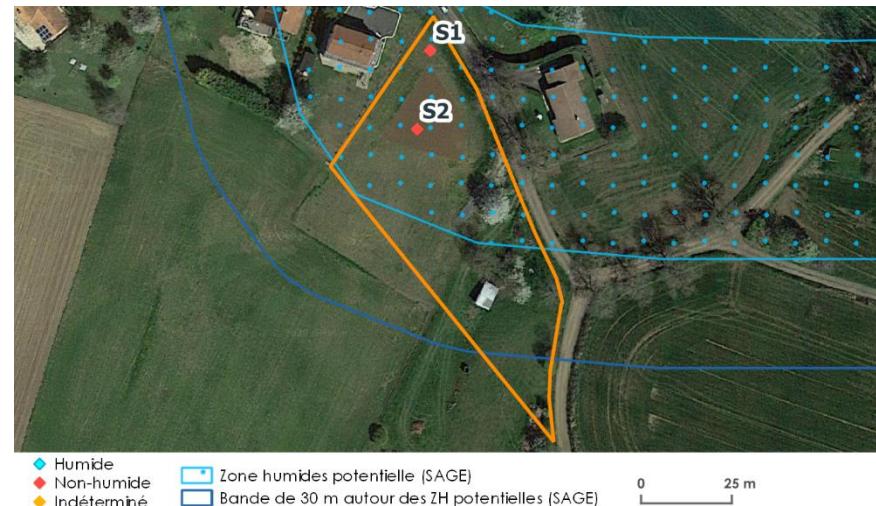


Friche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Laps 3 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux avec beaucoup de matériaux ocre et blanc à partir de 30 cm
2	Non humide	I, II ou III	Refus à 40 cm, sol brun argileux et dense qui devient très sableux à 30 cm avec altération de la roche

Aucune trace d'hydromorphie n'a été observée dans les sondages. L'étude des différents horizons du sol montre la présence d'un horizon très argileux et dense dans les trente premiers centimètres. A partir de 30 cm, des fragments de roches et des débris de couleur ocre et blanc sont observés donnant une texture plus sableuse (altération de la roche).

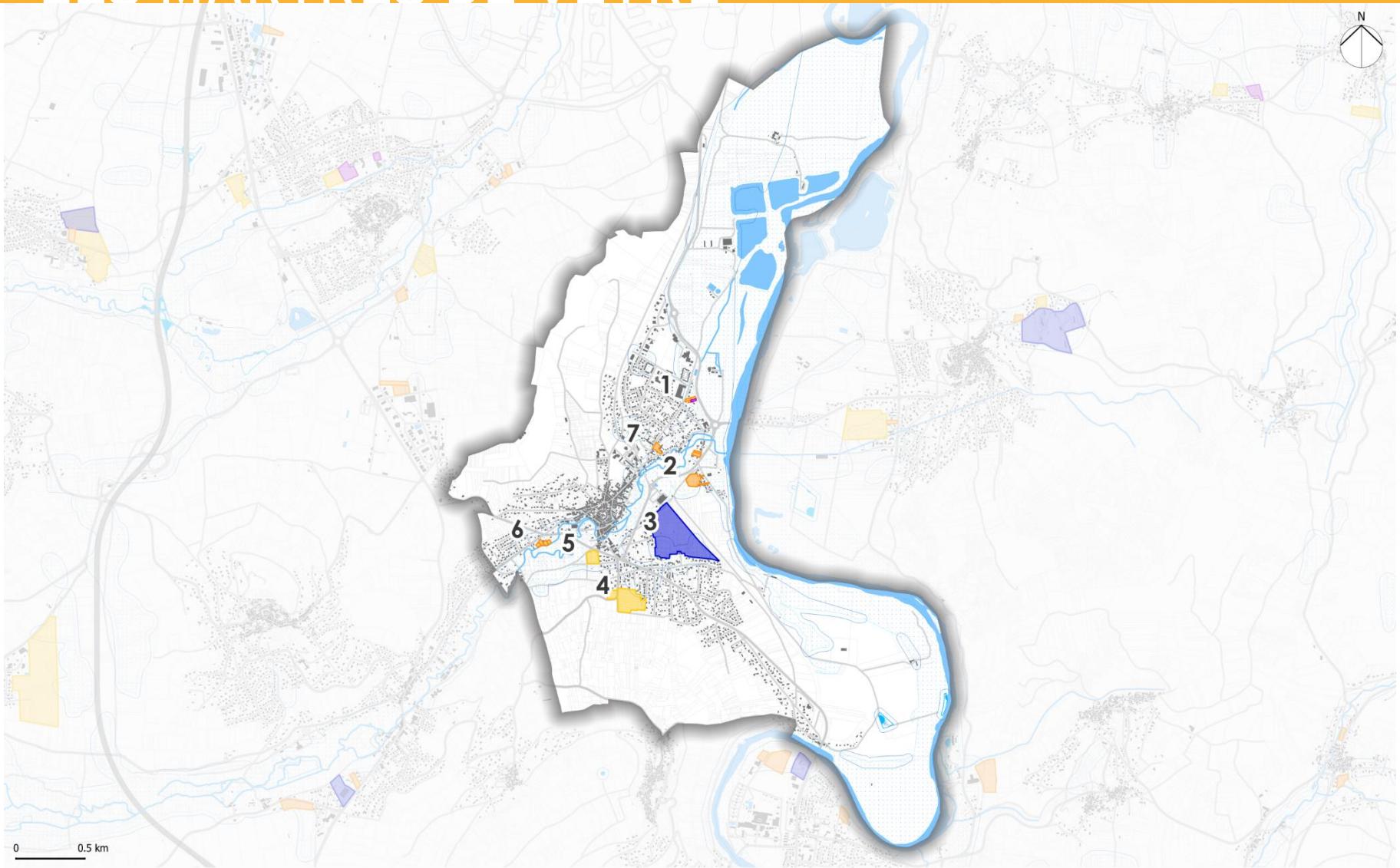


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide (bloqué à 40 cm)

# LES MARTRES DE VEYRE



**Zones inventoriées :**

Zone 2AU

OAP

Foncier divisible

Foncier libre

**Inventaires des zones humides existants :**

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

## Les Martres de Veyre 1 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site correspond à une dent creuse localisée sur la commune Les Martres de Veyre, formée par deux parcelles contiguës. L'une se caractérise par la présence d'une prairie de fauche, la seconde par un jardin privé (pelouse artificielle, arbres isolés...) situé à l'arrière d'une habitation.

L'ensemble de la zone était clôturée et les propriétaires n'ont pas pu être joints. Aucun relevé floristique ou sondage pédologique n'a donc pu être réalisé.

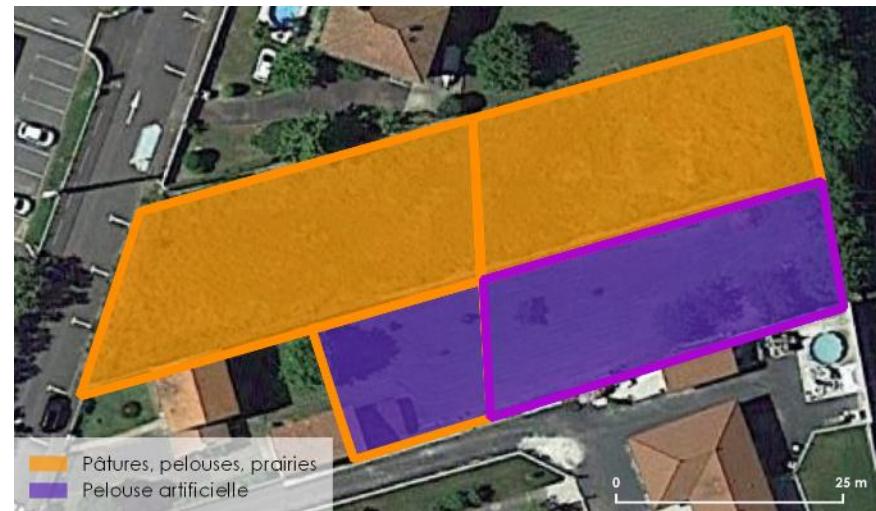
Depuis l'extérieur de la parcelle, la prairie de fauche ne semblait pas accueillir d'espèces hygrophiles. Son cortège végétal ressortait dominé par des poacées, accompagné par des espèces comme *Medicago sativa*, *Daucus carota*.

Les prospections n'ont pas permis de conclure sur la nature humide ou non du sol.



Prairie de fauche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Les Martres de Veyre 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site est localisé sur une butte surélevée, au sein d'un espace fortement remanié sur lequel une végétation rudérale et caractéristique des milieux enrichis s'est développée. Le sol apparaît parfois complètement déstructuré avec la présence de fossés/remblais et le stockage de nombreux déchets.

La composition de la végétation ressort très hétérogène avec des espèces telles que *Amaranthus hybridus*, *Artemisia vulgaris*, *Linaria vulgaris*, *Xanthoselinum alsaticum*, *Senecio inaequidens*, *Silene latifolia*, *Dipsacus fullonum*, *Erigeron canadensis...*. Cet espace est propice au développement d'espèces exotiques envahissantes et en cours de colonisation par des ligneux (*Robinia pseudoacacia*, *Prunus spinosa...*). Néanmoins, aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été observée au sein de ce site.

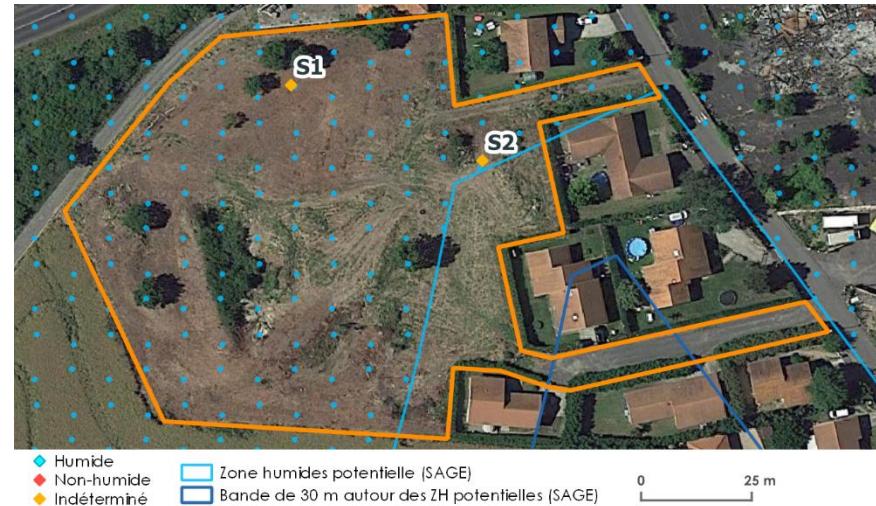


Friche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Les Martres de Veyre 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace dans les 30 premiers cm, sol sablo-limoneux
2	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, aucune trace dans les 20 premiers cm, sol sablo-limoneux, très caillouteux

Le fort remaniement du sol, l'apport de nombreux dépôts et la sécheresse édaphique n'ont pas permis d'aller très en profondeur. Toutefois, aucune trace d'hydromorphie n'a été observée lors de la réalisation des sondages. De plus, le remaniement important du site a notamment dénaturé une partie du sol, biaisant le diagnostic. **Le site n'est pas considéré en zone humide.**



Friche/Zone rudérale



Sondage n° 1 - non humide (bloqué à 30 cm)



Sondage n° 2 - non humide (bloqué à 20 cm)

## Les Martres de Veyre 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site est occupé par une friche et un jardin privé surplombant la ripisylve de la Monne. Le site est localisé sur un talus surélevé par rapport au cours d'eau, il ne peut ainsi pas être inondé par d'éventuelles montées d'eaux.

La friche est notamment composée de *Medicago sativa*, *Lactuca serriola*, *Chenopodium album*, *Glechoma hederacea*, *Polygonum aviculare*, *Erigeron canadensis*... Aucune espèce hygrophile n'a été observée.

Le jardin adjacent comprend un alignement de *Prunus* ornementaux, un potager et une pelouse artificielle. L'accès à cet espace privé, clôturé, n'a pas été possible mais l'anthropisation importante du site ne permet pas d'étudier la végétation spontanée. Le critère botanique n'est donc pas exploitable. Toutefois, la localisation surélevée de ce jardin laisse pressentir que la zone n'est, tout comme la friche, pas située en zone humide.

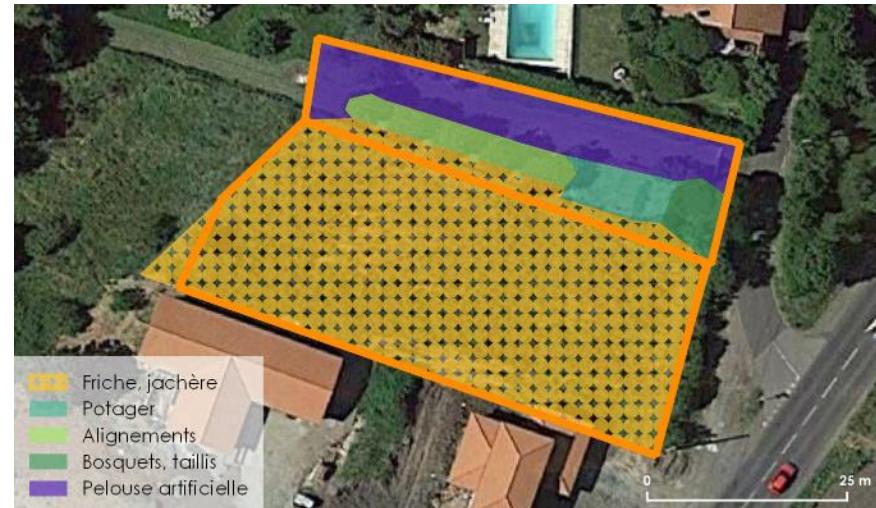


Friche



Alignement de *Prunus*

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Les Martres de Veyre 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Les sondages pédologiques réalisés montrent la présence d'un sol brun argileux ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, le site n'est pas localisé en zone humide.



Sondage n° 4 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

# Les Martres de Veyre 3 : Zone 2AU

## Observations de la végétation

Seule la partie au sud du chemin central, traversant la zone 2AU, a été inventoriée puisque seulement ce secteur est identifiée comme zone humide potentielle.

Une mosaïque de milieux naturels sont présents sur le site étudié : pâtures mésophiles, cultures, fourrés arbustifs denses, chênaie-frênaie, friche...

De nombreuses pâtures/prairies sont présentes sur le site avec une composition très diversifiée. Il s'agit de formations dominées par les poacées comme *Arrhenatherum elatius*, *Dactylis glomerata*, *Elytrigia repens*, accompagnées par des espèces caractéristiques de milieux perturbés ou enrichis telles que *Lactuca serriola*, *Medicago sativa*, *Prunus spinosa*, *Rubus sp.*, *Dipsacus fullonum*, *Cirsium arvense*, *Picris hieracioides*, *Xanthoselinum alsaticum*...

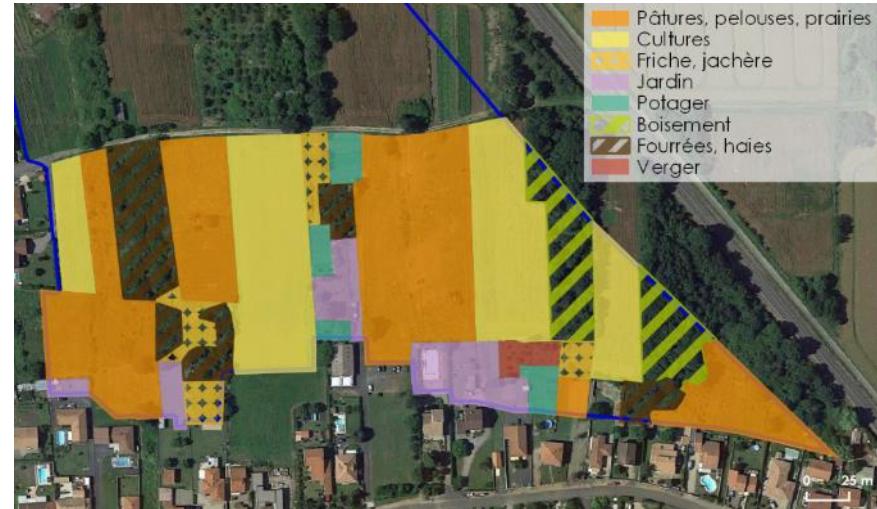
Un fossé traverse une de ces pâtures au centre de la zone. Aucune espèce hygrophile n'y a été recensée mais la végétation dessinait une « coulée verte » assez nette. Les sondages pédologiques ont d'ailleurs confirmé le caractère humide de cette formation (cf. résultats des sondages pédologiques).

Des fourrés arbustifs denses sont disséminés entre les pâtures et les différents champs du site. Ils se composent notamment d'espèces comme *Cornus sanguinea*, *Euonymus europaeus*, *Prunus spinosa*, *Quercus robur*, *Rosa canina*, *Juglans regia* ou encore *Crataegus monogyna*.

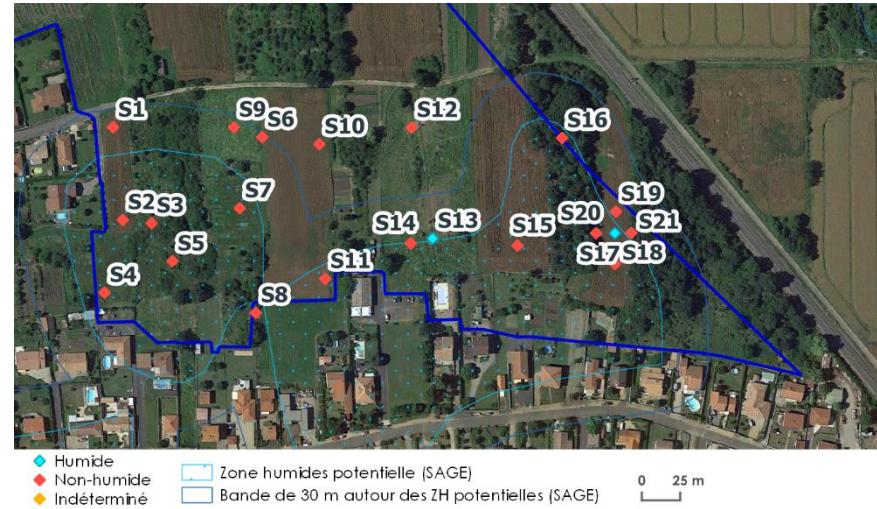
Des boisements dominés par *Quercus robur* et *Fraxinus excelsior* sont présents à l'est de la zone. Le sous-bois se caractérise par la présence d'une strate arbustive composée d'*Ulmus minor*, *Crataegus monogyna*, *Euonymus europaeus*, *Fraxinus excelsior*, *Ligustrum vulgare*, *Prunus spinosa* ou encore *Rubus sp.* La strate herbacée comprend des espèces comme *Geranium robertianum*, *Geum urbanum* et *Hedera helix*.

Aucune espèce hygrophile n'a été observée sur la zone d'étude.

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Les Martres de Veyre 3 : Zone 2AU



Pâture



Prairie mésophile



Chênaie-Frênaie



Chênaie-Frênaie



Coulée verte



Fourrés arbustifs denses



Champ



Potager

Pâture

## Les Martres de Veyre 3 : Zone 2AU

### Résultats des sondages pédologiques

Les sondages pédologiques réalisés montrent la présence de zones humides en deux localités sur le site (cf. tableau diapo suivante). Un sondage positif a été observé au niveau de la « coulée verte » localisée dans une des prairies. Un second dans le champ à l'est de la zone d'étude a été mis en évidence. Néanmoins, s'agissant d'un espace cultivé, de nombreux remaniements liés au labour ont été opérés. Ce travail répété de la terre perturbe les premiers horizons et dénature une partie du sol. Ainsi, la zone humide pouvait à l'origine représenter une surface plus grande mais l'activité agricole a dénaturé en partie le sol. Selon les critères de l'arrêté seulement une petite surface à l'ouest du site est considéré comme en zone humide (isolée par des sondages adjacents négatifs).

**Deux petites zones humides sont par conséquent présentes sur le site.**



Sondage n° 13 - humide



Sondage n° 3 - non humide

Sondage n° 13 -  
Traces d'oxydoréduction



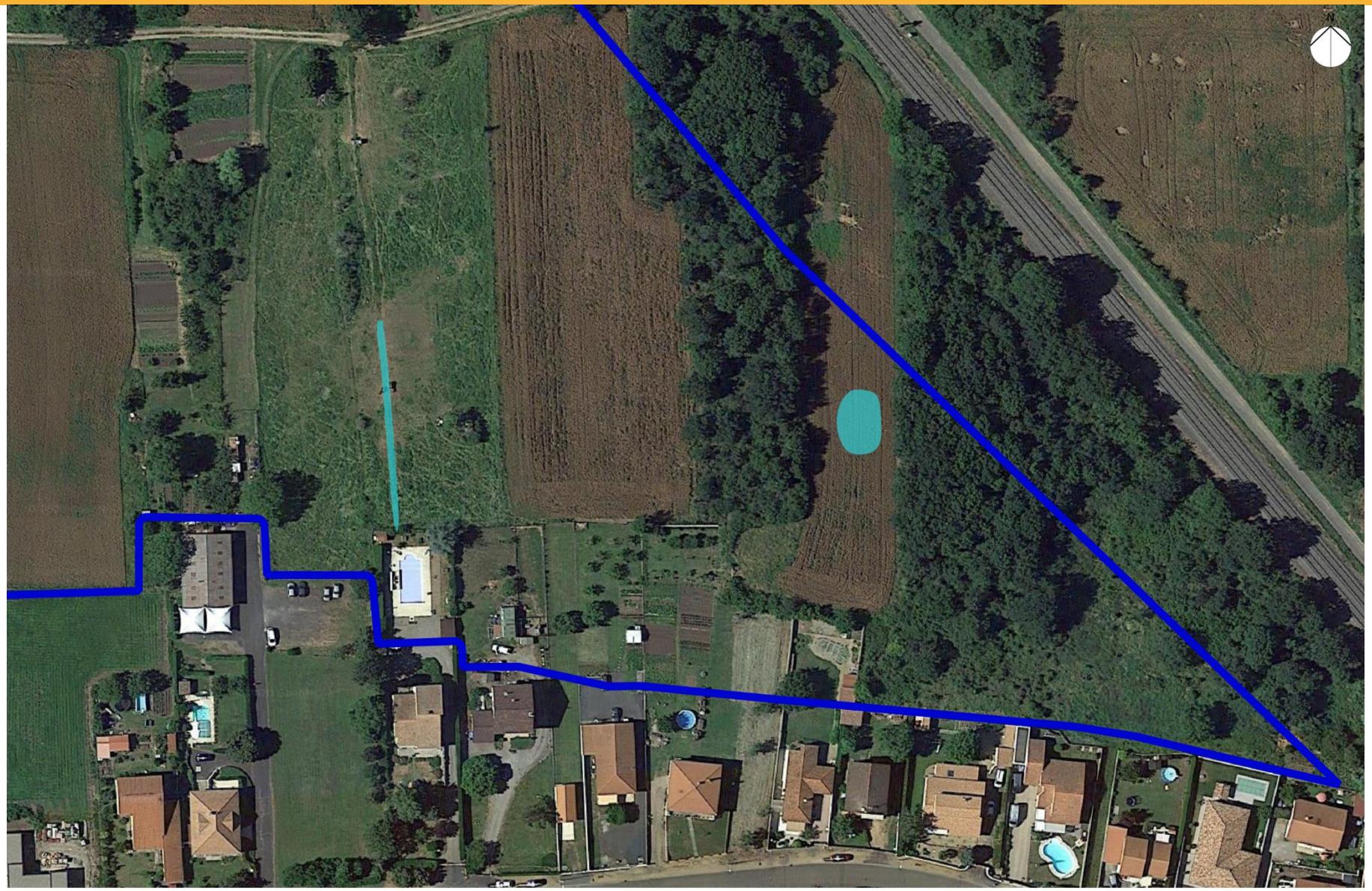
Sondage n° 2 - non humide

## Les Martres de Veyre 3 : Zone 2AU

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux dense
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux dense
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux dense
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux dense
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux dense
6	Non humide	IV a	Traces rédoxiques légères à partir de 40 cm mais ne s'intensifient pas en profondeur, pas de traces réductiques
7	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
8	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
9	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
10	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 55 premiers cm, sol brun argileux
11	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux dense
12	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
13	Humide	VI c1	Traces rédoxiques à partir de 40 cm puis s'intensifient vers 50 cm accompagnées par des tâches réductiques, sol limoneux, sondage dans un fossé
14	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol limoneux argileux
15	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
16	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
17	Humide	VI c1	Traces rédoxiques et réductiques à 45 cm, sol brun argileux
18	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
19	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
20	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
21	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

## Les Martres de Veyre 3 : Zone 2AU



Zone humide avérée

0 10 m

# Les Martres de Veyre 4 : OAP La Sagne

## Observations de la végétation

Le secteur est localisé sur un coteau sec où les champs de luzerne, les prairies méso-xérophiles, les jachères et les fourrés arbustifs denses forment une mosaïque. L'inventaire s'est concentré sur le secteur nord du site, où une zone humide potentielle a été identifiée par le SAGE.

Lors des prospections, le nord du site correspondait à un champ de luzerne et à un jardin privatif. Ce dernier accueille un potager, une pelouse artificielle et quelques arbres d'ornements isolés.

Quelques espèces caractéristiques des friches sont retrouvées dans le champ de luzerne : *Daucus carota*, *Chenopodium album*, *Lactuca serriola*, *Helminthocarica echinoides*...

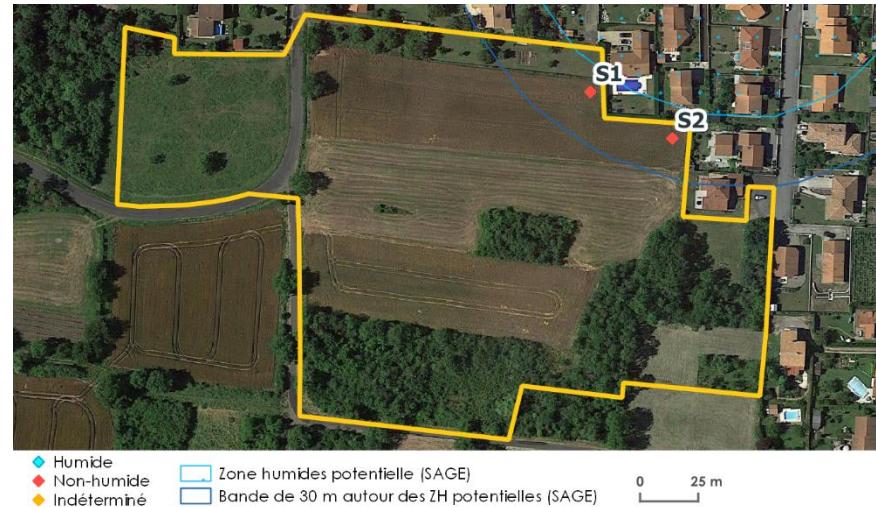
Aucune espèce hygrophile n'a été observée sur la zone.



## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Les Martres de Veyre 4 : OAP La Sagne

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, sec et caillouteux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, sec et caillouteux

Les sondages pédologiques réalisés montrent la présence d'un sol brun argilo-sableux, assez sec, ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, le site n'est pas localisé en zone humide.



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

## Les Martres de Veyre 5 : OAP Les Laguettes

### Observations de la végétation

Ce secteur d'OAP correspond à un champ, le long de la RD 225. Le critère botanique n'est donc pas exploitable sur cette parcelle.

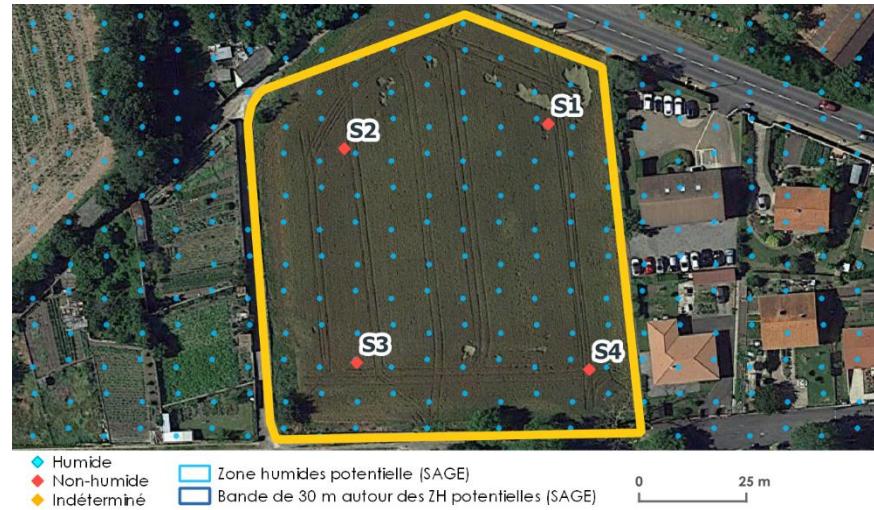


Champ

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Les Martres de Veyre 5 : OAP Les Laguettes

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux

Les sondages pédologiques réalisés montrent la présence d'un sol brun argilo-sableux, ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, le site n'est pas localisé en zone humide.



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide



Sondage n° 4 - non humide

## Les Martres de Veyre 6 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site longe la rivière de la Monne et sa ripisylve, constituée en partie de Frêne et d'Aulne glutineux. Ce boisement correspond à un habitat de zone humide. Les sous-strates accueillent notamment *Acer pseudoplatanus*, *Corylus avellana*, *Humulus lupulus*, *Eupatorium cannabinum*, *Convolvulus sepium*...

Plusieurs unités de végétations se dessinent au sein des différentes parcelles :

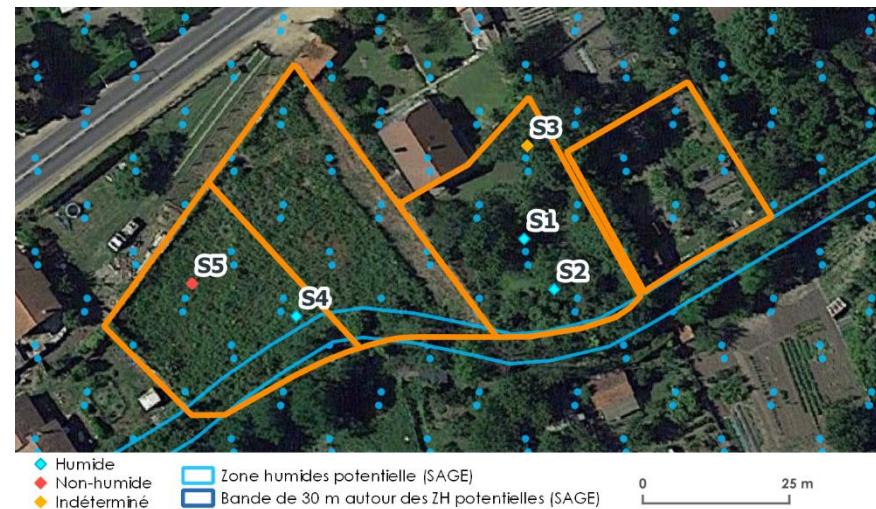
- Une friche à l'ouest très dense et hétérogène composée d'espèces telles que *Dipsacus fullonum*, *Cirsium vulgare*, *Cirsium arvense*, *Picris hieracioides*, *Daucus carota*, *Urtica dioica*, *Helminthocarica echinoides*. La dynamique naturelle du site engendre une colonisation du site par les ligneux (*Rubus sp.*, *Robinia pseudoacacia*, *Cornus sanguinea*, *Rosa canina*...). A proximité de la ripisylve, quelques pieds d'*Eupatorium cannabinum*, espèce indicatrice de zones humides, ont été observés mais leur recouvrement ne suffit pas à lui seul de statuer sur la nature humide du sol.
- Un verger localisé à l'arrière d'une habitation, formé de différents arbres fruitiers : pommiers, merisiers, noyers. Le couvert herbacé tapissant le dessous du verger se compose d'espèces appréciant les milieux forestiers et frais comme *Fragaria vesca*, *Hedera helix*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Viola sp.*, *Taraxacum sp.*.
- Un potager. N'ayant aucune autorisation des propriétaires, celui-ci n'a pas pu être prospecté.

Le critère botanique n'a pas permis de mettre en évidence directement la présence de zones humides sur le site mis à part pour la ripisylve établie le long de la Monne.

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Les Martres de Veyre 6 : Foncier libre



Friche



Ripisylve



Verger



La Monne



Verger



Eupatoire chanvrine



Aulnaie-Frênaie

# Les Martres de Veyre 6 : Foncier libre

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI d	Sondage tendancieux, traces réductiques légères vers 30 cm , sol argileux et frais
2	Humide	VI d	Traces réductiques à partir de 20 cm s'intensifiant vers 40 cm, sol argileux
3	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, aucune trace observée, sol brun argilo-sableux
4	Humide	VI d	Traces réductiques à partir de 30 cm, sol brun très argileux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, localisé sur un point haut

Trois sondages pédologiques présentent des horizons avec des traces d'hydromorphie. Ils sont localisés à proximité de la ripisylve de la Monne. La topographie du site concorde avec ces observations. Une pente suivant un axe nord-ouest/sud-est est présente, elle ressort très marquée notamment dans la friche. Un remaniement du sol doit être à l'origine de cette accentuation (butte surélevée au niveau du sondage 5).

**Ainsi, une zone humide a été délimitée en fonction de la topographie du site et du résultat des sondages.** La parcelle en potager n'a pas pu être expertisée, ainsi elle n'est pas identifiée comme une zone humide avérée. Toutefois, par précaution il est préférable de la considérer comme telle au regard de la topographie du site, sous réserve de pouvoir réaliser une expertise complète.



Sondage n° 1 - humide



Sondage n° 2 - humide



Sondage n° 4 - humide

## Les Martres de Veyre 6 : Foncier libre



Zone humide avérée

Zone humide potentielle

0 10 m

## Les Martres de Veyre 7 : Foncier libre

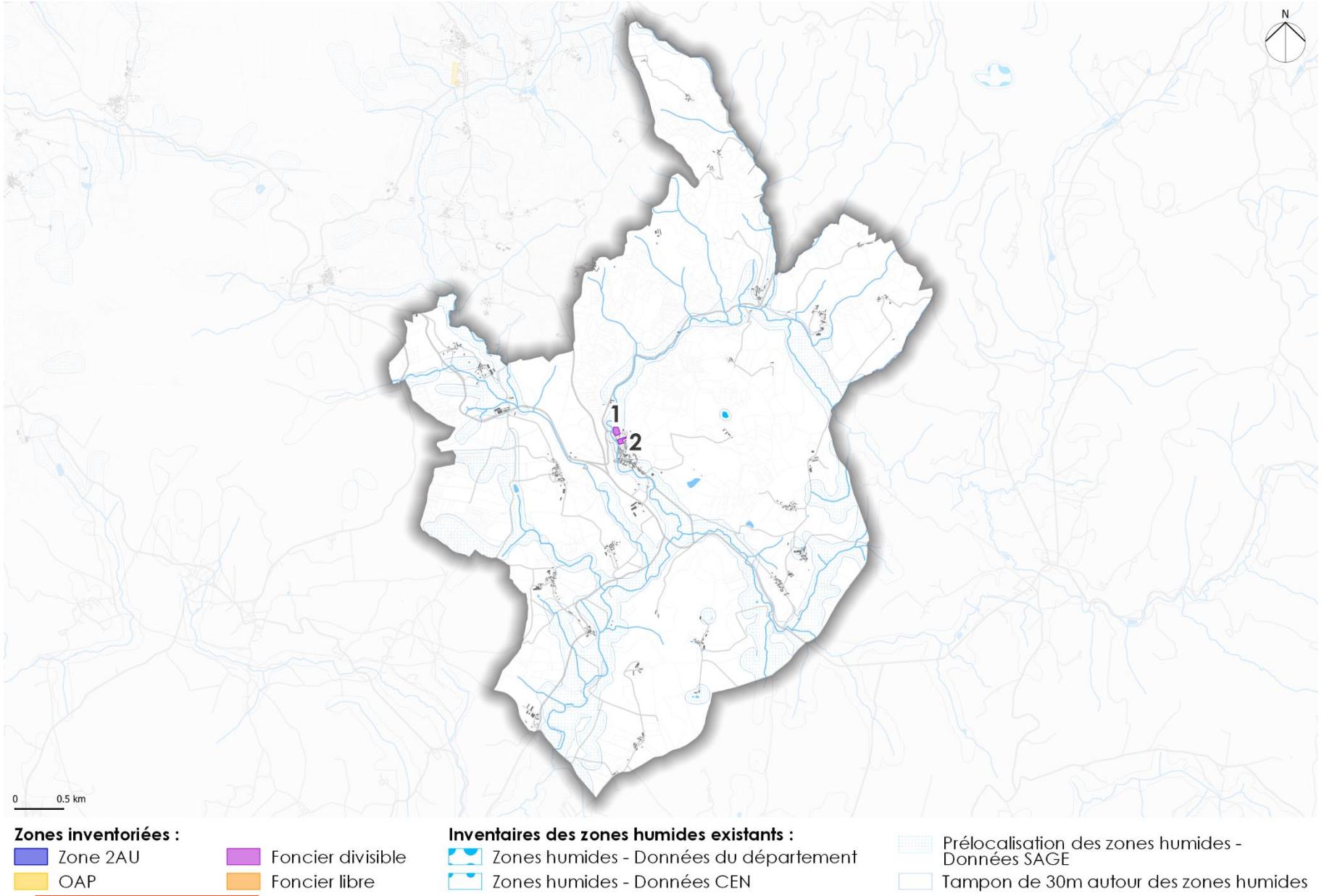
### Observations de la végétation

Le site se situe au sein du tissu urbain des Martres de Veyre dans un espace clos et inaccessible (pas d'autorisation des propriétaires). Au vu de la végétation dépassant des murs, la zone semble correspondre à une friche urbaine encadrée par des zones imperméabilisées.

**Il est impossible de statuer quand à la nature humide ou non du sol sur ce secteur.**



# MANGLIEU



## Manglieu 1 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site est occupé par une pâture équine, le long de la ripisylve de l'Ailloux (Aulnaie-Frênaie).

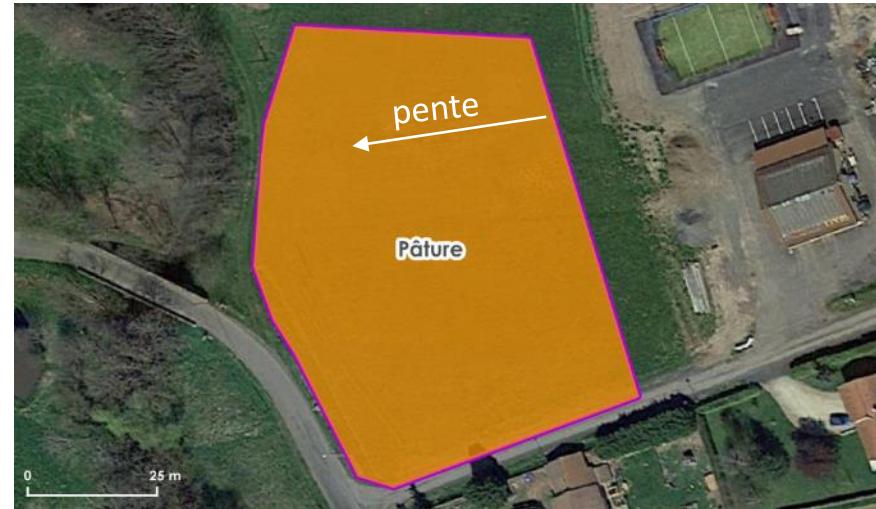
Le cortège végétal se caractérise par une dominance de poacées, accompagnées par des espèces typiques des pâtures mésophiles avec *Trifolium pratense*, *Potentilla reptans*, *Dactylis glomerata*, *Plantago lanceolata*, *Lotus corniculatus*, *Knautia arvensis*, *Centaurea jacea*.

Aucune espèce hygrophile n'a été recensée, bien que quelques patchs de végétation ressortent plus verts, renseignant sur la fraîcheur du sol.

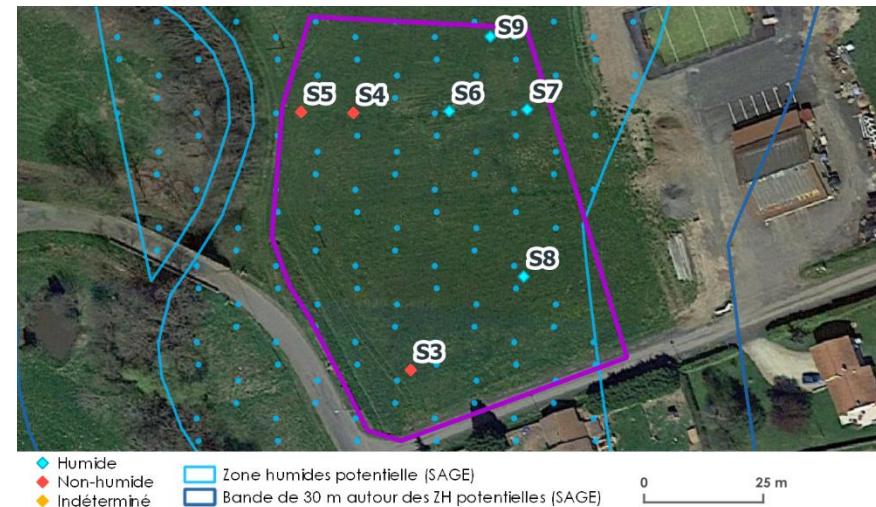


Pâture mésophile

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Manglieu 1 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux jusqu'à 25 cm puis horizon plus limoneux sableux après 25 cm
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux jusqu'à 25 cm puis horizon plus limoneux sableux après 25 cm
6	Humide	VI d	Traces rédoxiques dès 10 cm puis traces rédoxiques et réductives à partir de 30 cm
7	Humide	VI d	Traces rédoxiques dès 10 cm puis traces rédoxiques et réductives à partir de 30 cm
8	Humide	VI d	Traces rédoxiques dès 10 cm puis traces rédoxiques et réductives à partir de 20 cm
9	Humide	VI d	Traces rédoxiques dès 20 cm puis traces rédoxiques et réductives à partir de 30 cm, sol limoneux argileux

Plusieurs sondages sont ressortis positifs sur la zone de replat, localisée en partie est du site. De l'eau doit en effet stagner sur ce secteur, au moins une partie de l'année, avant de s'écouler jusqu'à l'Ailloux en contre-bas. **Cette zone est donc classée en zone humide.**



Sondage n° 7 - humide



Sondage n° 8 - humide



Sondage n° 9 - humide

## Manglieu 1 : Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

## Manglieu 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site correspond essentiellement à une prairie de fauche en pente accueillant au nord un potager.

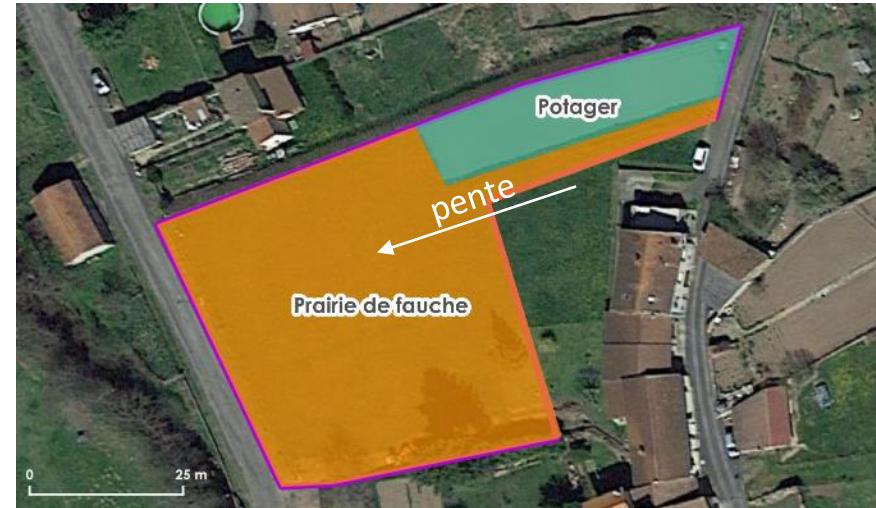
Cette prairie correspond à une formation herbacée dominée par les poacées telles que *Bromopsis erecta* ou *Schedonorus arundinaceus*. Le cortège est complété notamment par *Knautia arvensis*, *Achillea millefolium*, *Galium mollugo*, *Centaurea jacea*, *Plantago lanceolata*, *Rumex crispus*, *Centaurea jacea*, *Daucus carota*.

Aucune espèce indicatrice de zone humide n'est présente sur le site.

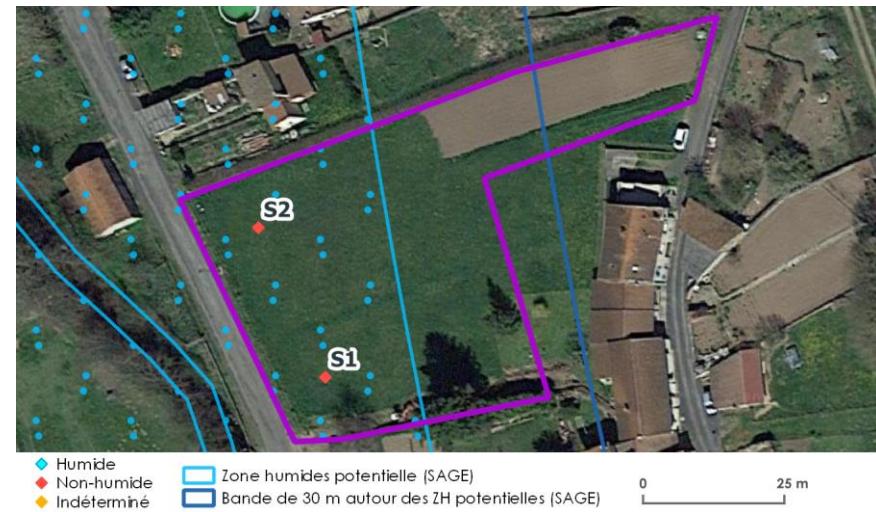


Prairie de fauche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Manglieu 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

nº sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux

Les sondages réalisés n'ont montré aucune trace d'hydromorphie.  
Le site n'accueille pas de zone humide.

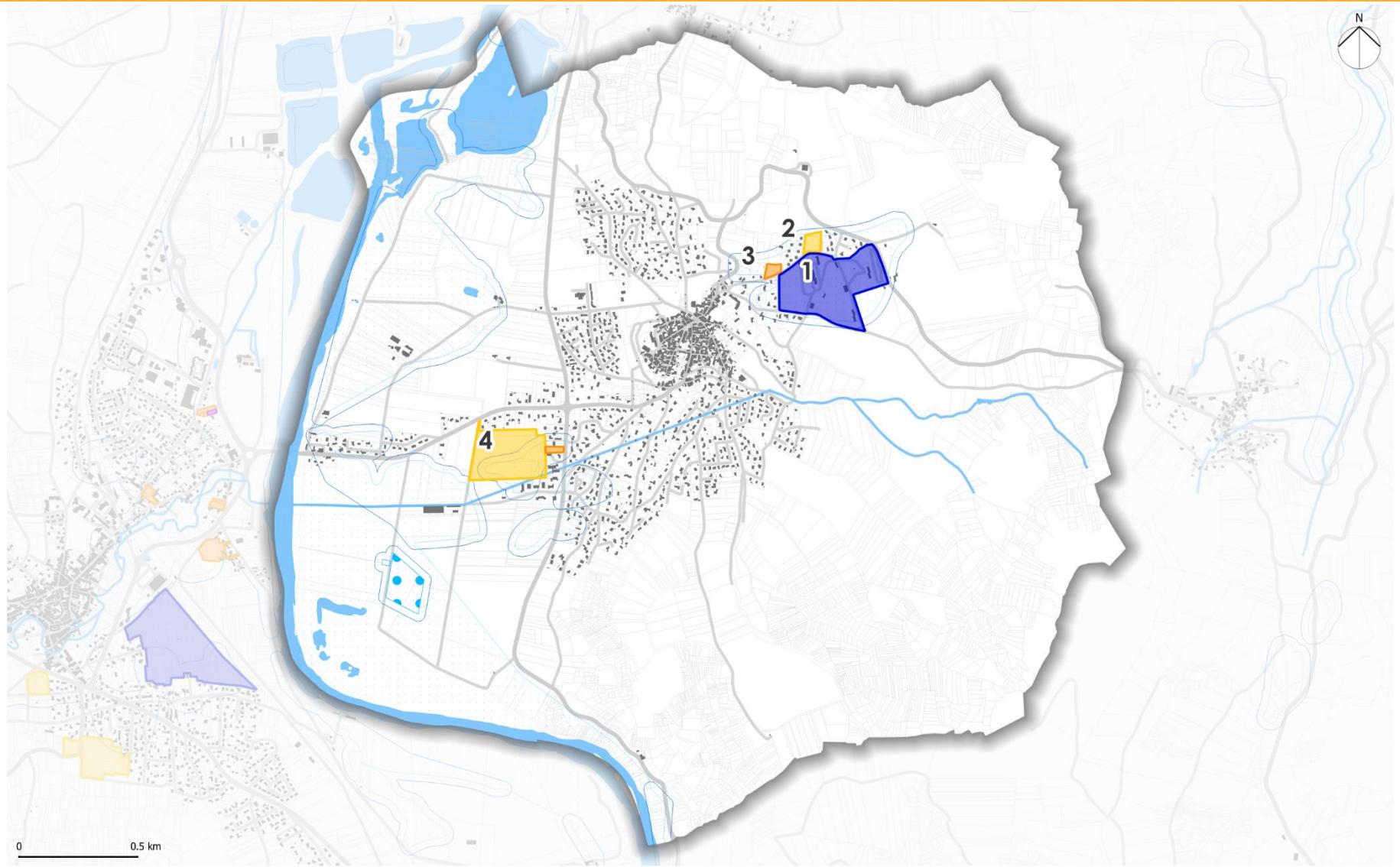


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

# MIREFLEURS



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

- Prélocalisation des zones humides - Données SAGE
- Tampon de 30m autour des zones humides

# Mirefleurs 1 : Zone 2 AU

## Observations de la végétation

Le site correspond à un ancien centre de vacances où une multitude d'aménagements avaient été mis en place. Il accueille également une grande diversité d'habitats : prairies mésophiles, friches, alignements d'arbres, bosquets, bois...

De nombreuses prairies sont présentes sur le site avec une composition très diversifiée. Il s'agit de formations dominées par les poacées comme *Bromopsis erecta*, *Arrhenatherum elatius*, *Dactylis glomerata*, *Elytrigia repens*, accompagnées par des espèces telles que *Medicago sativa*, *Salvia pratensis*, *Medicago minima*, *Knautia arvensis*, *Centaurea jacea*, *Daucus carota*, *Clinopodium nepeta*, *Convolvulus arvensis*... Certaines accueillent des espèces appréciant les milieux plus secs comme *Eryngium campestre*, *Xanthoselinum alsaticum*, *Hypericum perforatum*...

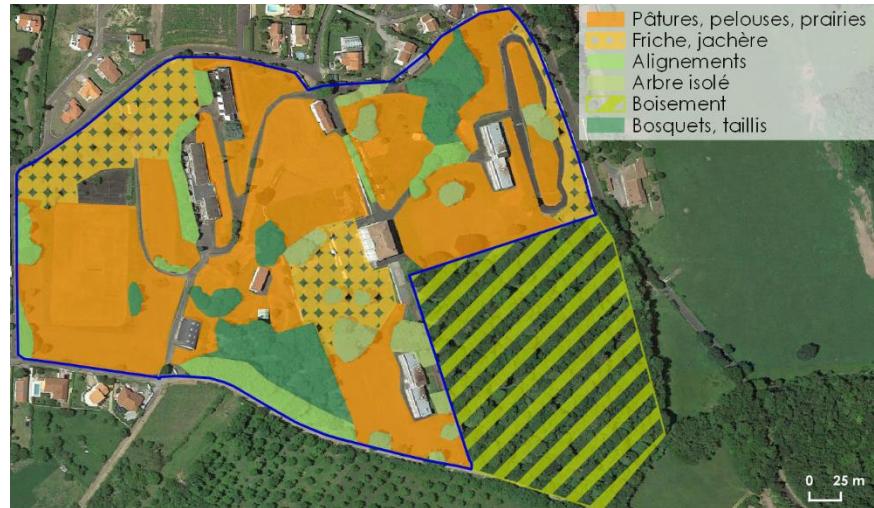
Plusieurs friches se sont également implantées suite à l'abandon du site. Leur composition est proche de celles des prairies mais elles accueillent également dans leur cortège des espèces caractéristiques des milieux enrichis : *Cirsium arvense*, *Lactuca perennis*, *Artemisia vulgaris*, ...

Des bosquets ou des arbres isolés sont disséminés sur le site. Ils comprennent aussi bien des espèces indigènes que des espèces ornementales. Ces formations accueillent notamment des espèces comme *Robinia pseudoacacia*, *Fraxinus excelsior*, *Tilia platyphyllos*, *Acer pseudoplatanus*...

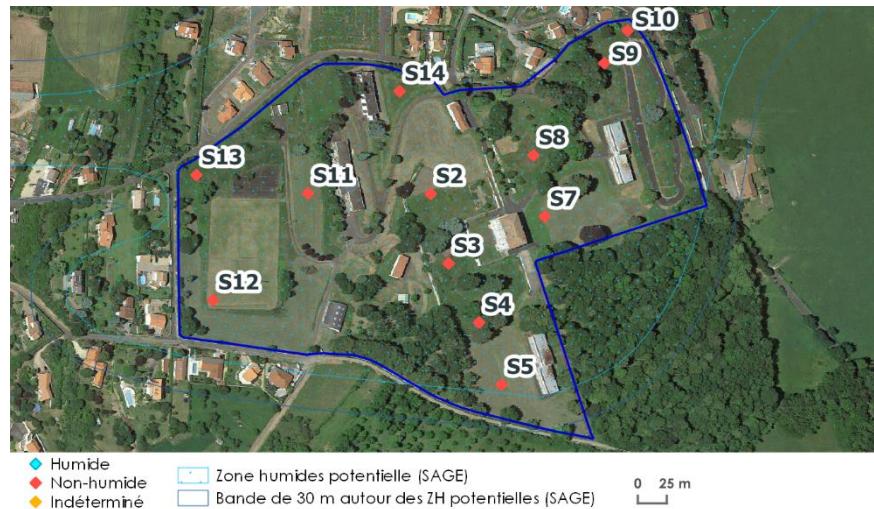
Un boisement de Frêne, Tilleul (*Tilia platyphyllos*) et d'Erable plane (*Acer platanoides*) a été préservé au nord du site. Son sous-bois diversifié comprend des espèces comme *Ulmus minor*, *Carpinus betulus*, *Crataegus monogyna*, *Euonymus europaeus*, *Daphne laureola*. Sa strate herbacée est relativement dense avec une dominance de *Brachypodium sylvaticum*, *Polygonatum odoratum*, *Hedera helix*.

Globalement, aucune espèce hygrophile n'a été observée sur la zone d'étude.

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Mirefleurs 1 : Zone 2 AU



## Mirefleurs 1 : Zone 2 AU

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, avec débris de matériaux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, avec débris de matériaux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun moins argileux, avec débris de matériaux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, avec débris de matériaux
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, horizon humifère sur les 5 premiers cm
7	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, caillouteux
8	Non humide	I, II ou III	Sol brun assez sableux sur les 10 premiers cm puis altération de la roche, bloqué à 25 cm
9	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux, plus dense et clair après 25 cm
10	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
11	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
12	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol limoneux brun clair
13	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
14	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux jusqu'à 30 cm puis horizon plus clair (altération roche)

L'ensemble des sondages réalisés n'a montré aucune trace d'hydromorphie.  
**Le site n'accueille pas de zone humide.**



Sondage n° 3 - non humide



Sondage n° 4 - non humide



Sondage n° 7 - non humide

## Mirefleurs 2 : OAP Bellevue

### Observations de la végétation

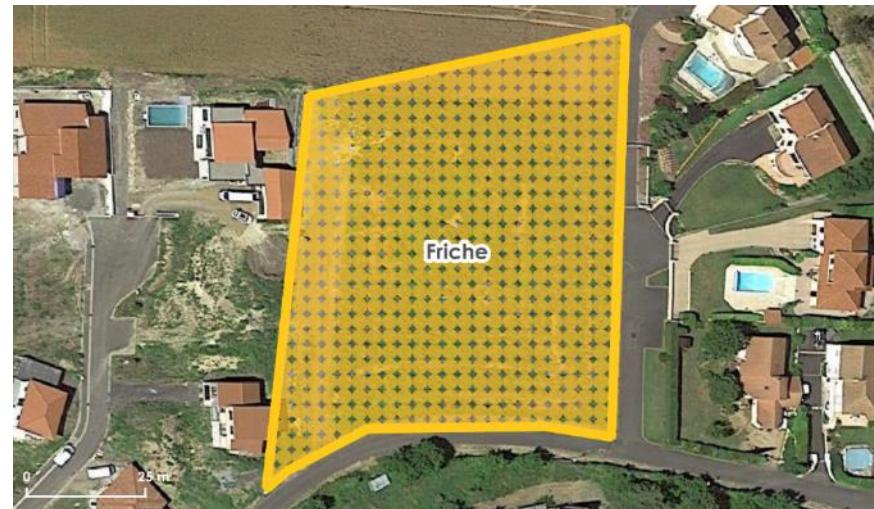
Un permis d'aménager a été déposé sur ce site. Ce terrain a subit un important remaniement à la suite duquel une friche s'est implantée, composée d'espèces spontanées comme *Cirsium arvense*, *Helminthocaricae echinoides*, *Dipsacus fullonum*, *Convolvulus arvensis*.

Aucune végétation hygrophile n'a été observée sur le site.

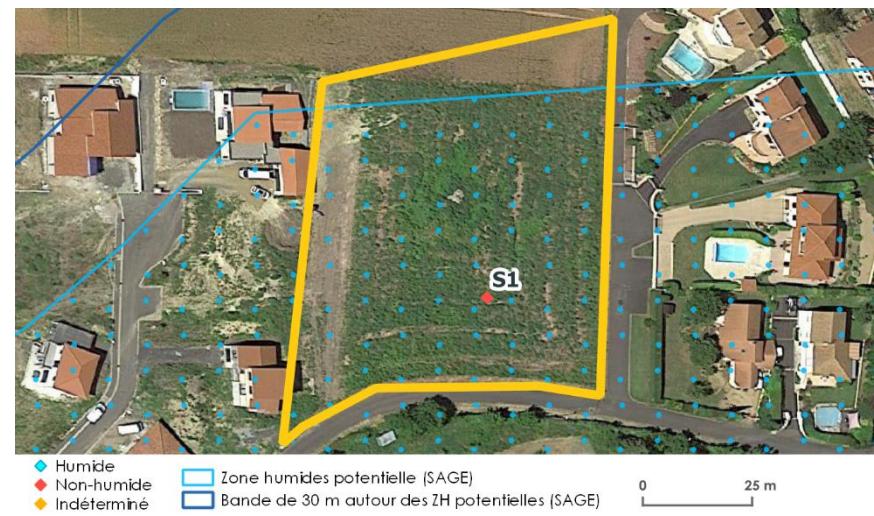


Terrain en friche avec un accès déjà imperméabilisé

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Mirefleurs 2 : OAP Bellevue

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, caillouteux

Le sondage réalisé n'a montré aucune trace d'hydromorphie. Il a mis en évidence la présence d'un sol brun argileux très caillouteux et présentant de nombreux débris. **Le site n'accueille pas de zone humide.**



Sondage n° 1 - non humide

## Mirefleurs 3 : Foncier libre

### Observations de la végétation

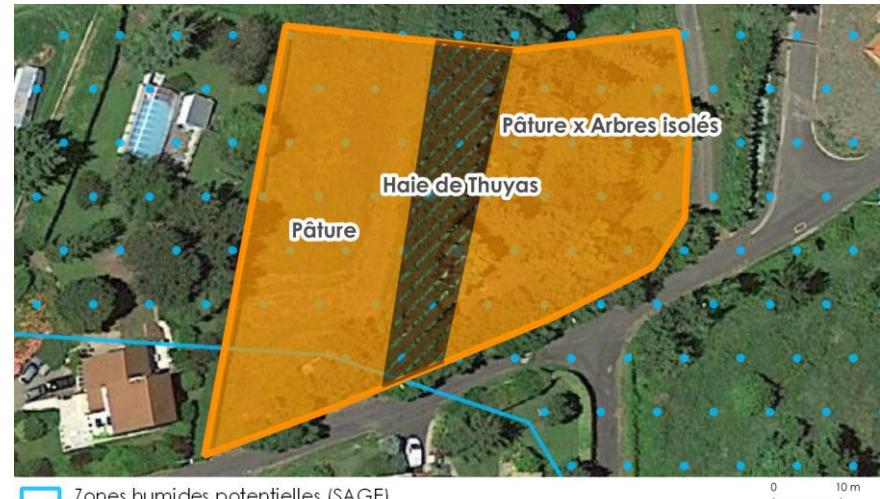
Ce site est occupé par une pâture d'équidés (chevaux et ânes) en propriété privée. Elle n'a pas pu être prospectée (pas d'autorisation des propriétaires). Cette pâture est traversée par une haie de Thuya avec à l'ouest un espace ouvert et à l'est une partie boisée, comprenant des résineux et des bouleaux. La strate herbacée accueille des espèces retrouvées dans les prairies ou zones enrichies comme *Daucus carota*, *Dipsacus fullonum*, *Xanthoselinum alsaticum*,

Bien que la zone ne semble pas humide, en l'état, il n'est pas possible de statuer sur le caractère humide ou non du sol.



Pâture d'équidés

### Cartographie des habitats naturels ou semi-naturels



Zone humide potentielle    Zones humides potentielles (SAGE)    Bande de 30m autour des ZH potentielles (SAGE)

## Mirefleurs 4 : OAP Le Daillard

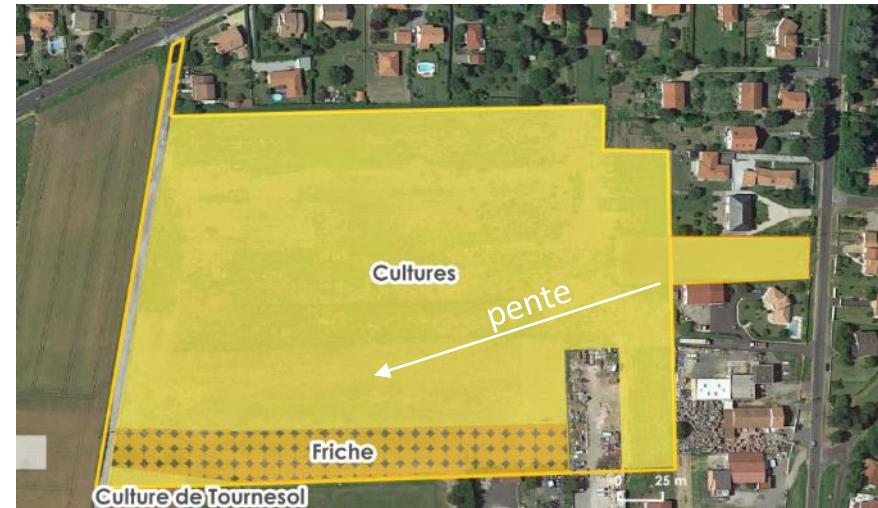
### Observations de la végétation

Le site correspond à un vaste champ à proximité du stade communal. Lors des prospections, une petite partie au sud de la zone était laissée en jachère, colonisée par des espèces exotiques envahissantes telles que *Robinia pseudoacacia*, *Erigeron canadensis* mais aussi par des *Setaria sp.* et *Echinochloa crus-galli*. Le développement de ces espèces ne justifie pas la présence d'une zone humide sur la zone.

Ainsi, le critère botanique n'a pas permis d'identifier de zone humide sur le site.



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



# Mirefleurs 4 : OAP Le Daillard

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, caillouteux
2	Humide	VI d	Traces rédoxiques et réductives à partir de 30 cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun très argileux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun très argileux, caillouteux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun très argileux
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Seul le sondage pédologique 2 s'est révélé positif. Il présente des traces rédoxiques et réductives à partir de 30 cm. Les sondages adjacents se sont révélés négatifs. Cette observation peut s'expliquer par la topographie du site. En effet, le sondage positif se situe en bas de pente, dans une petite dépression. De plus, un témoignage local nous a confirmé que ce secteur était propice à la rétention d'eau en hiver.

Ainsi, la zone humide a été délimitée autour de ce point en intégrant la topographie locale. A noter que le fort remaniement du sol (labour) peut influencer les résultats.



Sondage n°1 - non humide



Traces rédoxiques et réductives à partir de 30 cm

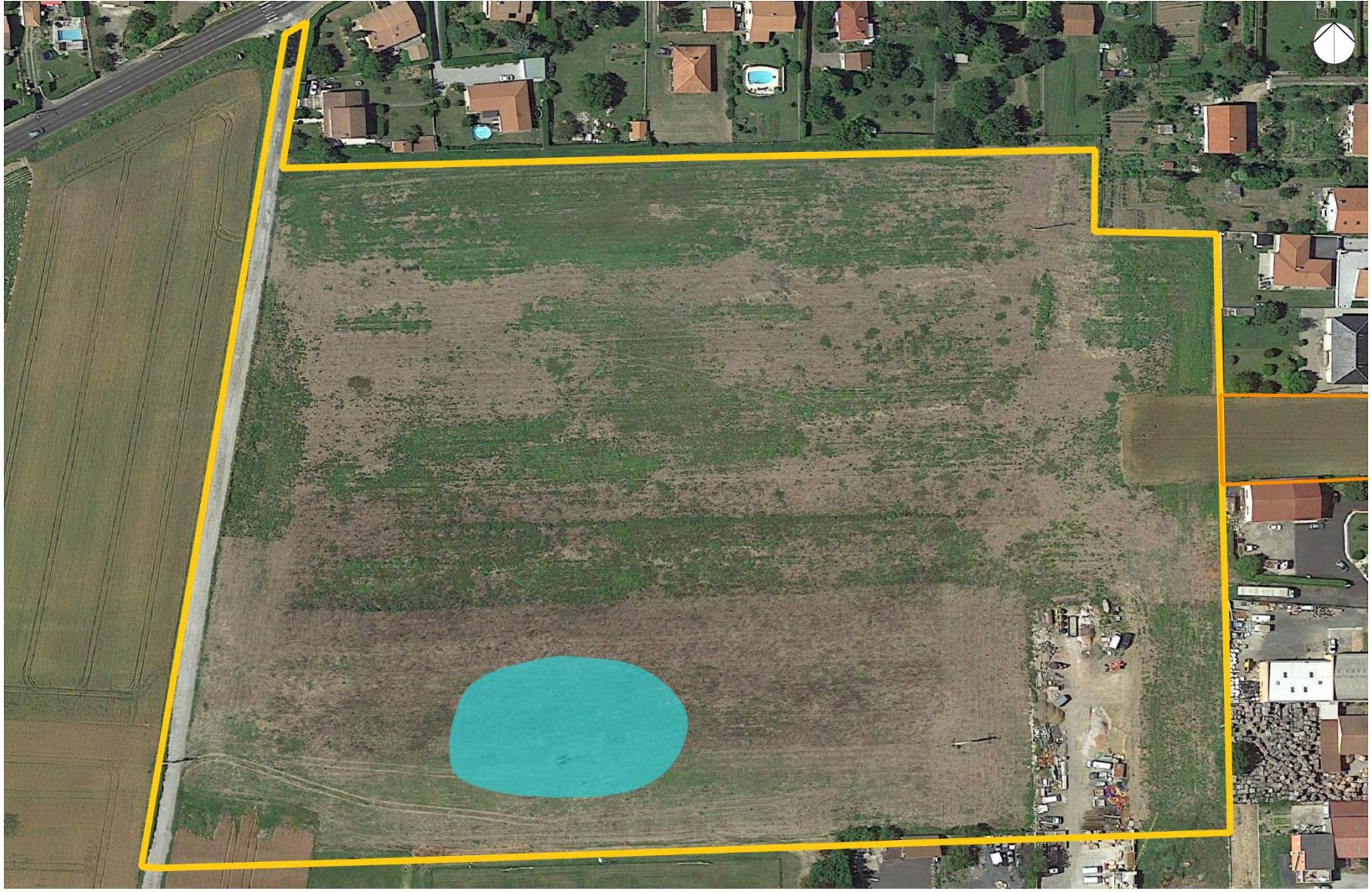


Sondage n°2 - humide



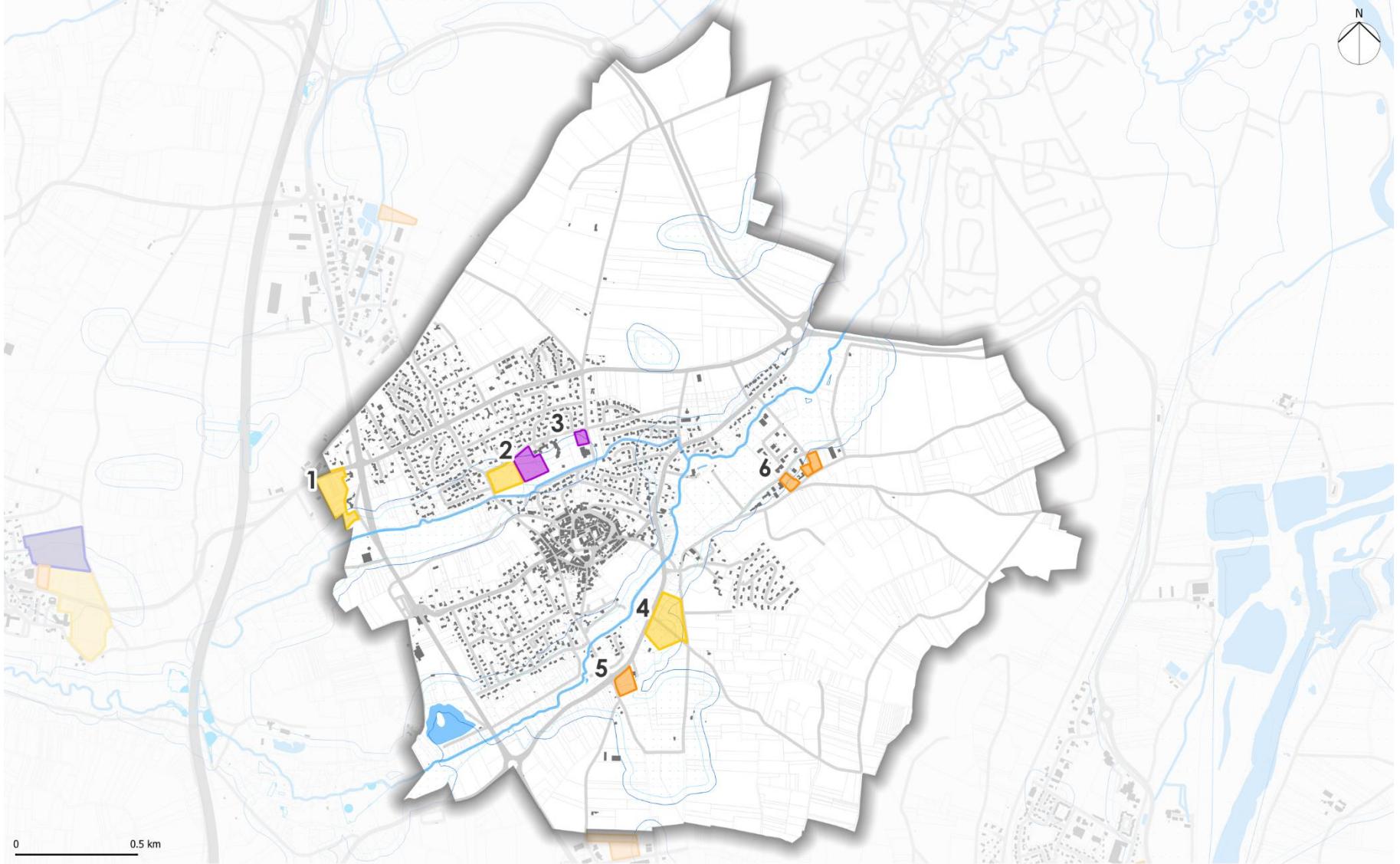
Sondage n°3 - non humide

## Mirefleurs 4 : OAP Le Daillard



Zone humide avérée

0 10 m



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# Orcet 1 : OAP Petit Orcet Nord

## Observations de la végétation

La recherche de zones humides s'est faite au sud du site au regard de la localisation des zones humides potentielles. La végétation ne fait pas clairement ressortir la présence de zones humides sur le site.

Le sud de la zone accueille une haie de lauriers ornementaux, une friche, un verger, un boisement de *Populus nigra* et des alignements d'arbres (Tilleuls, résineux). Un fossé à sec longe le sud du site sous le boisement et la haie de lauriers,

La friche se compose de diverses espèces non hygrophiles comme *Pastinaca sativa*, *Cirsium arvense*, *Elytrigia repens*, *Arrhenatherum elatius*, *Helminthocarchoidea*, *Brachypodium pinnatum* ou encore *Vicia sativa*.

Une partie du boisement de Peupliers se situe sur un butte surélevée tandis que le reste de l'habitat s'est développé au niveau du fossé en contre-bas. La strate arbustive accueille des espèces comme *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Sambucus nigra*, *Corylus avellana*, *Rubus sp.*, *Ulmus minor*. Le tapis herbacé est notamment couvert par le Lierre grimpant et la Clématite des haies. Pour confirmer la nature humide des boisements de Peupliers noirs, des sondages pédologiques doivent être réalisés. Or, un sondage positif a été observé dans le fossé, cette partie est donc considérée en zone humide.

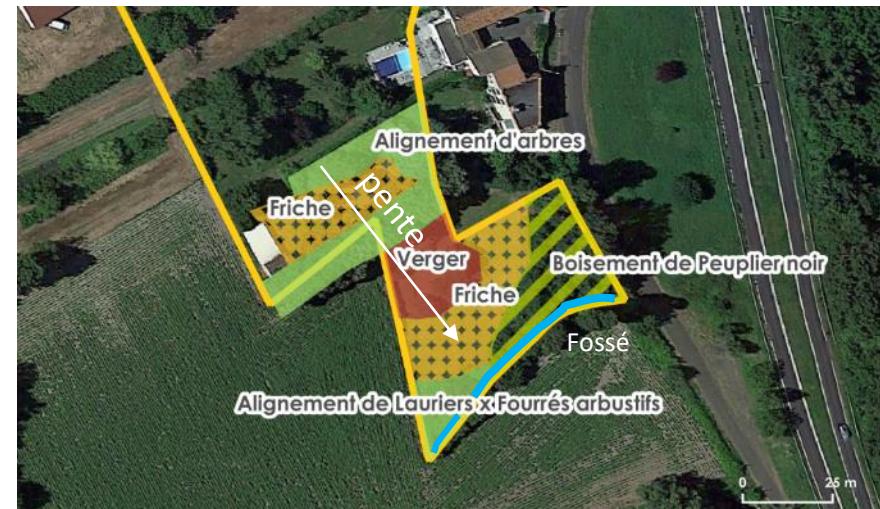


Friche et Verger

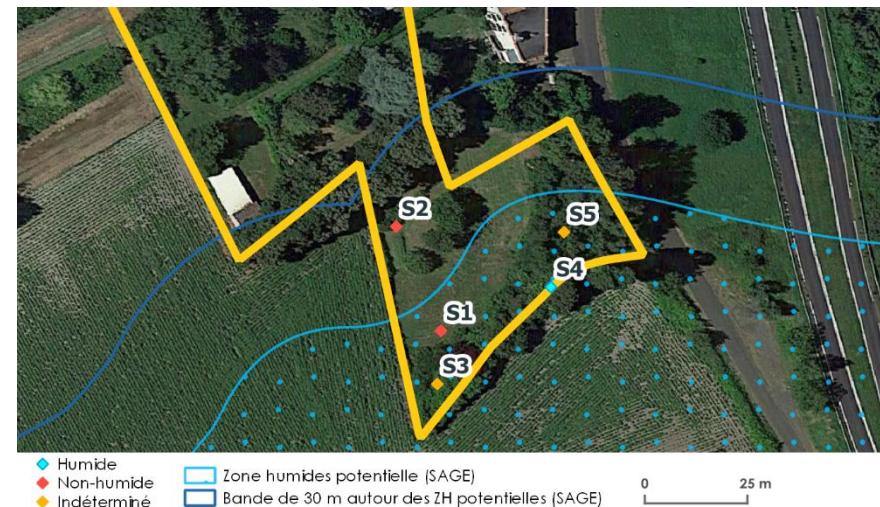


Boisement de Peupliers

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



# Orcet 1 : OAP Petit Orcet Nord

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 65 premiers cm, sol argileux brun, présence de débris
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol argilo-sableux
3	Indéterminé	-	Refus à 45 cm, aucune trace d'hydromorphie, sol brun argileux
4	Humide	Vid	Sol argileux avec traces réductives à partir de 35 cm
5	Indéterminé	-	Refus à 35 cm, sondage réalisé sur une butte surélevée, sol plus sableux

Seul le sondage pédologique 4 s'est révélé positif. Il présente des tâches réductives à partir de 35 cm. Cette observation peut s'expliquer par la topographie du site. En effet, le sondage positif se situe en bas de pente, dans un fossé.

Ainsi, la zone humide a été délimitée selon le fossé et la présence du boisement de Peupliers.



Verger



Haie de Lauriers



Sondage n° 1 - non humide



Traces réductives à partir de 35 cm

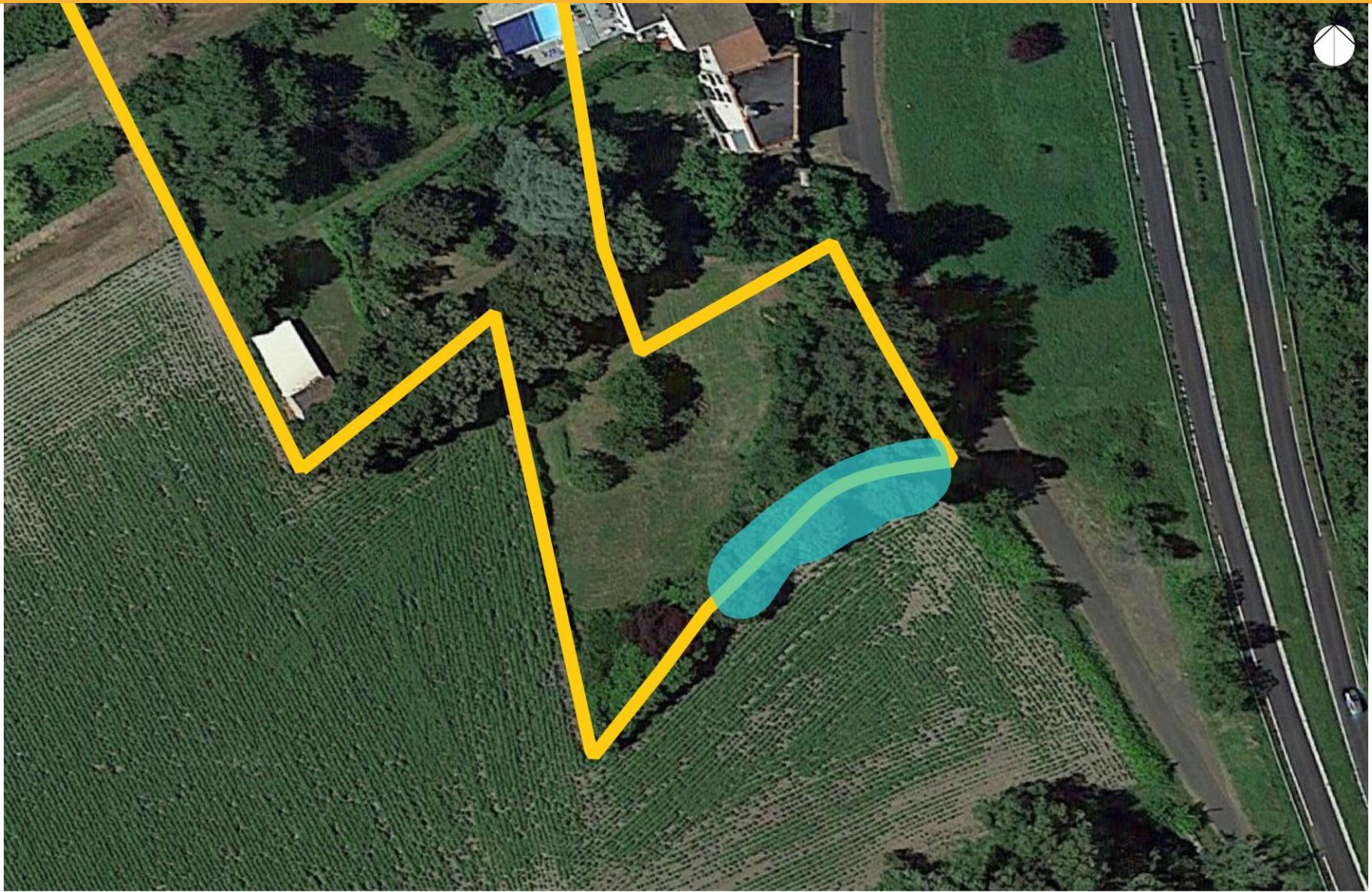


Sondage n° 4 - humide



Sondage n° 2 - non humide

## Orcet 1 : OAP Petit Orcet Nord



Zone humide avérée

0 10 m

## Orcet 2 : OAP Les Courtiaux & foncier libre

### Observations de la végétation

Le secteur correspond à une zone prévue pour une OAP contigüe à une zone de foncier libre. Une partie de cette dernière a déjà été aménagée, le reste est occupé par une pelouse très dégradée où aucun relevé n'a pu être réalisé. Le secteur de l'OAP, plus à l'ouest, est actuellement exploité en culture de maïs.

**Le critère botanique ne met donc pas en évidence la présence de zones humides sur les deux sites.**

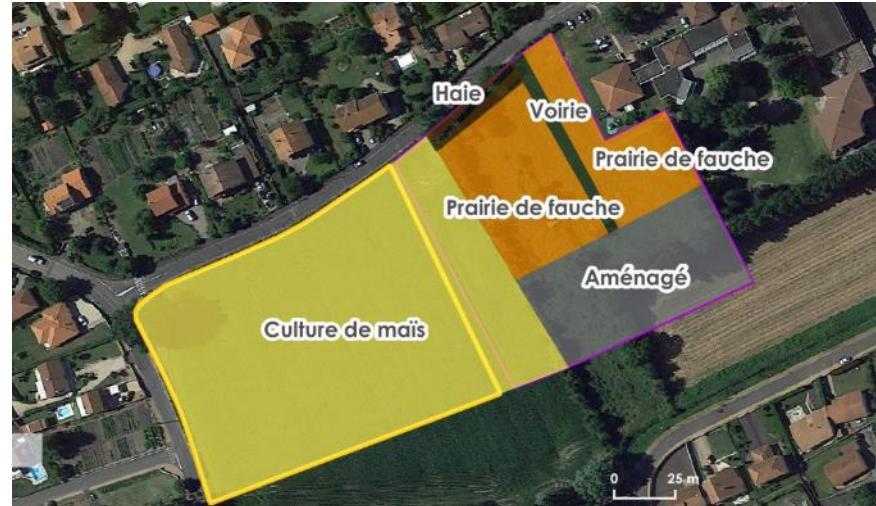


Champ de maïs

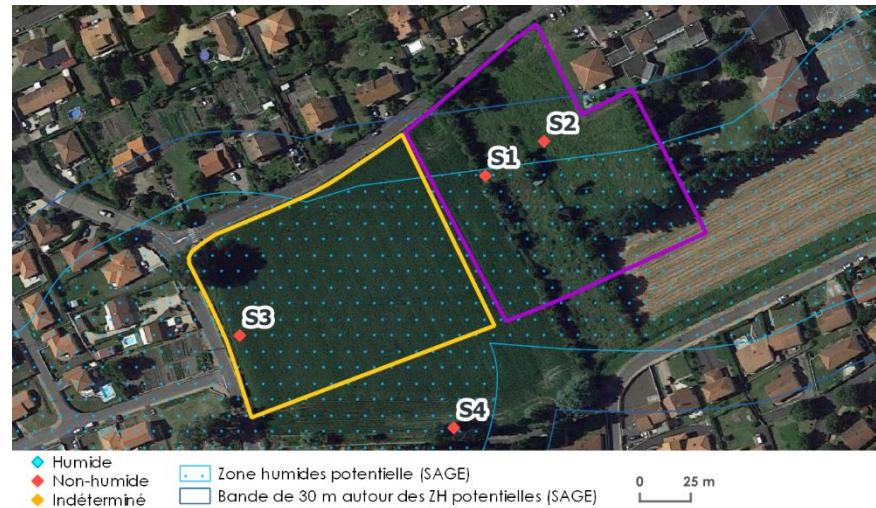


Pelouse

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Orcet 2 : OAP Les Courtiaux & foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

nº sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

L'ensemble des sondages réalisés n'a montré aucune trace d'hydromorphie. Le site n'accueille pas de zone humide. A noter que la culture du champ de maïs n'a pas permis d'expertiser le centre de la parcelle et que les labours répétés dénaturent fortement le sol.



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 3 - non humide



Sondage n° 4 - non humide

## Orcet 3 : Foncier libre

### Observation de la végétation

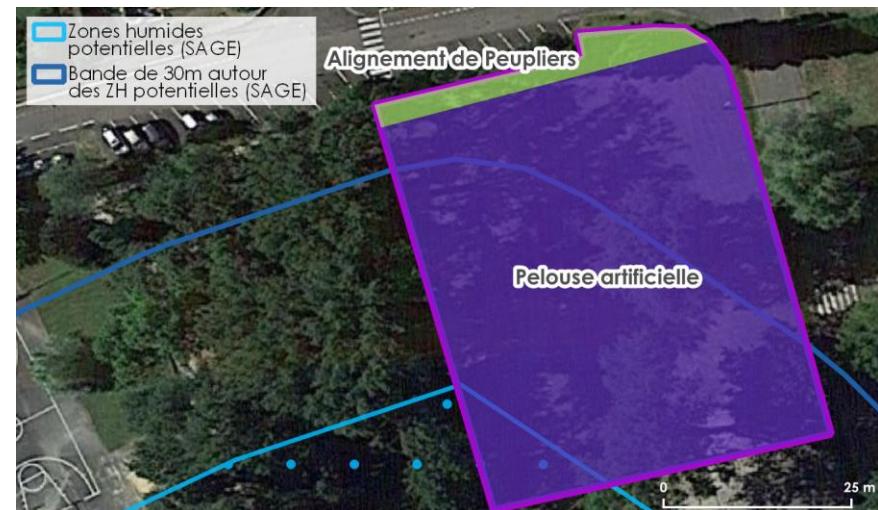
Le site est occupé par une pelouse artificielle très entretenue se composant d'espèces comme *Lolium perenne*, *Plantago lanceolata*, *Plantago major*, *Convolvulus arvensis*... Ces espèces ne sont pas indicatrices de zones humides.

Toutefois, des individus isolés de Saules blancs et de Peupliers sont présents, indiquant une présence d'eau en profondeur.



Pelouse artificielle

### Cartographie des habitats naturels



### Résultats des sondages pédologiques

Le sol est ressorti très sec et en partie remblayé ne permettant pas de réaliser des sondages très en profondeur. Après plusieurs tentatives, les sondages n'ont pas permis de creuser à plus de 10 cm de profondeur.

Le remaniement du site a très certainement dénaturé le sol. Si une zone humide était présente, elle ne l'est certainement plus.

## Orcet 4 : OAP Rue des Vergers

### Observations de la végétation

Ce secteur d'OAP se caractérise par une alternance de cultures (luzerne, tournesol) et de formations boisées (bois, bosquets et haies).

Le boisement, localisé au sud-ouest, est dominé par les essences suivantes : *Salix alba*, *Populus nigra*, *Fraxinus excelsior*, *Robinia pseudoacacia*. En sous-strate sont retrouvés *Prunus spinosa*, *Crataegus monogyna*, *Corylus avellana*, *Euonymus europaeus*, *Cornus sanguinea*, *Ulmus minor*. Le couvert herbacé accueille des prêles, des laîches et du lierre. Cet habitat correspond à une formation humide.

Les bosquets et haies prennent la forme de fourrés très denses et impénétrables. Ils sont constitués essentiellement de *Prunus spinosa*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Fraxinus excelsior*, *Ulmus minor* ou encore *Rosa canina*. La végétation présente au sein de ces formations boisées n'apparaît pas caractéristique des zones humides.

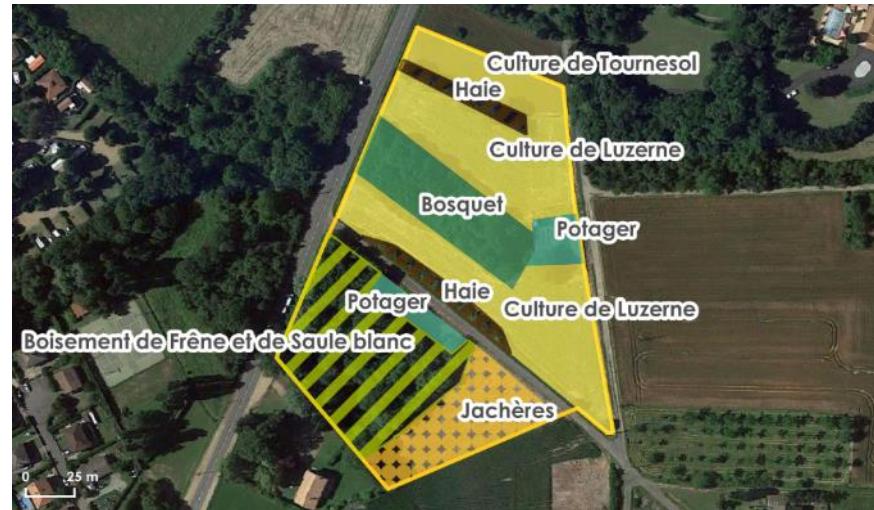


Boisement humide

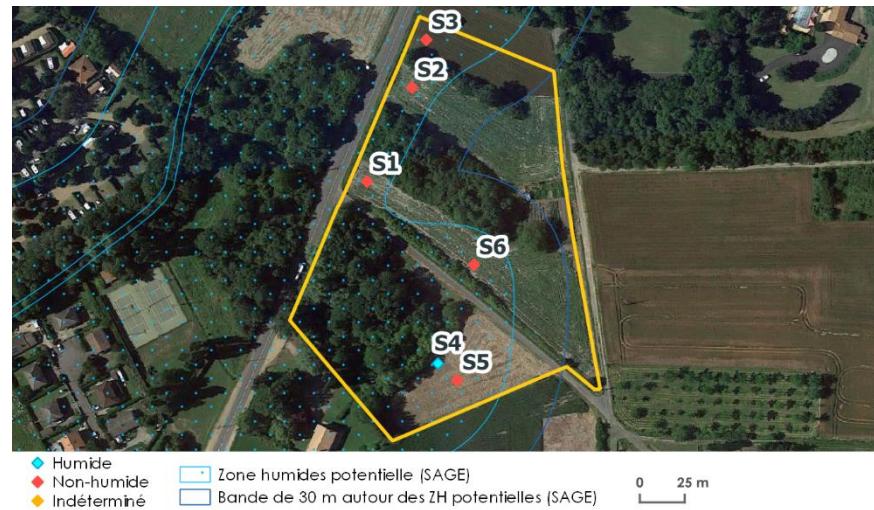


Bosquets

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Orcet 4 : OAP Rue des Vergers

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
4	Humide	VI d	Traces réodoxiques et réductives dès les 10 premiers cm
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, caillouteux

Seul le sondage 4 est ressorti humide, il a été localisé le long du boisement de Saule blanc. Ainsi, la zone humide se cantonne au peuplement humide. A noter que l'exploitation du sol (labour) liée aux différentes cultures peut avoir dénaturée les premiers horizons du sol. La zone humide pouvait être plus vaste à l'origine.



Friche



Culture de luzerne



Sondage n° 4 - humide

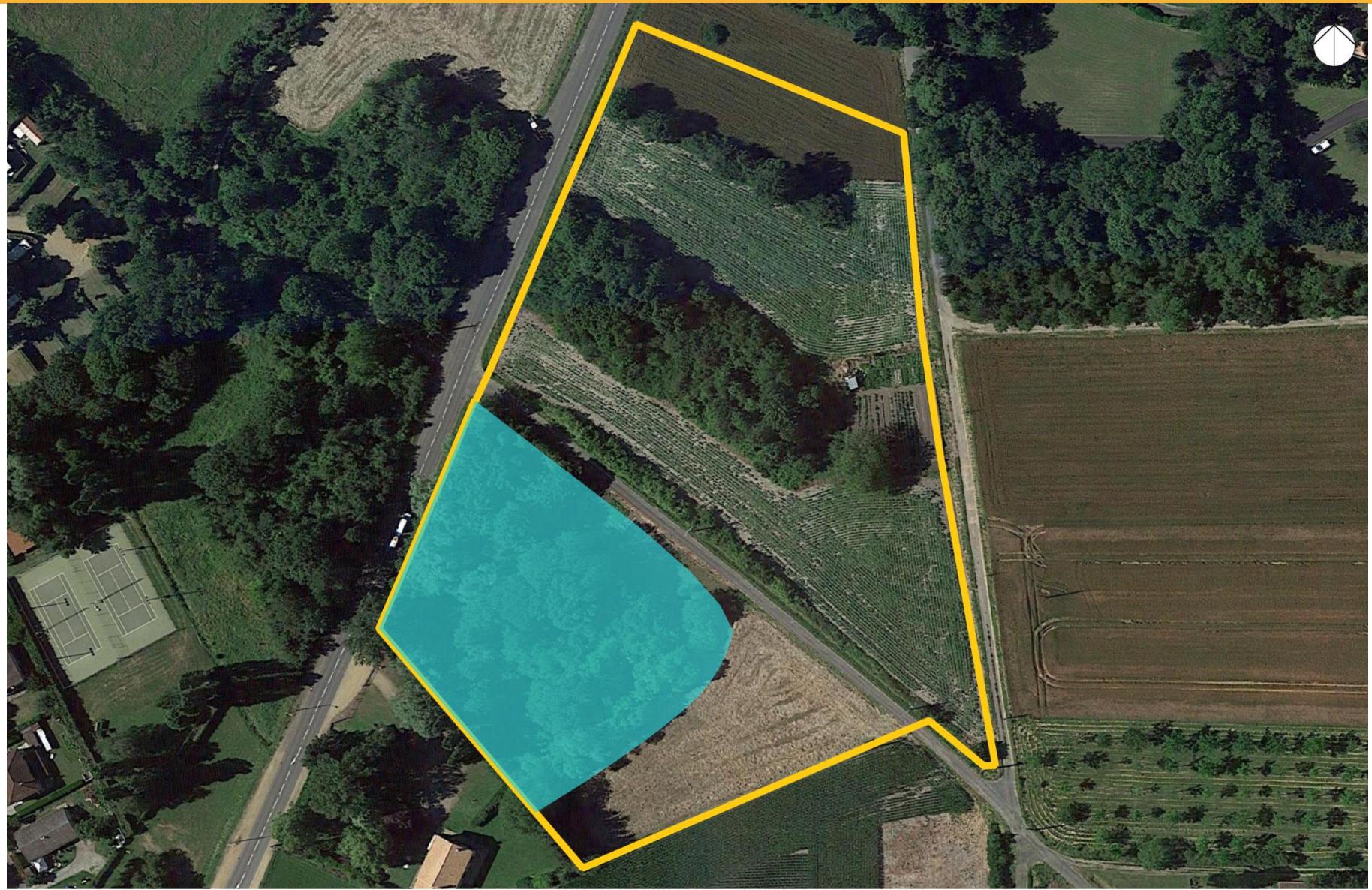


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

## Orcet 4 : OAP Rue des Vergers



Zone humide avérée

0 10 m

## Orcet 5 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site correspond à une friche très rudéralisée le long du stade de foot. Ce milieu ressort très hétérogène avec des espèces telles que *Elytrigia repens*, *Daucus carota*, *Helminthocar echioides*, *Melilotus alba*, *Medicago sativa*, *Dipsacus fullonum*, *Artemisia vulgaris*, *Chenopodium album*, *Schedonorus arundinaceus*. Un patch de jeunes Saules blancs (*Salix alba*), espèce indicatrice de zone humide, a notamment été retrouvé dans la friche.

Une zone rudérale est également comprise au sein de la friche, où de nombreux dépôts (fumier, tas de sable, tas de terre...) ont été effectués limitant le développement de la végétation.

Un fossé longe la limite ouest du site où se développe *Berula erecta* et *Nasturtium officinale*, deux espèces indicatrices de zone humide.

Un espace de pelouse artificielle est comprise dans la zone d'étude.

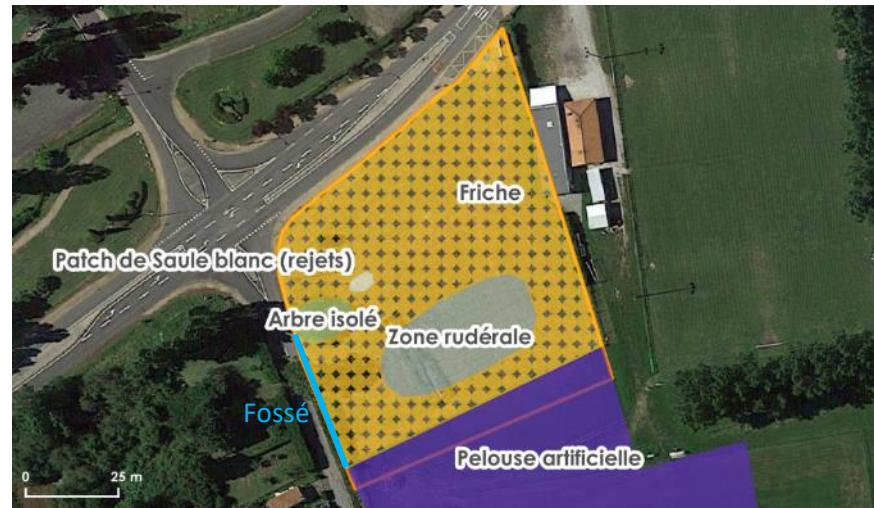


Friche

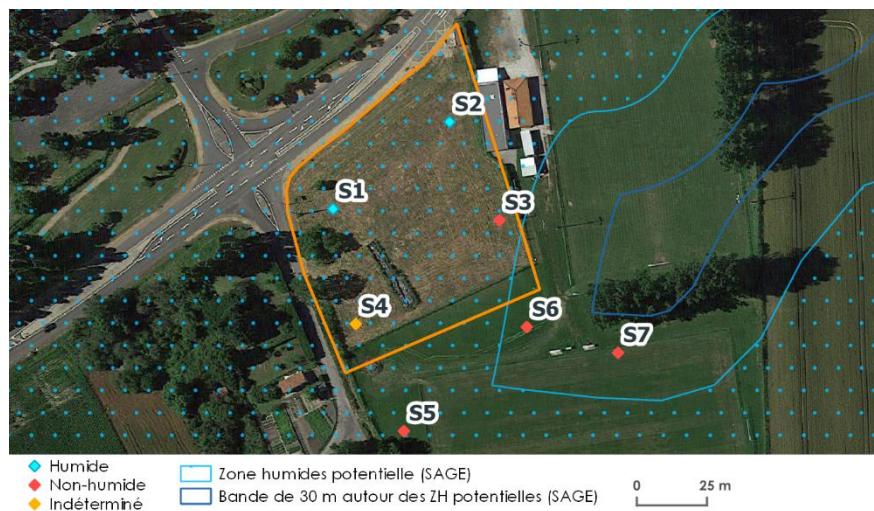


Zone rudérale

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Orcet 5 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VId	Sol argileux présentant des tâches rédoxiques et réductives à 20 cm, devenant plus clair et sableux après 20 cm
2	Humide	VId	Sol argileux présentant des tâches rédoxiques et réductives à partir de 10 cm, observation très nette après 20 cm
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux
4	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, pas de traces observées
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun très argileux, horizon plus grisâtre après 25 cm
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
7	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux

Les deux premiers sondages sont ressortis humides avec des tâches rédoxiques et réductives apparaissant entre 10 et 20 cm. Ces sondages confortent les observations de Saule blanc faites lors de la phase d'identification de la végétation. Ainsi, la partie Nord de la zone est considérée en zone humide.

Le sondage 4 n'ayant pas permis d'aller en profondeur et au vu de la topographie plane du secteur, des sondages complémentaires ont été faits à proximité, au sud du site (5,6,7) pour confirmer la nature non humide du sol autour du site.



Sondage n° 1 – humide



Patch de *Salix alba*

Sondage n° 2 – humide



Sondage n° 3 – non humide

## Orcet 5 : Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

## Orcet 6 : Foncier libre

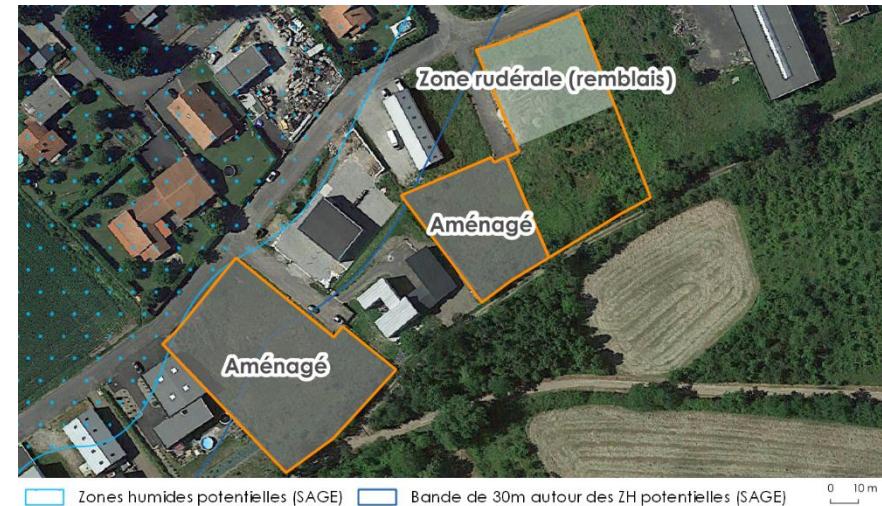
### Observation de la végétation

Des parcelles non aménagées étaient à inventorier sur ce secteur, cependant, elles ont entre temps été construites. Lors des prospections, seul un espace n'était pas encore occupé mais l'important remaniement qu'il a subit a complètement déstructuré le sol, rendant le diagnostic impossible.

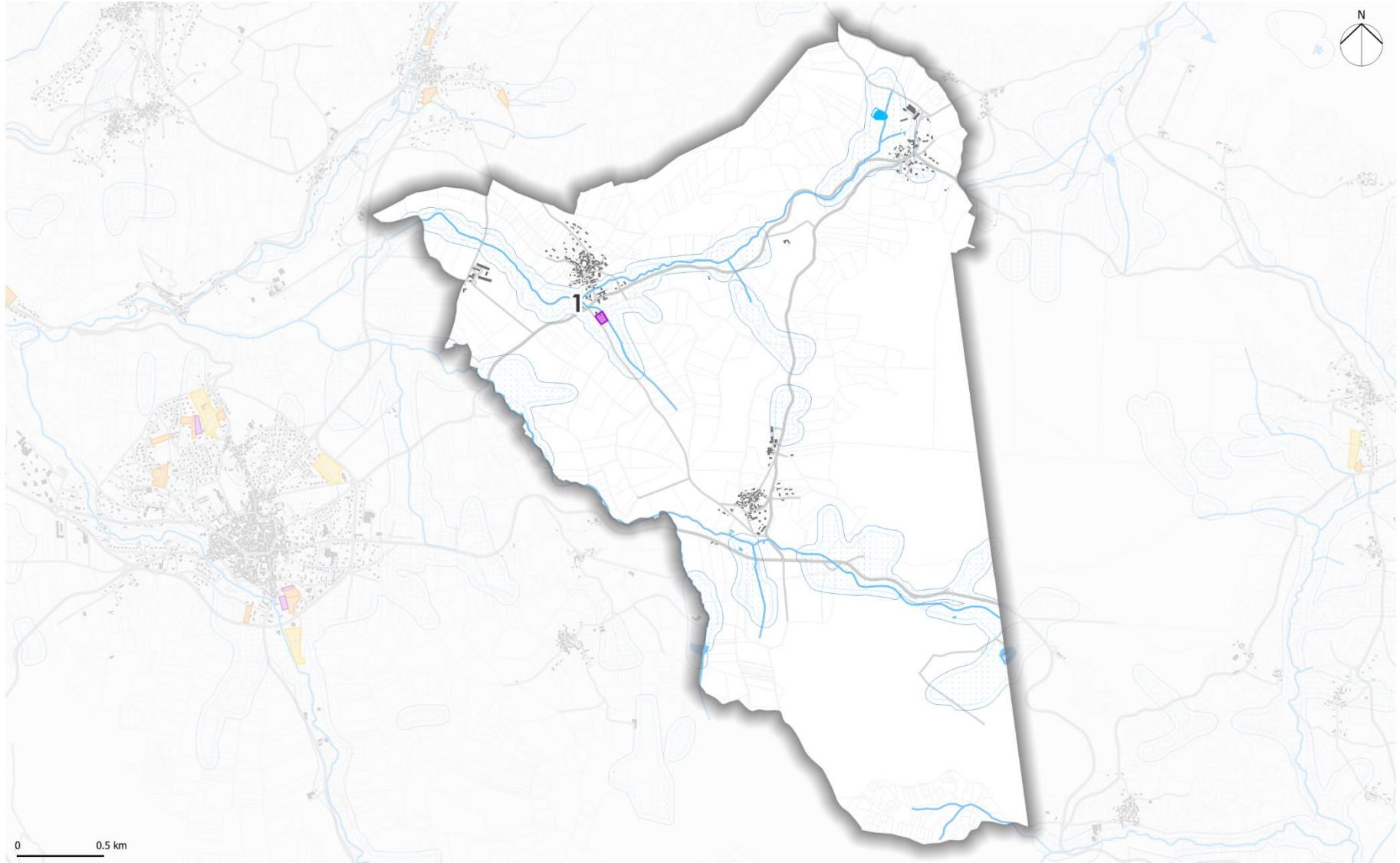


Zone rudérale remaniée

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



# PIGNOLS



## Zones inventoriées :

Zone 2AU

OAP

Foncier divisible

Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# Pignols 1 : Foncier divisible

## Observations de la végétation

Le site correspond à un jardin privatif. Une habitation a été construite sur la partie nord-ouest de la parcelle étudiée. Les habitats présents sur le reste de la zone correspondent à une pelouse, un potager et une ripisylve implantée le long du ruisseau au nord-est du site.

**La ripisylve, habitat de zones humides, se caractérise par une haute strate arborée de *Populus nigra*, *Salix alba*, *Fraxinus excelsior*. *Cornus sanguinea*, *Prunus mahaleb*, *Fraxinus excelsior*, *Corylus avellana* sont retrouvés en strate arbustive.**

Une pelouse s'est développée sur le reste du site récemment remanié. Ainsi, cette formation rase ne présente pas une composition très homogène. Des espèces comme *Plantago lanceolata*, *Trifolium repens*, *Dactylis glomerata*, *Ranunculus repens*, *Trifolium pratense*, *Medicago minima* sont retrouvées dans ce milieu. Seule *Ranunculus repens* est considérée comme espèce indicatrice de zones humides selon l'arrêté mais son recouvrement n'est pas assez important pour valider le caractère humide du sol.

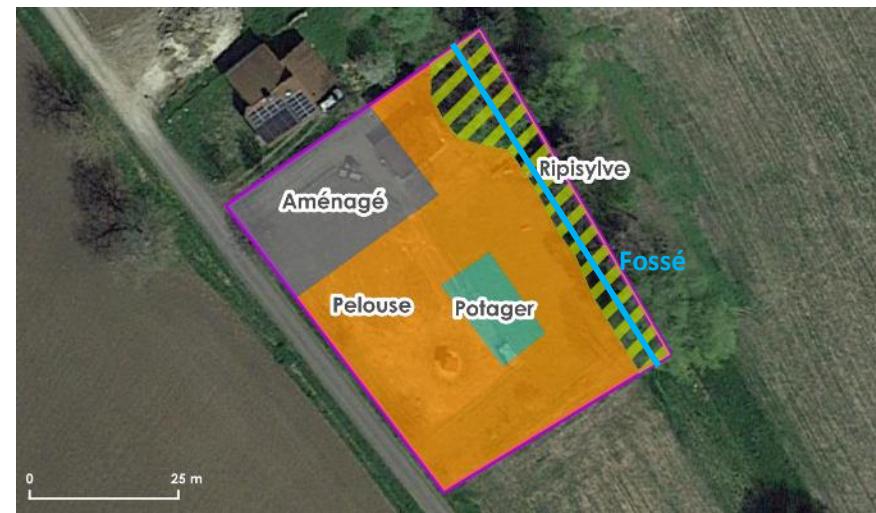


Pelouse

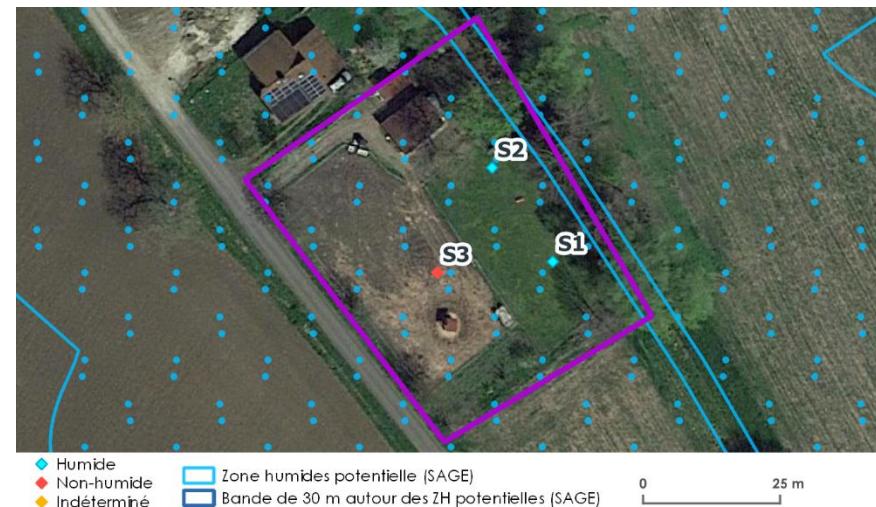


Ripisylve

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Pignols 1 : Foncier divisible

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI c	Traces rédoxiques à partir de 10 cm, traces réductives à 45 cm, sol brun très argileux
2	Humide	VI c	Traces rédoxiques à partir de 20 cm, traces réductives à 30 cm, sol brun très argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol argileux jusqu'à 30 cm puis horizon plus sableux jusqu'à 50 cm

Les deux premiers sondages sont ressortis humides avec des tâches rédoxiques apparaissant entre 10 et 20 cm, s'intensifiant en profondeur. L'apparition de tâches réductives a été observée après 45 cm dans le 1<sup>er</sup> sondage et à partir de 30 cm pour le 2<sup>ème</sup>. Ainsi, la partie nord-est de la zone est considérée en zone humide.



Sondage n° 1 - humide



Sondage n° 2 - humide



Sondage n° 3 - non humide

Tâches rédoxiques et réductives

## Pignols 1 : Foncier divisible

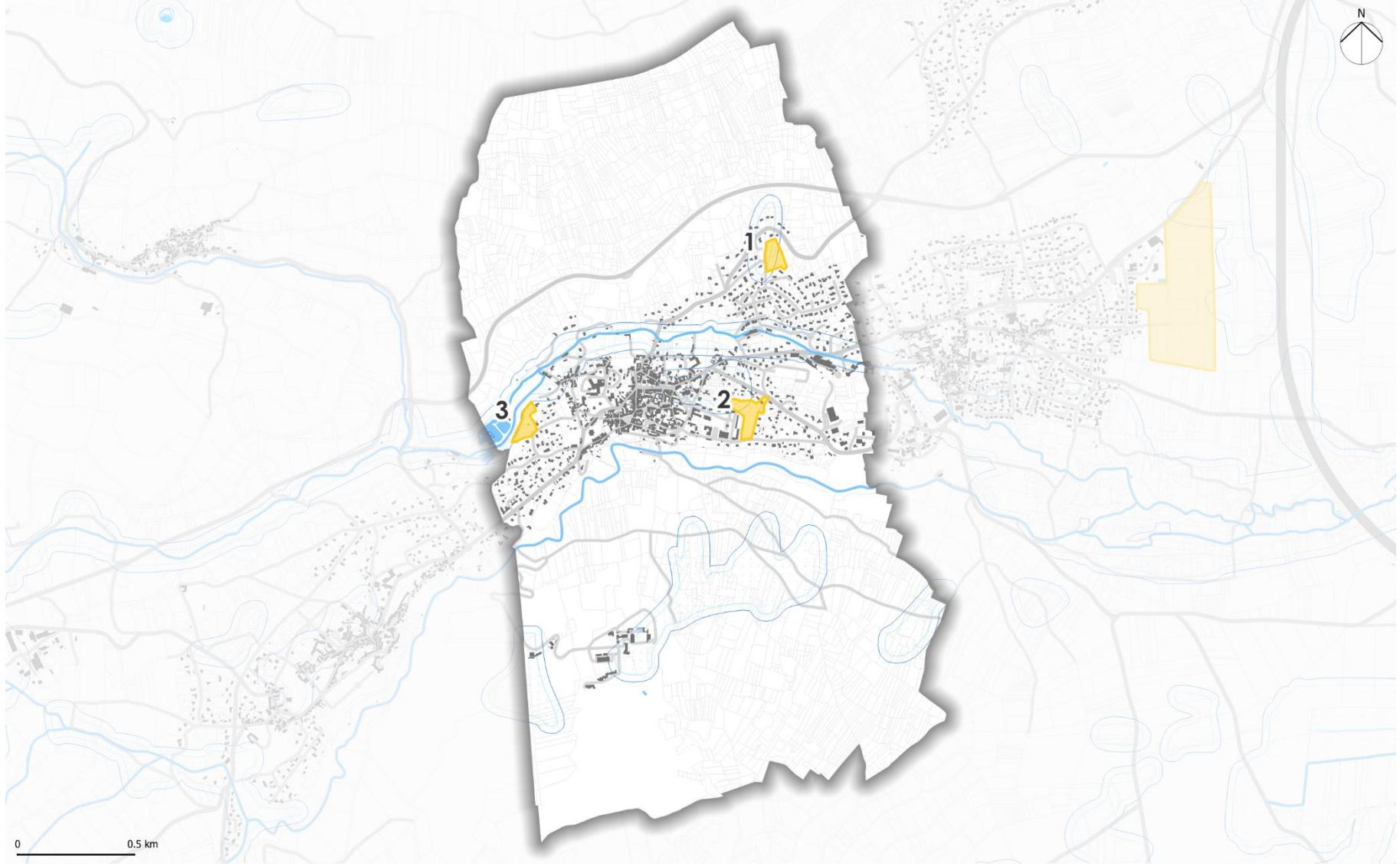


Zone humide avérée

0 10 m

110

# SAINT-AMANT-TALLENDE



## Zones inventoriées :

Zone 2AU

Foncier divisible

OAP

Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# Saint-Amant-Tallende 1 : OAP Rue des Meuniers

## Observations de la végétation

Le site est ciblé comme secteur de développement pour une OAP.

Actuellement, il est utilisé comme pâture pour des chevaux, il s'agit donc d'un espace très perturbé. Des zones à nu et des plantes à rosettes se sont développées à cause du surpâturage. *Xanthoselinum alsaticum* et *Pastina sativa* se sont notamment bien implantées au sein de cette pâture. Elles sont accompagnées par *Echium vulgare*, *Plantago lanceolata*, *Cirsium vulgare*, *Medicago sativa*, *Polygonum aviculare*, *Chenopodium album*. Elle est ponctuellement colonisée par des ligneux comme *Rosa canina*, *Crataegus monogyna*.

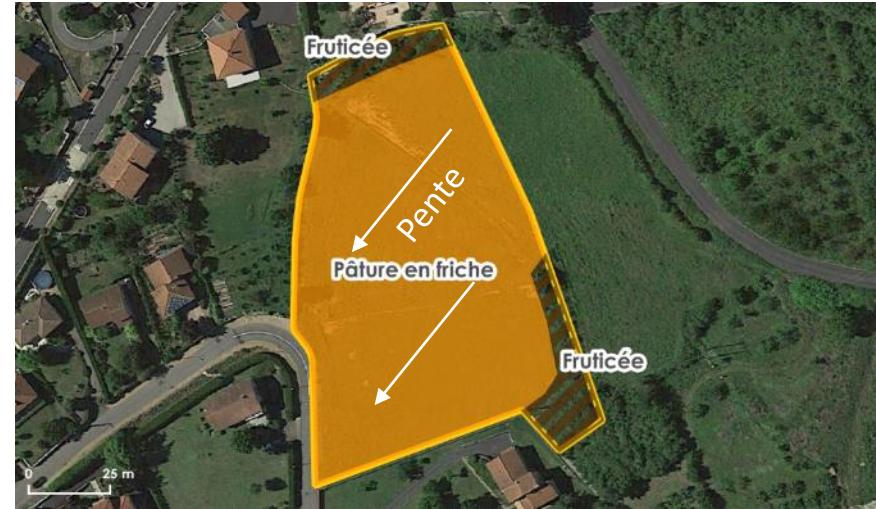
Des fruticées ont été préservées à l'est et au nord du site, formant des fourrés denses de *Crataegus laevigata*, *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*, *Acer platanoides*.

Aucune espèce indicatrice de zones humides n'est présente sur le site.

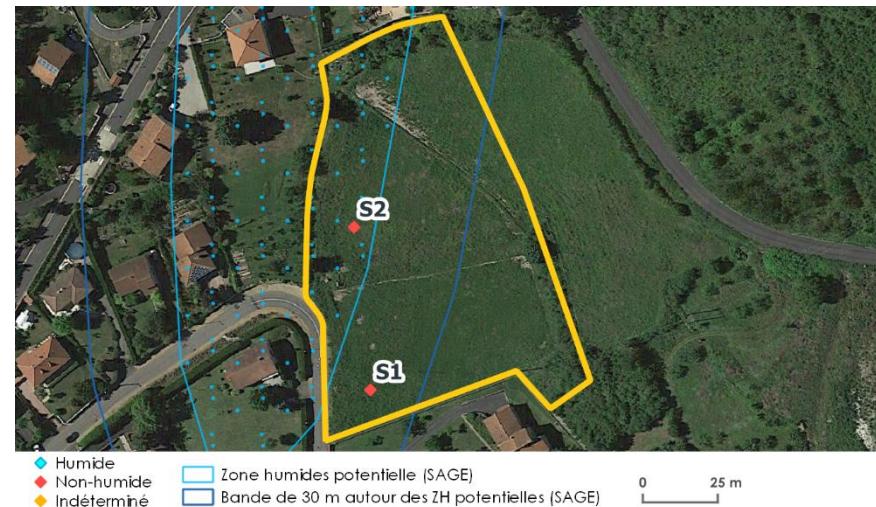


Pâture équine

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



# Saint-Amant-Tallende 1 : OAP Rue des Meuniers

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol argilo-sableux, présence d'agrégats, caillouteux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol argilo-sableux, présence d'agrégats, altération de fragments de roches

Au regard de la topographie du site, les sondages ont été faits en bas de pente. Les deux sondages réalisés n'ont montré aucune trace d'hydromorphie. Le site n'est pas localisé en zone humide.



Pâture équine



Fruticée



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

## Saint-Amant-Tallende 2 : OAP Le Pré des Soeurs

### Observations de la végétation

Le site est ciblé comme secteur de développement pour une OAP.

Actuellement, il accueille une prairie de fauche ainsi qu'un boisement pâturé par des caprins.

La prairie de fauche se compose de diverses espèces prairiales comme *Elytrigia sp.*, *Dactylis glomerata*, *Linaria vulgaris*, *Medicago sativa*, *Eryngium campestre*...

Le boisement apparaît très enfriché avec en strate arborée principalement *Robinia pseudoacacia*, *Tilia platyphyllos*, *Fraxinus excelsior* ou encore *Quercus robur*. Des taillis de Noisetier sont présents en sous strate, notamment à l'extrémité ouest, accompagnés par *Crataegus monogyna* et *Cornus sanguinea*. Le couvert herbacé se compose de *Hedera helix*, *Geum urbanum*, *Bryonia cretica subsp. dioica*, *Anthriscus sylvestris*, *Brachypodium sylvaticum*.

Aucune espèce indicatrice de zones humides n'est présente sur le site.



Prairie de fauche



Boisement de Robinier

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Amant-Tallende 2 : OAP Le Pré des Soeurs

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, aucune trace observée, sol très limoneux avec présence de pouzzolane
2	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace observée, sol très limoneux avec présence de pouzzolane

L'inventaire s'est concentré sur le secteur boisé au nord-ouest, où une zone humide potentielle a été identifiée par le SAGE.

Les deux sondages réalisés n'ont montré aucune trace d'hydromorphie. Le sol est apparu très sec et caillouteux, il n'a pas permis d'aller jusqu'à 50 cm de profondeur. Néanmoins, au vu de la nature du sol (sur pouzzolane) et de la végétation présente sur le site, **il ne semble pas localisé en zone humide.**



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

# Saint-Amant-Tallende 3 : OAP Rue des Fontaines

## Observations de la végétation

Un projet d'OAP est prévu sur ce site. Sa proximité avec la Veyre a nécessité la réalisation d'un diagnostic pour valider la nature humide ou non du sol. La rivière s'écoule en contre-bas du site, en limite ouest. Ainsi, les milieux humides qui lui sont associés (ex. ripisylve) ne sont pas retrouvés sur le site de l'OAP, puisqu'ils sont à des niveaux topographiques bien distincts.

Plusieurs habitats naturels se distinguent sur le site mais aucun n'est indicateur de zones humides.

Une boisement dominé par *Fraxinus excelsior* et *Quercus robur* est présent. Sa sous strate arbustive se compose d'espèces comme *Crataegus monogyna*, *Lonicera xylosteum*, *Acer campestre*, *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana* ou encore *Rubus sp.*. En strate herbacée, sont retrouvées des espèces forestières communes telles que *Hedera helix*, *Geranium robertianum* ou encore *Geum urbanum*.

Le site accueille également un taillis très fermé de Noisetier, d'Erables et de Frêne, ainsi qu'un potager et des milieux enrichis. La composition des friches se caractérise par la présence de *Dactylis glomerata*, *Clematis vitalba*, *Urtica dioica*, *Medicago sativa*, *Convolvulus arvensis*, *Geranium molle*... La dynamique naturelle de ces friches induit une colonisation ligneuse progressive par *Rubus sp.*, *Acer pseudoplatanus*, *Fraxinus excelsior*, *Robinia pseudoacacia*, *Rosa canina*.



Friche

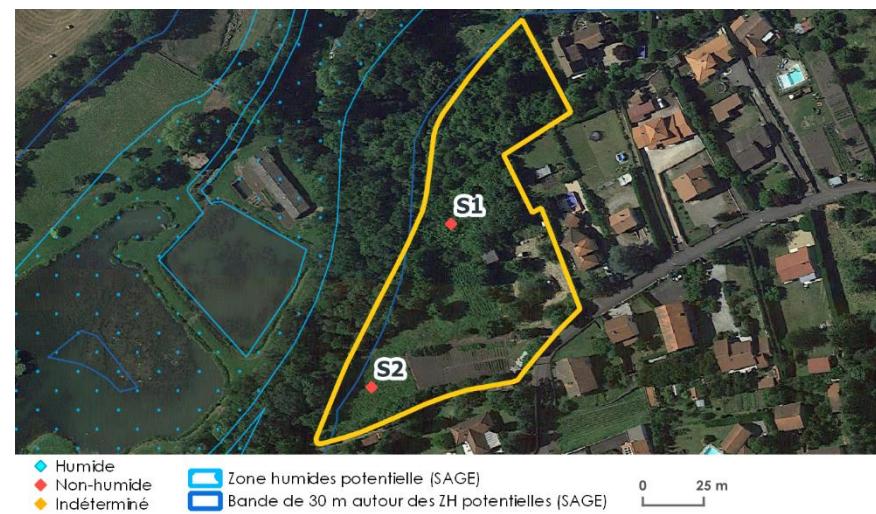


Taillis

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Amant-Tallende 3 : OAP Rue des Fontaines

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol limoneux sableux avec pouzzolane
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol limoneux sableux avec pouzzolane

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol très friable, sur pouzzolane, peu favorable à la rétention d'eau. Ce site n'est pas identifié en zone humide.



Boisement de Frêne et de Chêne



Sondage n° 1 - non humide

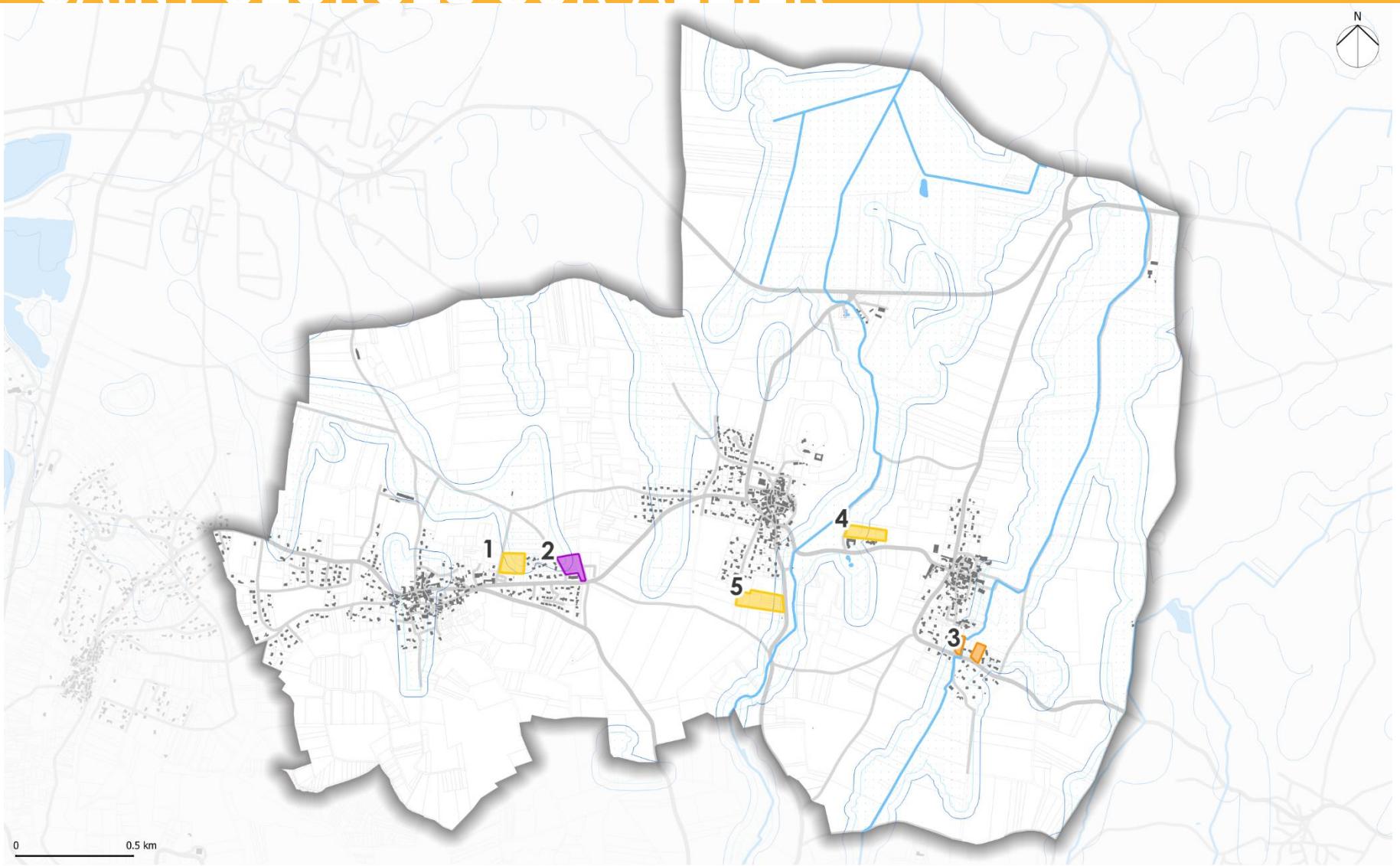


Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

# SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER



## Zones inventoriées :

Zone 2AU

OAP

Foncier divisible

Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

## Saint-Georges-sur-Allier 1 : OAP Rue sous l'Ecole est

### Observations de la végétation

Le site est ciblé comme secteur de développement pour une OAP.

Il est actuellement exploité pour la culture de tournesol. Le critère de la végétation ne permet donc pas d'identifier de zones humides.

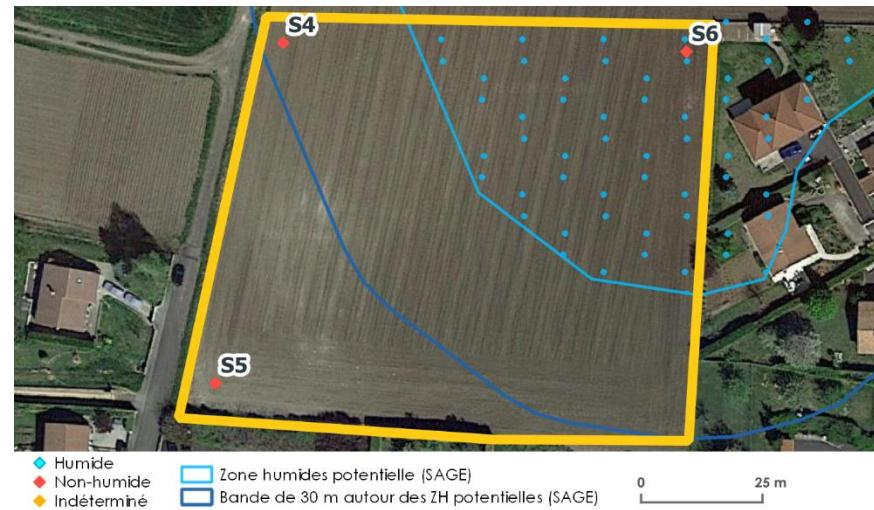


Culture de Tournesol

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



- ◆ Humide
- ◆ Non-humide
- ◆ Indéterminé

- Zone humides potentielles (SAGE)
- Bande de 30 m autour des ZH potentielles (SAGE)

## Saint-Georges-sur-Allier 1 : OAP Rue sous l'Ecole est

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Au regard de la topographie du site, les sondages ont été faits prioritairement en bas de pente. A noter que la culture de tournesol n'a pas permis de se rendre au centre de la parcelle.

Les trois sondages réalisés n'ont montré aucune trace d'hydromorphie. **Le site n'est pas localisé en zone humide.**



Sondage n° 4 - non humide



Sondage n° 5 - non humide



Sondage n° 6 - non humide

## Saint-Georges-sur-Allier 2 : Foncier divisible

### Observations de la végétation

Le site correspond à une parcelle de foncier divisible.

Une partie du terrain est imperméabilisé en lien avec l'activité du SIVOM de l'albaret. Des espaces sont dédiés au dépôt de matériaux ce qui en fait des zones propices au développement d'espèces rudérales comme les ronces, *Clematis vitalba*, *Senecio inaequidens*, *Lactuca perennis*, *Artemisia vulgaris*,...

En contre-bas de cette zone rudérale, sont retrouvés un champ de tournesol, une friche et une Frênaie. La friche ressort comme une formation pauvre en espèces avec principalement *Helminthocar echinoides*, *Schedonorus arundinaceus*, *Coronilla varia*, *Pulicaria dysenterica*.

Un bosquet de Frêne a été préservé bien qu'une partie apparaisse très dégradée. Son sous-bois se caractérise par la présence de *Corylus avellana*, *Acer campestre*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Ligustrum vulgare*, *Rubus sp.* *Fraxinus excelsior*, *Hedera helix*.

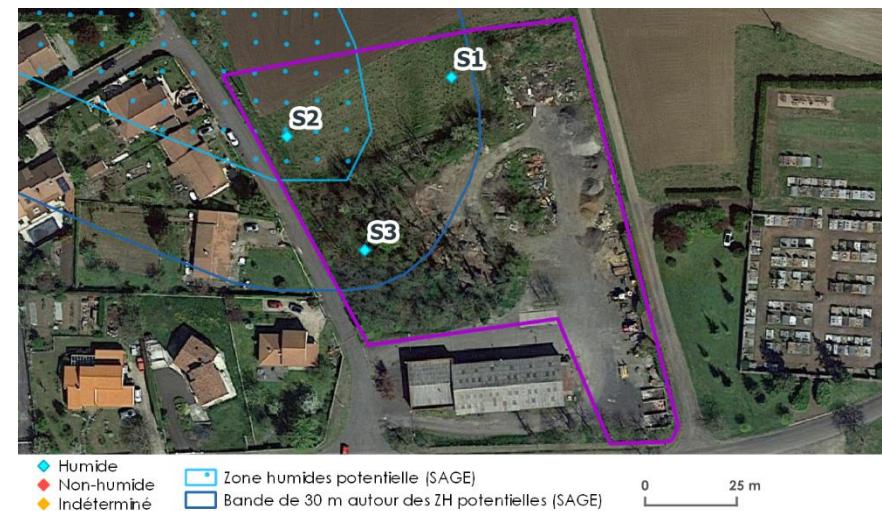
Aucune espèce indicatrice de zones humides n'est présente sur le site.



### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Georges-sur-Allier 2 : Foncier divisible

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI c	Traces réodoxiques à partir de 20 cm, traces réductiques à partir de 25 cm, sol gris très argileux
2	Humide	VI c	Traces réodoxiques et réductiques à partir de 45-50 cm
3	Humide	VI c	Horizon humifère jusqu'à 30 cm puis à 40 cm gleys très marqués avec des tâches réodoxiques

Bien que la végétation ne révèle pas la présence de zones humides, les trois sondages pédologiques se sont avérés humides. Ils mettent en évidence la présence d'un sol brun très argileux avec des traces réodoxiques et réductives très nettes dans les 50 premiers cm. Au vu des résultats, l'ensemble des habitats situés en contre-bas des secteurs rudéralisés sont considérés en zone humide.



Frênaie

Gley avec tâches réodoxiques



Sondage n° 1 - humide



Sondage n° 2 - humide



Sondage n° 3 - humide

## Saint-Georges-sur-Allier 2 : Foncier divisible



Zone humide avérée

0 10 m

# Saint-Georges-sur-Allier 3 : Foncier libre

## Observations de la végétation

Deux tènements libres le long de la route de Contournat ont été inventoriés.

La zone la plus à l'ouest n'a pas pu être prospectée correctement (terrain clos sans autorisation des propriétaires). Le site accueille notamment une prairie de fauche, un ourlet rudéral et un bosquet. Un fossé longe la limite est de la parcelle.

L'ourlet rudéral s'est développé sur un talus et accueille des espèces comme *Sambucus ebulus*, *Dipsacus fullonum* et *Urtica dioica*. Le bosquet se caractérise notamment par la présence de Frêne et d'Erable champêtre accompagnés en sous strate par *Ulmus minor*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Hedera helix*.

Le second tènement, plus à l'est, correspond à une friche dominée par *Daucus carota*, *Picris hieracioides*, *Medicago sativa*, *Convolvulus arvensis*, *Plantago lanceolata* ou encore *Cirsium vulgare*.



Prairie de fauche (tènement ouest)

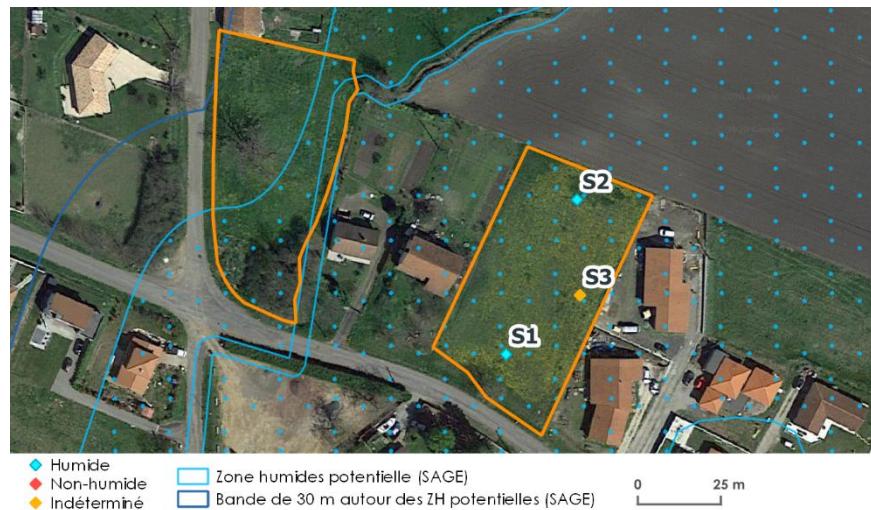


Ourlet rudéral (tènement ouest)

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Georges-sur-Allier 3 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI c	Traces rédoxiques à partir de 25 cm, traces réductives et rédoxiques marquées à partir de 40 cm (horizon plus friable et clair), sol brun argileux
2	Humide	VI c	Traces rédoxiques et réductives à partir de 25 cm, à 30 cm horizon grisâtre friable avec tâches ocreuses rédoxiques
3	Indéterminé	-	Traces rédoxiques à partir de 50 cm mais peu marquées, sondage jusqu'à 70 cm, sol argileux

Aucun sondage n'a pu être réalisé dans le site le plus à l'ouest. Sur le second site, les sondages pédologiques mettent en évidence la présence d'un sol brun très argileux avec des traces rédoxiques et réductives apparaissant dans les 50 premiers cm. Les résultats du sondage 3 ressortent plus tendancieux mais au vu de la topographie plane du site, **l'ensemble de la parcelle est considéré en zone humide.**

Au regard des résultats obtenus sur le tènement est et par précaution, il est préférable de considérer le premier site en zone humide au vu de sa localité vis-à-vis du second site, sous réserve de pouvoir réaliser une expertise complète.



Friche (tènement est)



Sondage n° 1 - humide

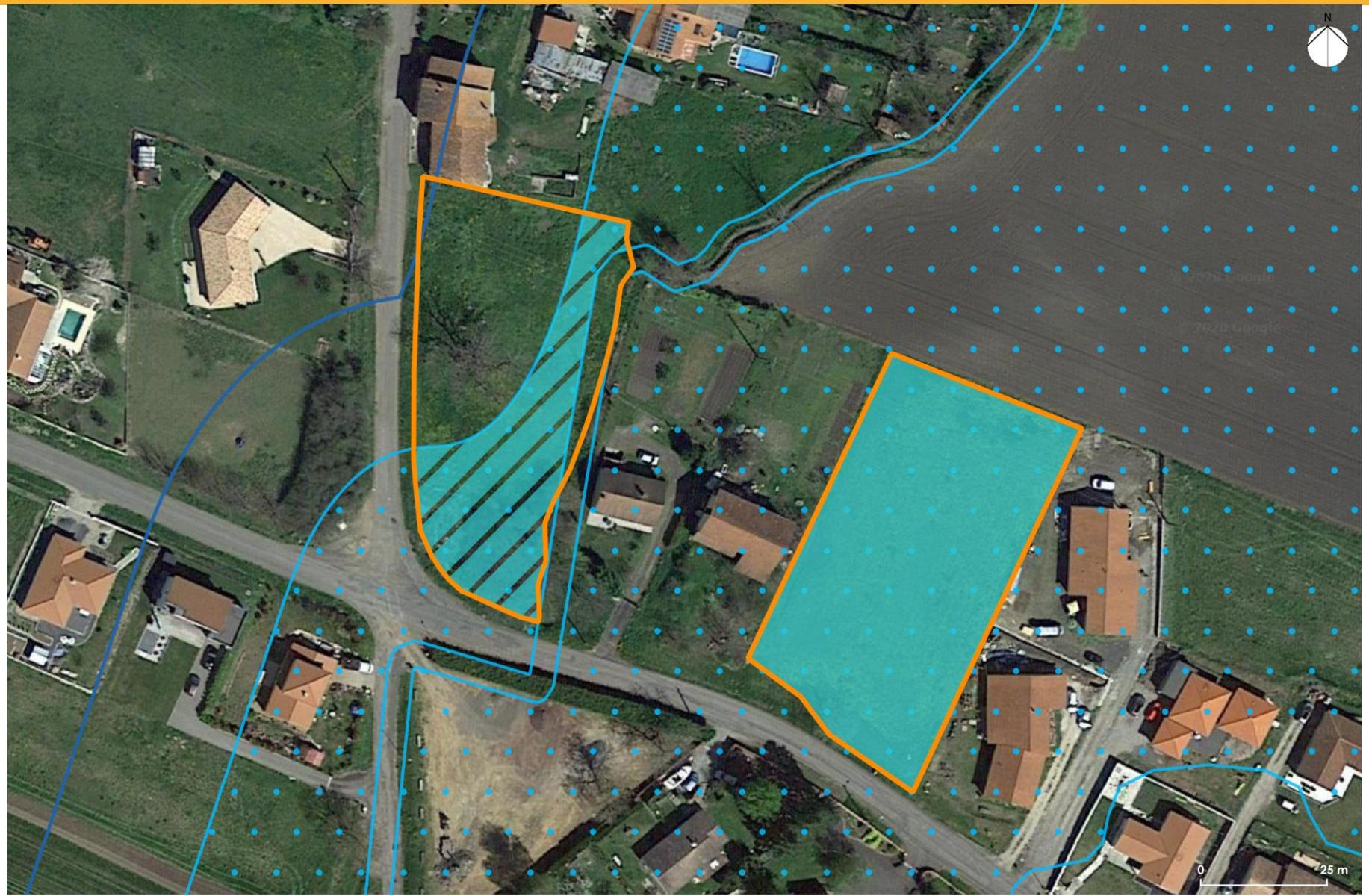


Sondage n° 2 - humide



Sondage n° 3 - tendancieux

## Saint-Georges-sur-Allier 3 : Foncier libre



Zone humide avérée Zone humide potentielle Zones humides potentielles (SAGE) Bande de 30m autour des ZH potentielles (SAGE)

## Saint-Georges-sur-Allier 4 : OAP Rue Pinasse

### Observations de la végétation

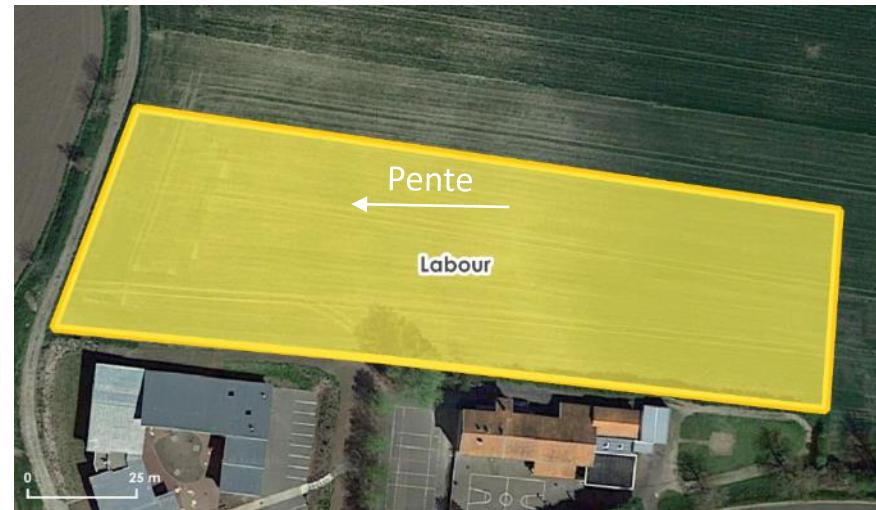
Le site correspond à un secteur prévu pour accueillir une OAP. Il est localisé au niveau d'un champ longeant l'arrière de l'école maternelle.

Lors des prospections le champ venait d'être labouré, ainsi le critère botanique n'est pas exploitable.



Champ labouré

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



Humide

Non-humide

Indéterminé

Zone humides potentielles (SAGE)

Bande de 30 m autour des ZH potentielles (SAGE)

0 25 m

## Saint-Georges-sur-Allier 4 : OAP Rue Pinasse

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Aucune trace nette dans les 60 premiers cm, sol brun très argileux, relevé tendancieux
2	Indéterminé	-	Aucune trace nette dans les 60 premiers cm, sol brun très argileux, relevé tendancieux
3	Humide	VI d	Traces réodoxiques et réductives dès 10 cm, sol très argileux
4	Humide	VI d	Gleys et traces réodoxiques marquées dès 20 cm, sol très argileux
5	Humide	VI c	Traces réodoxiques à 20 cm puis traces réodoxiques + réductives (gleys) à partir de 25-30 cm, sol très argileux
6	Humide	VI d	Traces réodoxiques à 15 cm puis traces réodoxiques + réductives (gleys) à partir de 20 cm, sol très argileux
7	Humide	VI d	Sol très argileux, à 20 cm roche friable avec grosses tâches réodoxiques
8	Humide	VI d	Sol très argileux, à 20 cm roche friable avec grosses tâches réodoxiques

**Six des huit sondages réalisés sont ressortis humides avec des traces d'oxydo-réduction très marquées.** Les deux premiers sondages n'ont pas clairement mis en évidence la présence de zones humides, pourtant localisés en bas de pente. Le remaniement important du sol lié au labour peut notamment expliquer ces observations. Dans une logique de préservation des zones humides, il est préférable de considérer l'ensemble de la zone comme humide.



Gley avec tâches réodoxiques



Sondage n° 3 - humide

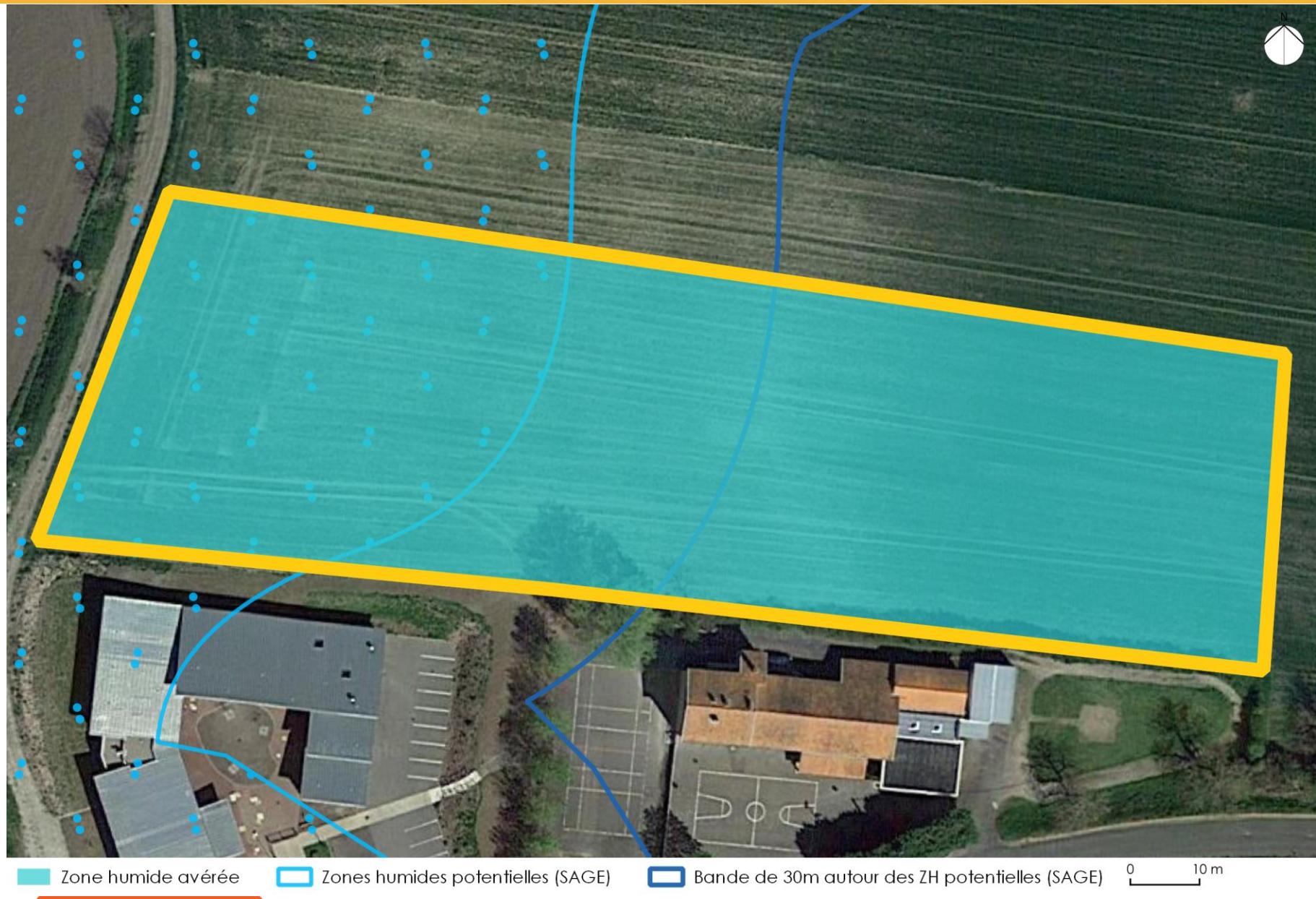


Sondage n° 4 - humide



Sondage n° 5 - humide

## Saint-Georges-sur-Allier 4 : OAP Rue Pinasse



## Saint-Georges-sur-Allier 5 : OAP Chemin des Dagonnes

### Observations de la végétation

Le site correspond à un secteur prévu pour accueillir une OAP.

Le terrain présente une pente douce selon un axe ouest-est, et est surélevé par rapport au niveau de la route. L'étude s'est donc portée sur le bas de l'OAP (à l'est), secteur identifié comme potentiellement humide. A cette hauteur, la zone est occupée par une prairie mésophile et un alignement de Noyers.

La prairie est dominée par des poacées comme *Bromopsis erecta*, *Arrhenatherum elatius*, *Schedonorus arundinaceus*, accompagnées par un cortège d'espèces fréquemment rencontrées dans ce type de milieu : *Daucus carota*, *Xanthoselinum alsaticum*, *Coronilla varia*, *Agrimonia eupatoria*, *Convolvulus arvensis*, *Knautia arvensis*...

Aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été recensée.



Prairie (Mésobromion)



Alignement de Noyers

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Georges-sur-Allier 5 : OAP Chemin des Dagonnes

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, fragments altération roches

Au regard de la topographie du site, les sondages ont été faits en bas de pente. Les deux sondages réalisés n'ont montré aucune trace d'hydromorphie. **Le site n'est pas localisé en zone humide.**

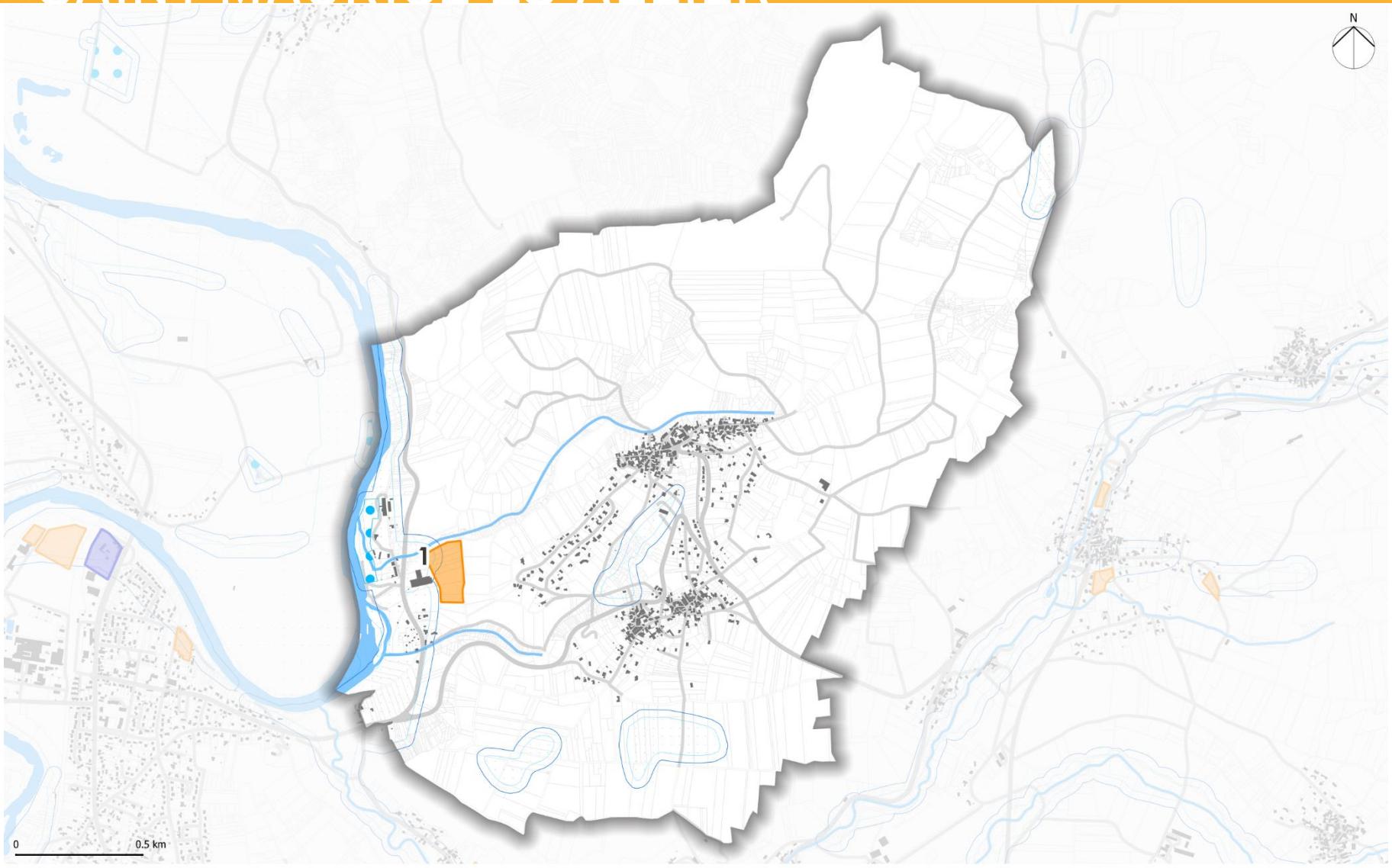


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

# SAINT-MAURICE-ES-ALLIER



# Saint-Maurice-es-Allier 1 : Foncier libre

## Observations de la végétation

Le site est localisé sur un coteau boisé, surplombant la rivière de l'Allier. Deux habitats naturels sont présents : une prairie mésophile et un boisement très fermé de Frêne et de Robinier.

La prairie est dominée par *Bromopsis erecta* (*Mesobromion*) accompagné par *Dactylis glomerata*, *Medicago sativa*, *Daucus carota*, *Xanthoselinum alsaticum*, *Plantago lanceolata*, *Agrimonia eupatoria*, *Convolvulus arvensis*, *Echium vulgare*... Ainsi, cette formation mésophile ne présente aucune espèce hygrophile.

Le boisement présente plusieurs faciès, certains ressortent plus évolués que d'autres. Il accueille notamment en strate arborée *Fraxinus excelsior*, *Robinia pseudoacacia* et *Acer campestre*. Sa strate arbustive se compose de nombreuses espèces comme *Prunus spinosa*, *Acer campestre*, *Rosa canina*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Rubus sp.*, et apparaît très dense par endroit.

**Aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été recensée sur le site et les conditions stationnelles n'apparaissent pas propices à leur développement.**

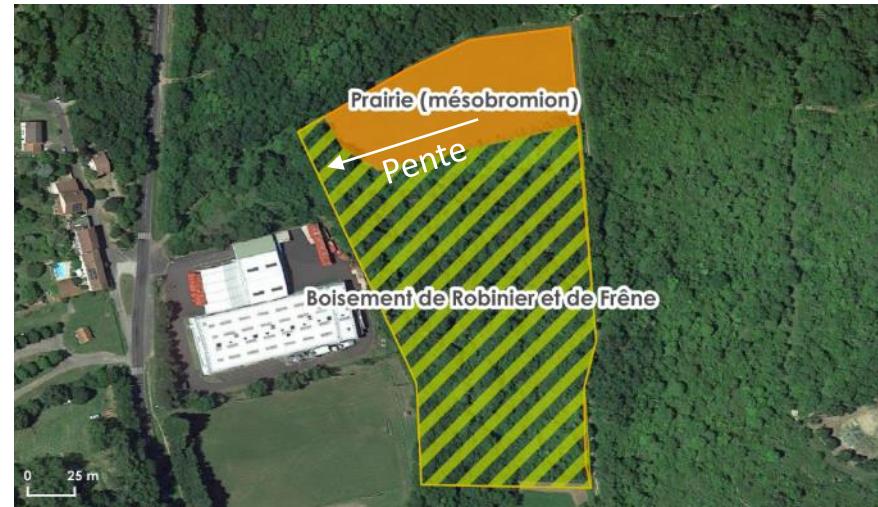


Boisement de Frêne et de Robinier

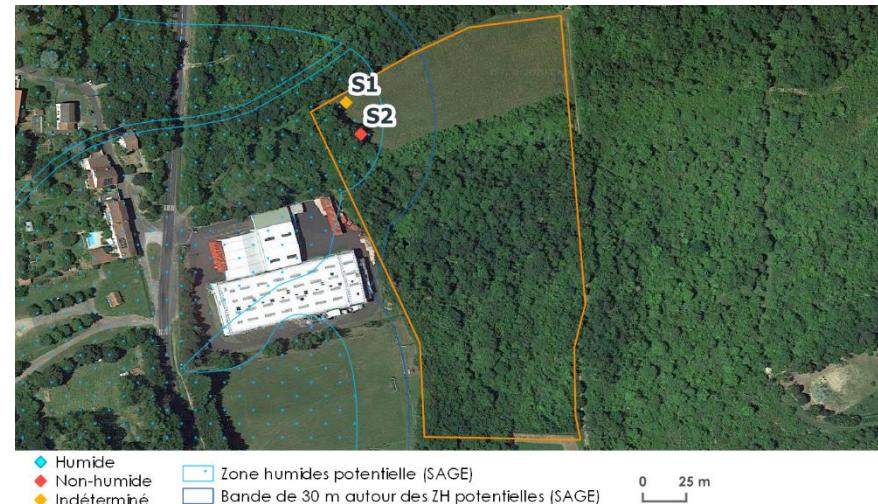


Prairie (Mésobromion)

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Maurice-es-Allier 1 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

nº sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, sol argileux très caillouteux, friable
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux, semble arriver sur roche mère à 45 - 50 cm

Au regard de la topographie du site, les sondages ont été faits en bas de pente. Les deux sondages réalisés n'ont montré aucune trace d'hydromorphie. Le site n'est pas localisé en zone humide.

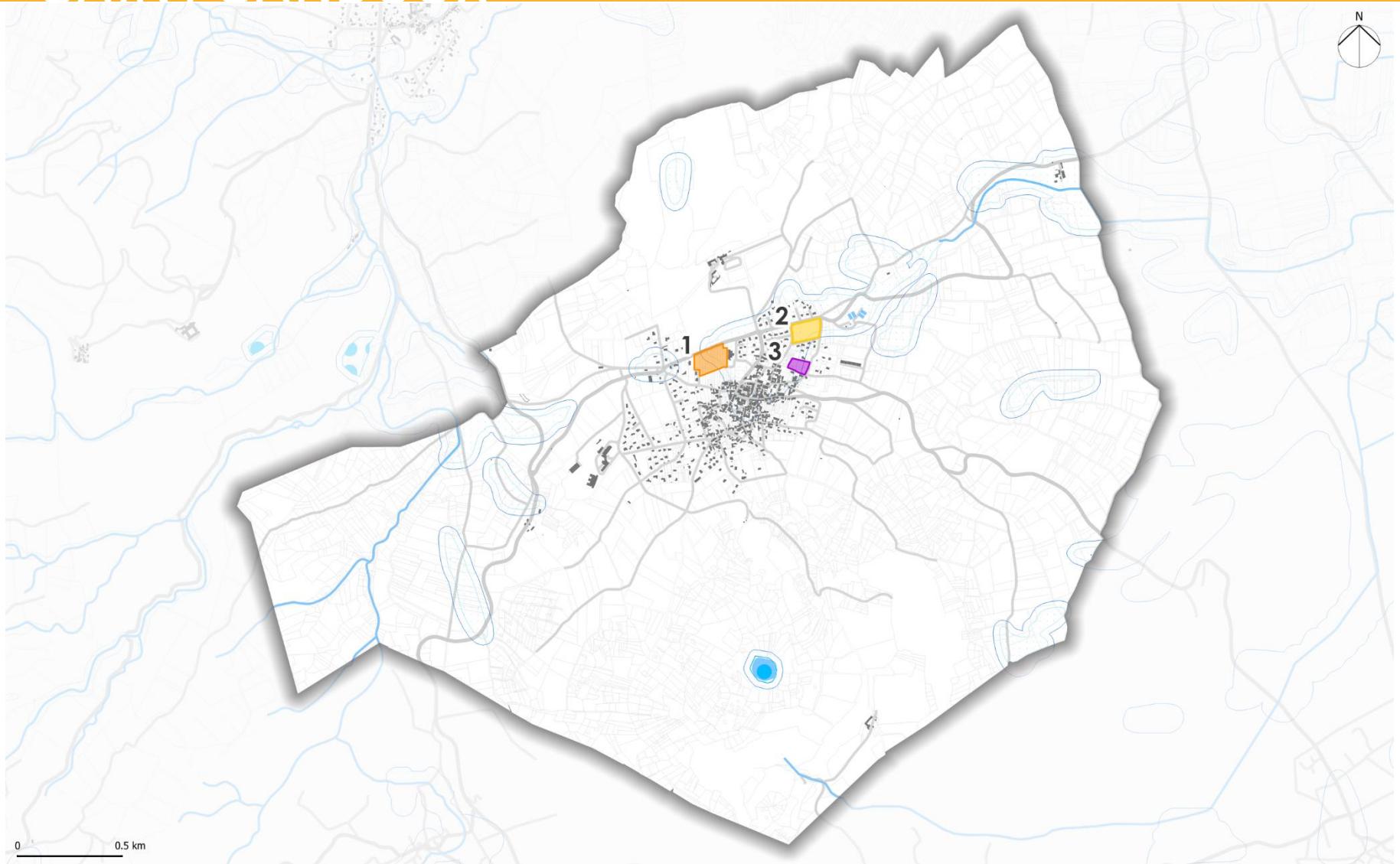


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

# SAINT-SANDOUX



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

- Prélocalisation des zones humides - Données SAGE
- Tampon de 30m autour des zones humides

# Saint-Sandoux 1 : Foncier libre

## Observations de la végétation

Le site est localisé le long de la RD 74 à proximité de l'école. Il comprend notamment un vaste champ de luzerne, une pelouse artificielle attenante à l'école, un espace dédié au potager et un alignement de Peupliers.

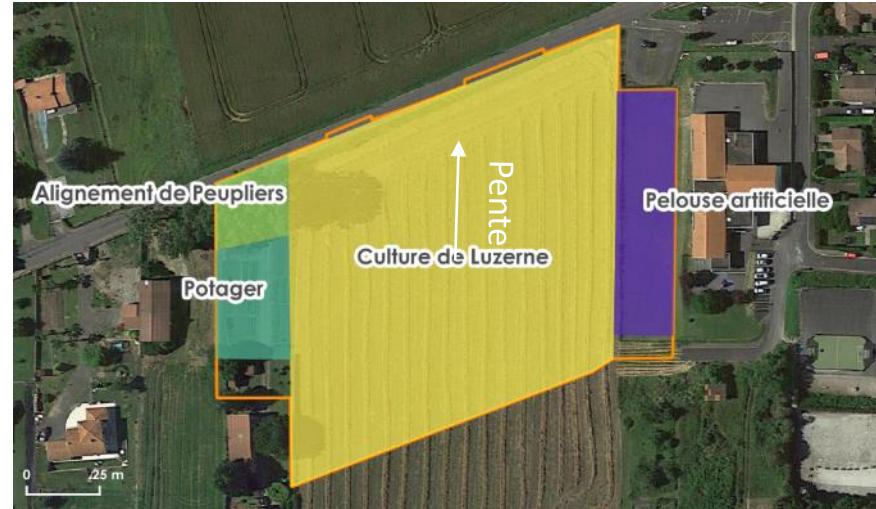
L'école étant fermée lors des prospections, la pelouse artificielle n'a pas pu être inventoriée.

Au regard de la forte anthropisation du site, le critère botanique n'a pas permis de mettre en évidence la présence d'une zone humide.

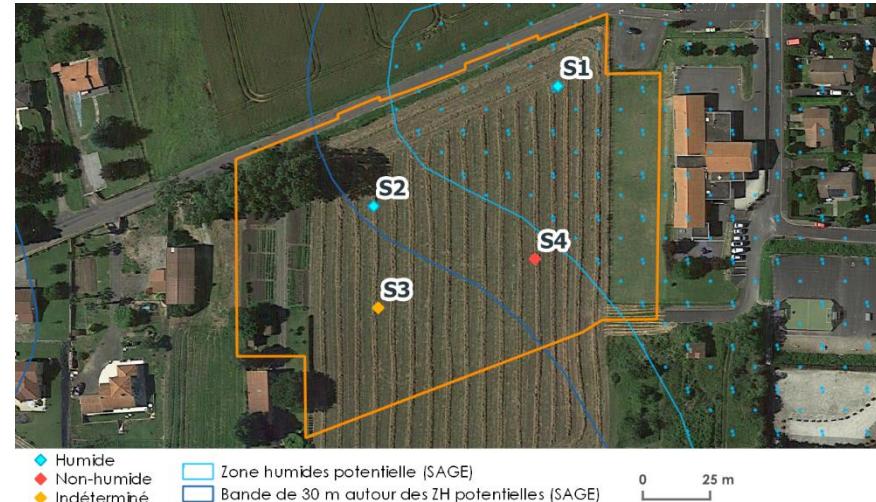


Champ de luzerne

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



# Saint-Sandoux 1 : Foncier libre

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI c	Traces réodoxiques à partir de 45 cm, traces réductives légères vers 50 cm, refus à 55 cm, sol brun argileux
2	Humide	IV b	Traces réodoxiques nettes à partir de 25 cm et s'intensifient en profondeur, sol brun argileux
3	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, pas de traces observées
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Les sondages ont été réalisés en fonction de la topographie du site. Deux des quatre sondages présentent des traces d'hydromorphie, ceux situés en bas de pente. **Ainsi, la zone humide est localisée sur la partie nord du site.**



Sondage n° 1 - humide



Sondage n° 2 - humide



Sondage n° 3 - non humide

## Saint-Sandoux 1 : Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

## Saint-Sandoux 2 : OAP Croix Saint Jean

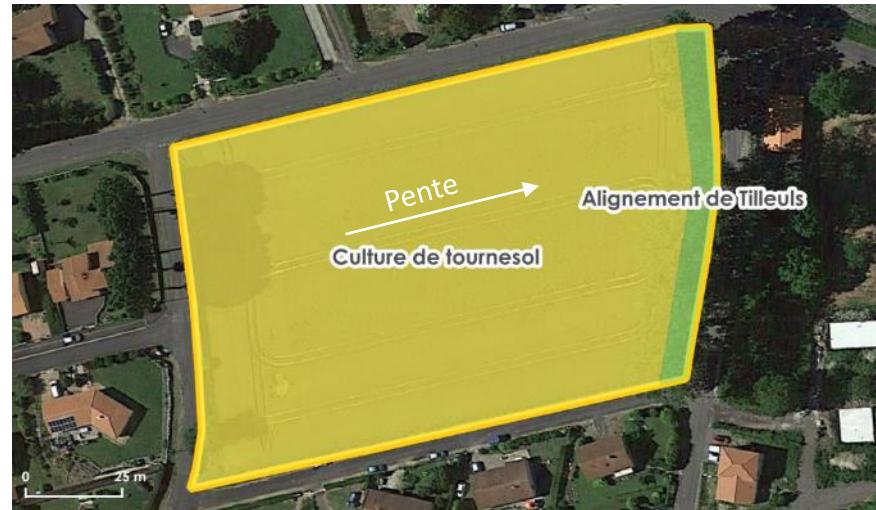
### Observations de la végétation

Le site est identifié comme secteur d'OAP. Il est actuellement exploité pour la culture de tournesol. Un alignement de tilleuls longe également le champ. Au regard de l'activité agricole exercée sur le site, le critère botanique n'a pas permis de mettre en évidence la présence d'une zone humide.

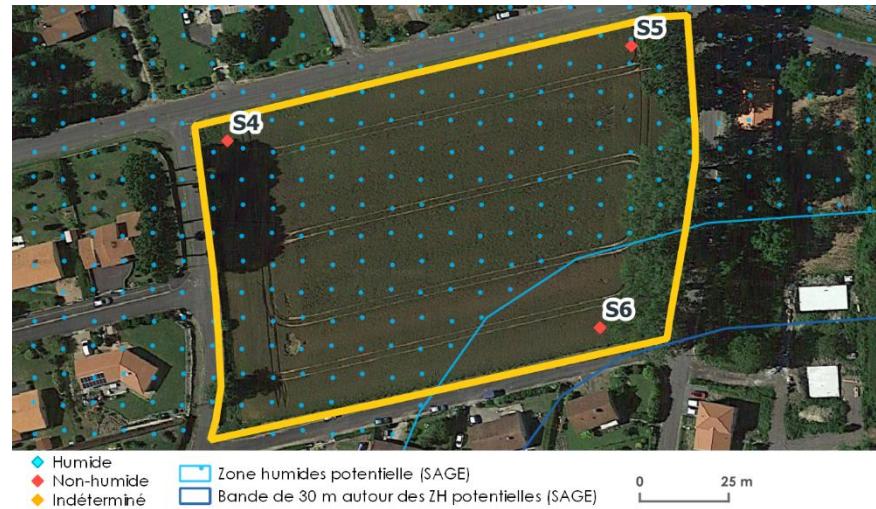


Culture de tournesol

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Sandoux 2 : OAP Croix Saint Jean

### Résultats des sondages pédologiques

nº sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
4	Non humide	I, II ou III	Refus à 40 cm, aucune trace dans les 40 premiers cm, sol brun argileux, caillouteux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun très argileux, caillouteux

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argileux ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, ce site n'est pas identifié en zone humide. A noter, tout de même, que le fort remaniement du sol (labour) peut influencer les résultats.



Sondage n° 4 - non humide



Sondage n° 5 - non humide



Sondage n° 6 - non humide

# Saint-Sandoux 3 : Foncier divisible

## Observations de la végétation

Localisé à l'arrière d'une propriété privée, le site est actuellement occupé par une prairie de fauche à *Arrhenatherum elatius*. Des espèces caractéristiques des milieux enrichis (*Cirsium arvense*, *Urtica dioica*, *Heracleum sphondylium*) colonisent progressivement cette formation. Toutefois, aucune espèce hygrophile n'y a été observée.

Deux haies bordent la prairie : une composée majoritairement de Frêne (*Fraxinus excelsior*), l'autre constituée de *Sambucus nigra*, *Rubus sp*, *Prunus spinosa* ou encore *Juglans regia*.

Pour finir, des arbres isolés (tilleuls, noyers) sont également dispatchés sur le site.

Globalement aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été observée dans les habitats naturels, mis à part un Saule blanc isolé localisé au sud de la parcelle. A lui seul, il ne permet pas de conclure sur la nature humide du sol mais montre la présence d'une humidité en profondeur.



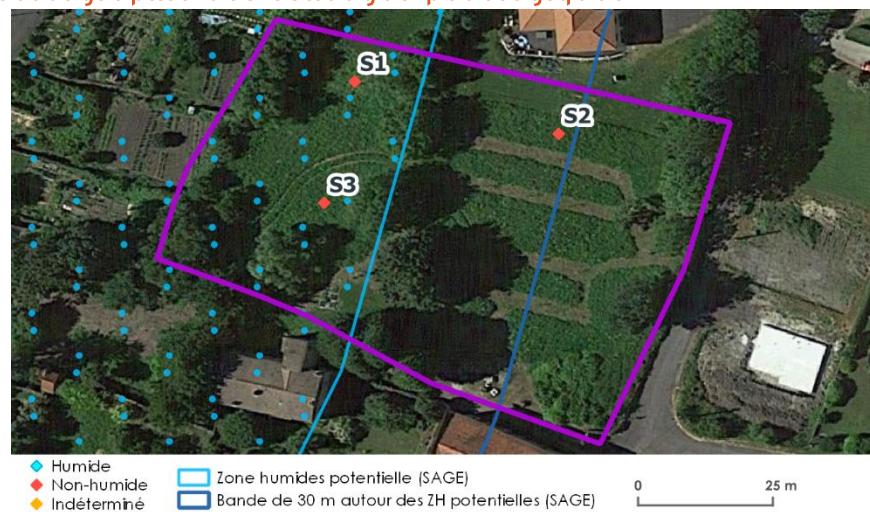
Prairie de fauche



## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Saint-Sandoux 3 : Foncier divisible

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argileux ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, ce site n'est pas identifié en zone humide.



Haie basse



Prairie de fauche



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

# SALLEDES



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# Sallèdes 1 : OAP Le Breuil & Foncier libre

## Observations de la végétation

Ce site est identifié comme secteur d'OAP. Localisé en extension du tissu urbain, la zone accueille des prairies de fauche méso-hygrophiles. Ces formations se composent d'espèces appréciant les milieux frais à humides. Lors des prospections, certaines espèces du cortège n'ont pas été identifiables mais ce dernier est ressorti dominé par des poacées mésophiles comme *Arrhenatherum elatius*. Des patchs d'espèces hygrophiles ont également été observés au sein de ces prairies, composés essentiellement de laîches telles que *Carex hirta*. Ces observations renseignent de la forte humidité du sol. Quelques espèces de friches ont aussi été retrouvées ponctuellement : *Urtica dioica*, *Lactuca perennis*, *Cirsium arvense*.

**L'étude de la végétation a mis en évidence une forte humidité du sol qui a été confirmée par l'analyse pédologique.**



Prairie méso-hygrophile



*Carex hirta*

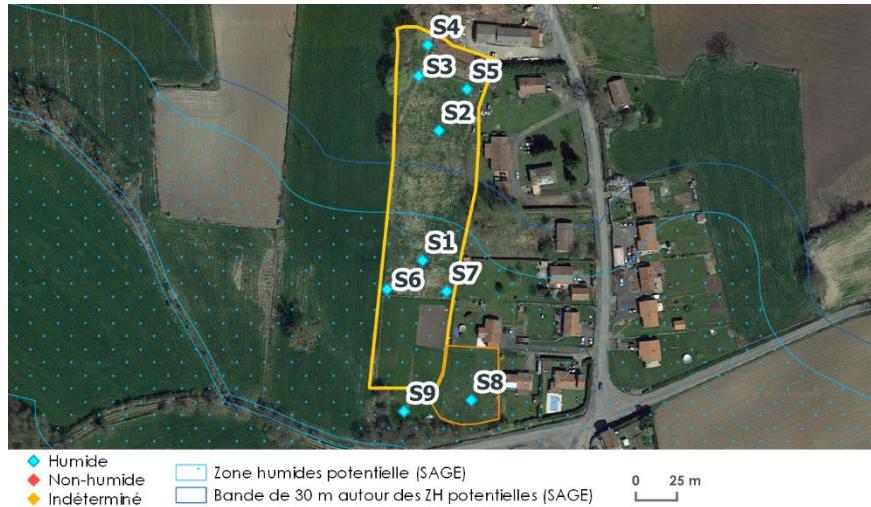


Pelouse méso-hygrophile

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



# Sallèdes 1 : OAP Le Breuil & Foncier libre

## Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI d	Traces réodoxiques et réductives dès 10 cm s'intensifiant en profondeur, observations très marquées à 30 cm
2	Humide	VI d	Traces réodoxiques dès les premiers cm puis traces réductives (gleys) très marquées à partir de 10 cm, sol très argileux
3	Humide	VI d	Traces réodoxiques dès les premiers cm puis traces réductives (gleys) très marquées à partir de 20 cm, sol très argileux
4	Humide	VI d	Traces réodoxiques à partir de 20 cm puis traces réductives à partir de 25 cm, sol très argileux
5	Humide	VI d	Traces réodoxiques dès les premiers cm puis traces réductives (gleys) très marquées à partir de 20 cm, sol très argileux
6	Humide	VI d	Traces réodoxiques dès 10 cm puis traces réductives à partir de 20 cm, sol très argileux
7	Humide	VI d	Traces réodoxiques dès 10 cm puis traces réductives à partir de 30 cm, sol très argileux
8	Humide	VI d	Traces réductives à partir de 40 cm, sol très argileux
9	Humide	VI d	Traces réodoxiques dès les premiers cm puis traces réductives (gleys) très marquées à partir de 10 cm, sol très argileux

Tous les sondages réalisés sur le site ont clairement mis en évidence des traces d'hydromorphie dans le sol. Des traces réodoxiques et des horizons de gleys très nets ont été observés. L'ensemble de la zone se situe donc en zone humide.



Saule blanc



Gley avec tâches réodoxiques (S1)



Tâches réodoxiques (S9)



Sondage n° 1 - humide

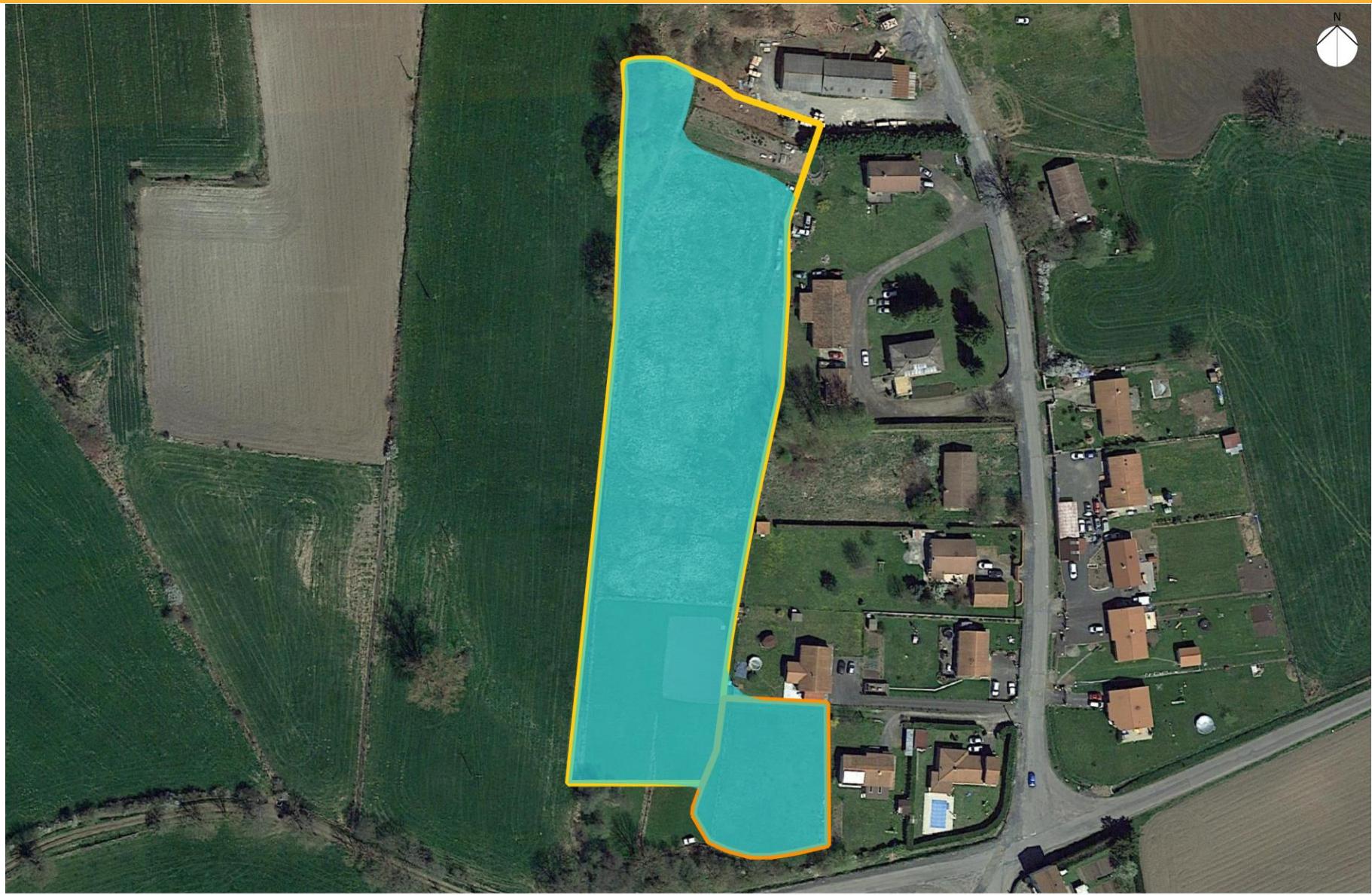


Sondage n° 6 - humide



Sondage n° 7 - humide

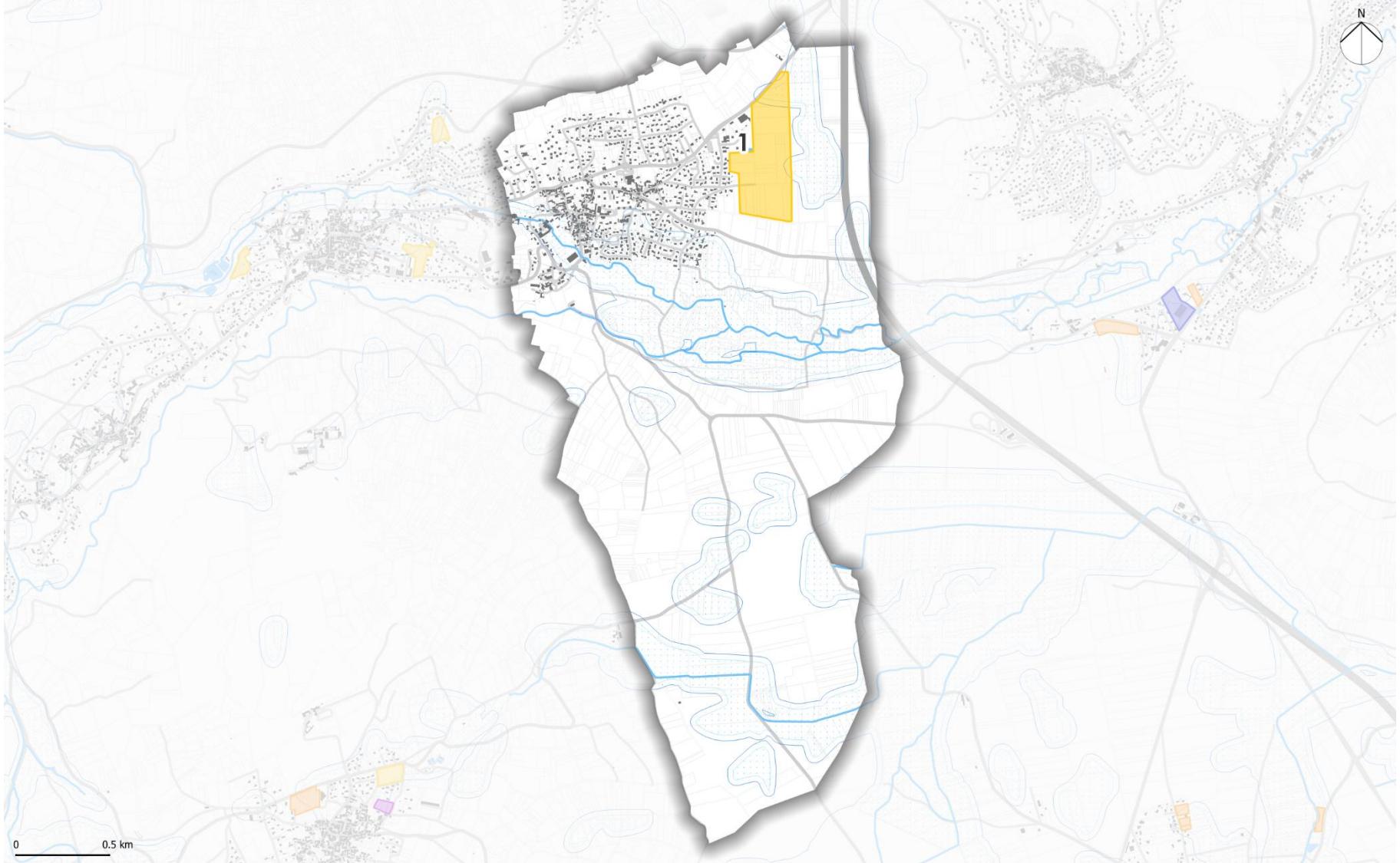
## Sallèdes 1 : OAP Le Breuil & Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

# TALLENDE



## Zones inventoriées :

Zone 2AU

OAP

Foncier divisible

Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# Tallende 1 : OAP Cheriaactivités

## Observations de la végétation

Localisé au sein d'un espace agricole, le site est destiné à la mise en place d'une OAP.

Il se situe sur des terrains cultivés pour le tournesol et le maïs notamment. Les prospections se sont concentrées sur les zones identifiées comme zones humides potentielles. Ainsi, le secteur nord et un îlot sur le centre-est de la zone (jachère de *Medicago sativa*) ont été inventoriés.

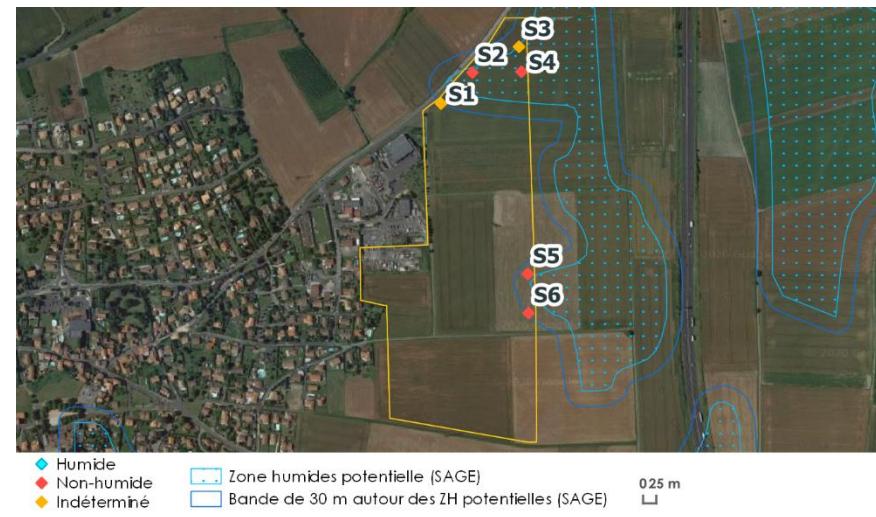
**Du fait de l'exploitation des milieux, le critère botanique ne permet pas de statuer sur la nature humide ou non du sol.**



## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Tallende 1 : OAP Cheriaactivités

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, sol brun argilo-sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
3	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, sol brun argilo-sableux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
5	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argileux à argilo-sableux ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, ce site n'est pas identifié en zone humide.



Sondage n° 2 - non humide

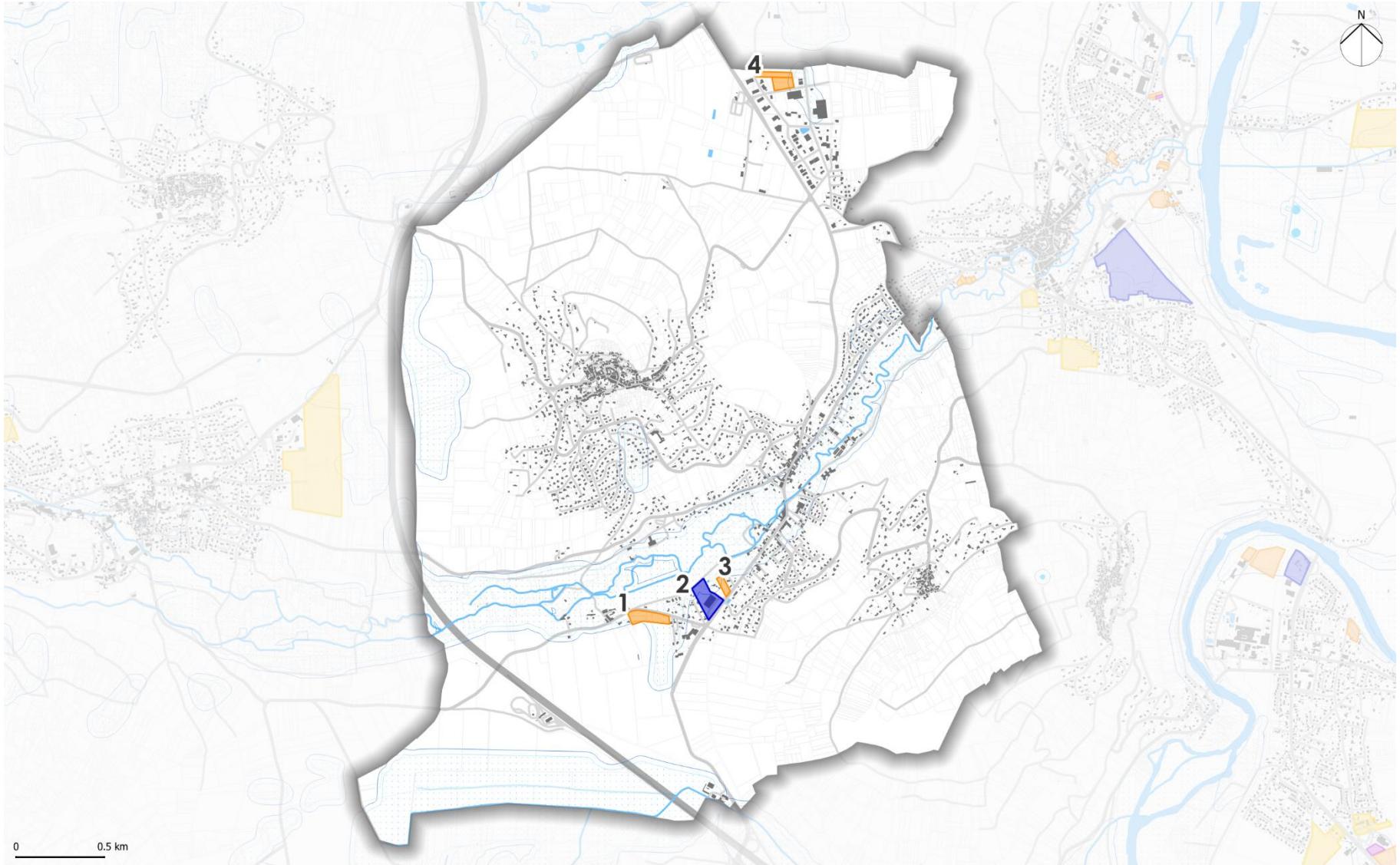


Sondage n° 4 - non humide



Sondage n° 5 - non humide

# VEYRE-MONTON



## Zones inventoriées :

Zone 2AU

OAP

Foncier divisible

Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

Zones humides - Données du département

Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

## Veyre-Monton 1 : Foncier libre

### Observations de la végétation

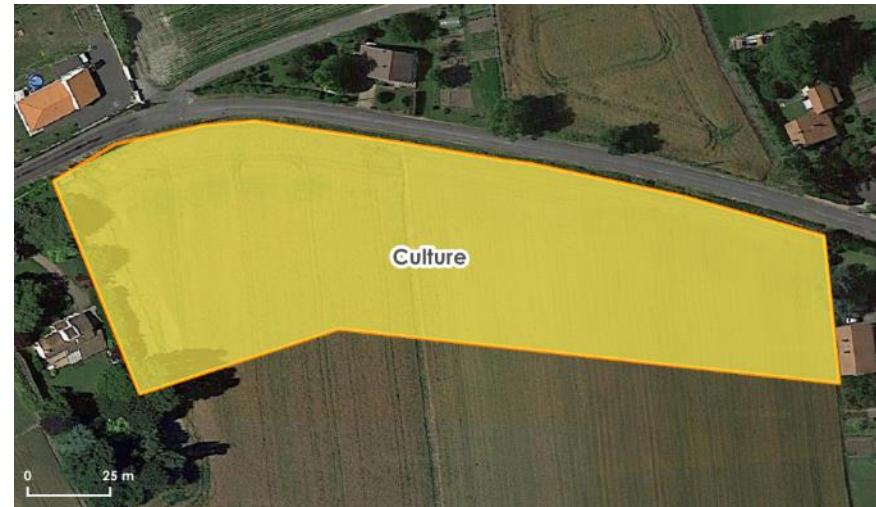
Cette zone de foncier libre se situe au sein d'un champ cultivé.

Toutefois, du fait de l'exploitation du milieu, le critère botanique ne permet pas de statuer sur la nature humide ou non du sol.

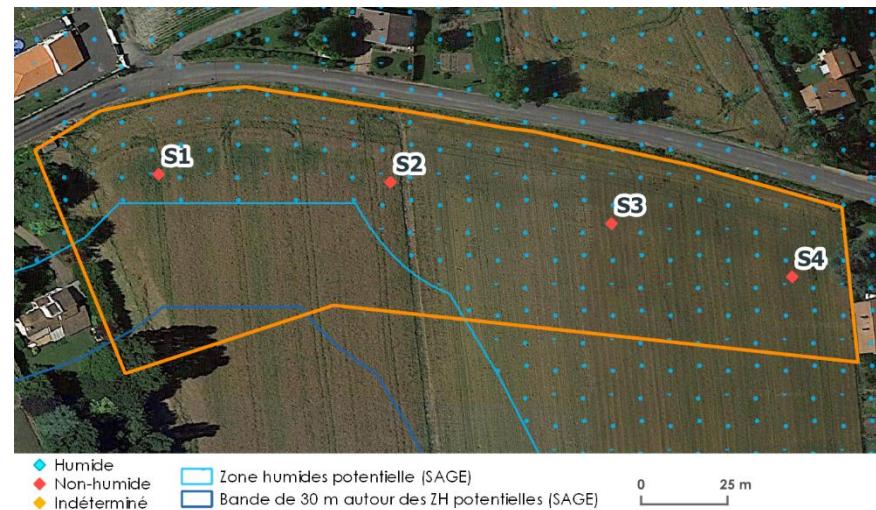


Culture

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



◆ Humide  
◆ Non-humide  
◆ Indéterminé

■ Zone humides potentielles (SAGE)  
■ Bande de 30 m autour des ZH potentielles (SAGE)

0 25 m

## Veyre-Monton 1 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argileux ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, ce site n'est pas identifié en zone humide.



Sondage n° 1 – non humide



Sondage n° 2 – non humide



Sondage n° 3 – non humide

## Veyre-Monton 2 : 2AU

Cette zone 2 AU n'a pas pu être prospectée, le terrain était clos et inaccessible. Ainsi, il est préférable de considérer la partie du site identifié par le SAGE en zone humide potentielle.



## Veyre-Monton 3 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Cette zone de foncier libre se situe au sein d'un champ de maïs.

Toutefois, du fait de l'exploitation du milieu, le critère botanique ne permet pas de statuer sur la nature humide ou non du sol.

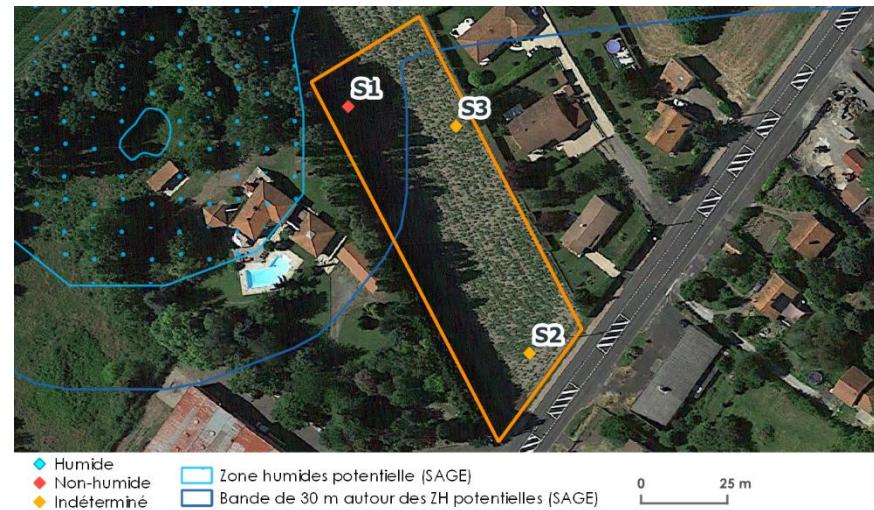


Champ de maïs

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Veyre-Monton 3 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Indéterminé	-	Refus à 20 cm
3	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, aucune trace dans les 40 premiers cm, sol argilo-sableux

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argileux ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Ainsi, ce site n'est pas identifié en zone humide.



Sondage n°1 - non humide



Sondage n°3 - non humide

## Veyre-Monton 4 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site a été aménagé sur sa partie sud-est. Le reste de l'espace est occupé par une friche et des zones rudéralisées.

La friche présente une végétation très haute et dense avec *Lactuca serriola* et *Helminthoca echinoides* en forte dominance. Elle se situe à proximité d'une prairie de fauche, d'une peupleraie et d'une mare (est de la zone).

Un talus est également présent à l'ouest de la zone. Cet espace remanié a été favorable à l'implantation d'espèces rudérales comme *Sambucus ebulus*, *Cirsium arvense*, *Senecio inaequidens*, *Dipsacus fullonum*, *Cirsium vulgare*, *Populus nigra*...

Le site accueille donc une végétation typique des milieux perturbés mais aucune espèce hygrophile n'est retrouvée dans les cortèges.



Zone rudérale

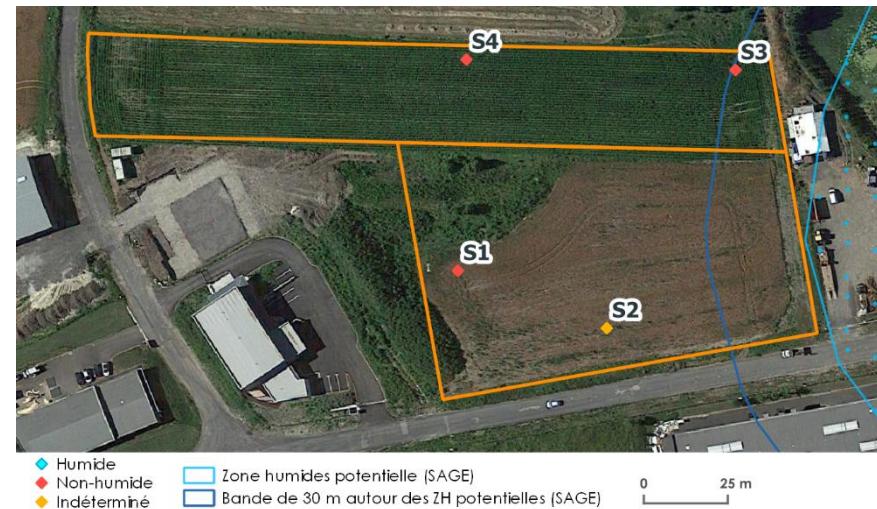


Friche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Veyre-Monton 4 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux très caillouteux
2	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, zone remblayée, présence de matériaux (béton, goudron, cailloux...)
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 60 premiers cm, sol brun argileux
4	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Les deux premiers sondages sont localisés dans une zone remblayée, rendant l'expertise compliquée. Le remblaiement observé (béton, goudron, cailloux...) a dénaturé une partie du sol. Les deux autres sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argileux sans trace d'hydromorphie. Ainsi, ce site n'est pas identifié en zone humide.



Talus rudéralisé



Friche et Peupleraie en arrière plan



Sondage n° 1 – non humide

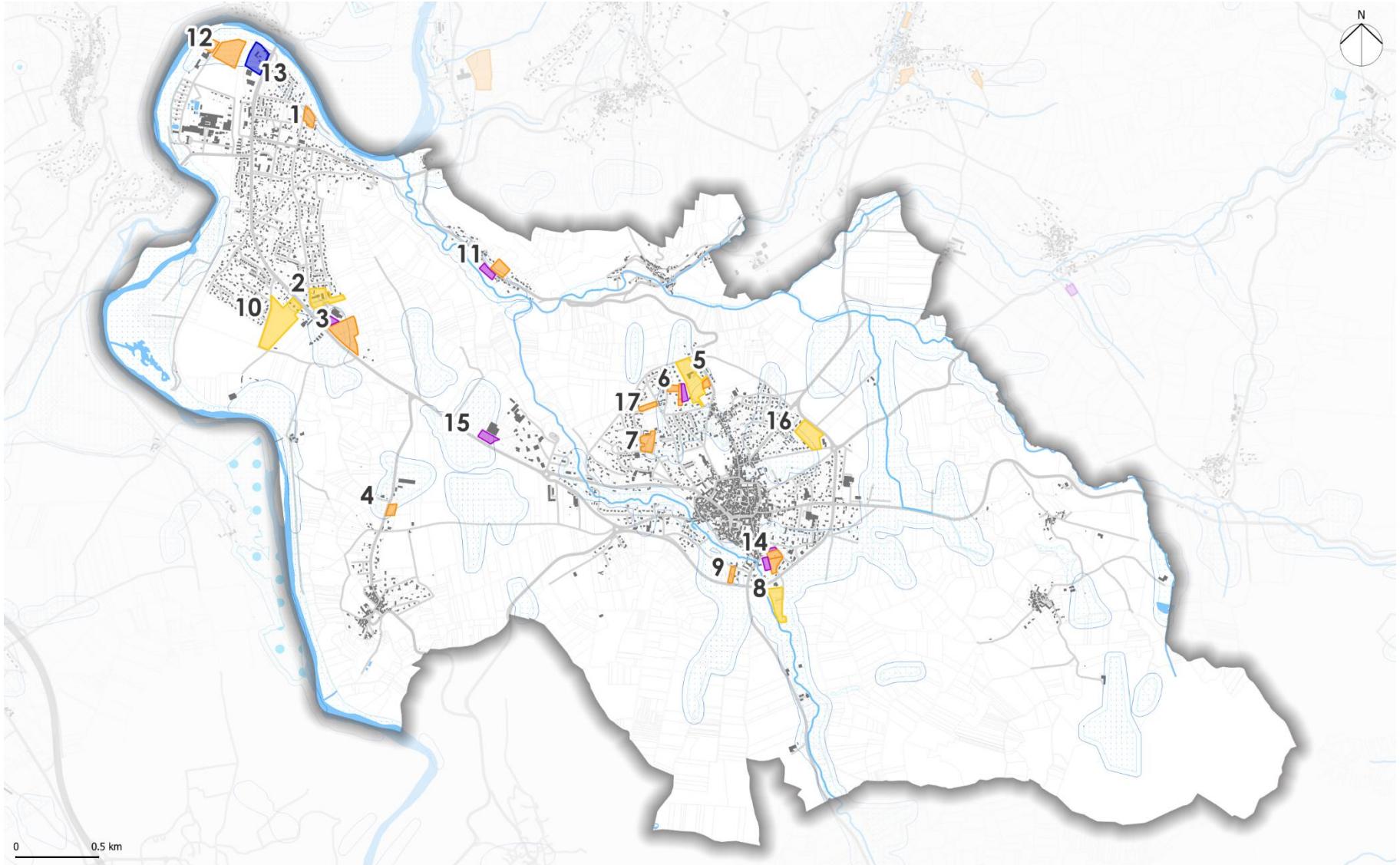


Sondage n° 2 – non humide



Sondage n° 3 – non humide

# VIC-LE-COMTE



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# Vic-le-Comte 1 : Foncier libre

## Observations de la végétation

Le site est localisé au niveau d'un terrain de sport. L'Allier s'écoulant en contre-bas, les milieux humides qui lui sont associés ne sont donc pas présents au sein de la zone étudiée ou à proximité.

Le terrain de sport se caractérise par la présence d'une pelouse artificielle très entretenue. Des espèces comme *Achillea millefolium*, *Plantago lanceolata*, *Picris hieracioides*, *Potentilla reptans*, *Lolium perenne*, *Medicago minima*, *Ranunculus bulbosus*...

Le site n'accueille aucune espèce hygrophile.

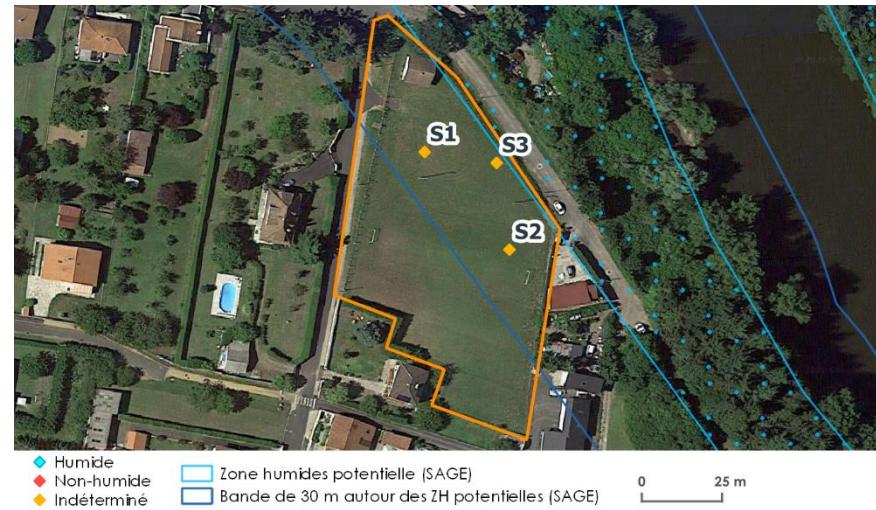


Pelouse artificielle

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 1 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace dans les 30 premiers cm, sol très sableux, très caillouteux
2	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace dans les 30 premiers cm, horizon argileux sur les 15 premiers cm puis plus sableux et caillouteux
3	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace dans les 30 premiers cm, sol très sableux, très caillouteux

La nature du sol n'a pas permis d'aller très en profondeur. Le sol s'est avéré très caillouteux et sec. Le caractère artificiel du site a potentiellement fait l'objet de remblaiement par le passé. Toutefois, la localisation surélevée du site vis-à-vis de l'Allier et l'absence de traces d'hydromorphie permettent de statuer sur la nature non humide du site.



Sondage n°1 - non humide



Sondage n°2 - non humide



Sondage n°3 - non humide

## Vic-le-Comte 2 : OAP La piscine

### Observations de la végétation

Situé à proximité de la piscine Val d'Allier Comté, un projet d'OAP est prévu sur ce site.

Les prospections se sont concentrées sur les secteurs où une zone humide potentielle a été identifiée par le SAGE.

La végétation sur le site se résume à une pelouse artificielle fréquemment entretenue composée d'espèces très communes comme *Trifolium pratense*, *Plantago lanceolata*, *Daucus carota*, *Taraxacum sp.*, *Picris hieracioides* ou encore de nombreuses poacées comme *Lolium perenne*.

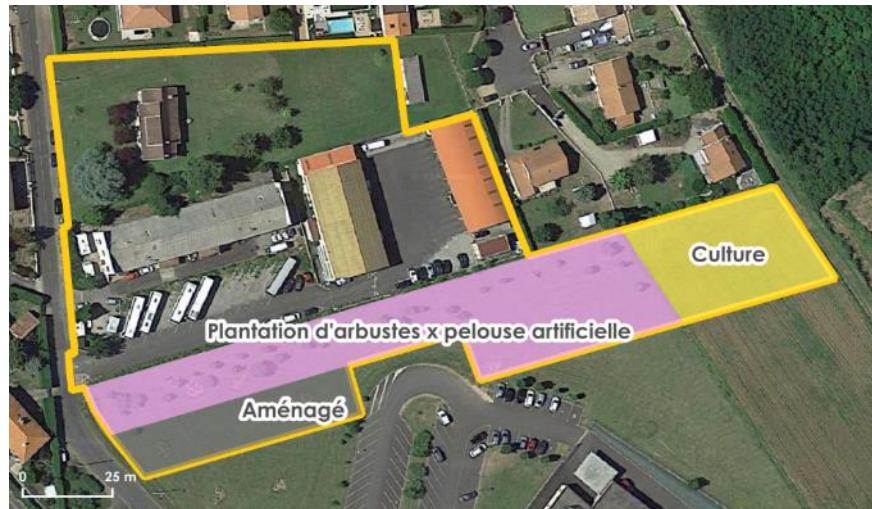
Quelques arbustes ont été plantés au sein de cette pelouse, il s'agit d'espèces ornementales ou indigènes (Aubépine monogyne, Tilleul, Pin, Cerisier Sainte-Lucie, Erable champêtre...).

Le site n'accueille aucune espèce hygrophile.



Pelouse artificielle avec plantation arbustive

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 2 : OAP La piscine

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace dans les 30 premiers cm, sol brun argilo-sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux, caillouteux

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argilo-sableux sans trace d'hydromorphie. Ainsi, le site n'est pas localisé en zone humide.



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

# Vic-le-Comte 3 : Foncier libre et divisible

## Observations de la végétation

Deux ténements libres contigües ont été prospectés. Localisés à proximité de la piscine Val d'Allier Comté, l'un correspond à un espace de pelouse artificielle, l'autre à une jachère.

La pelouse artificielle accueille des espèces très communes comme *Trifolium pratense*, *Plantago lanceolata*, *Trifolium repens*, *Picris hieracioides*, *Lolium perenne*, ou encore *Galium mollugo*.

Le champ en friche présente une composition très hétérogène avec des espèces comme *Lactuca serriola*, *Erigeron canadensis*, *Echinochloa crus-galli*, *Cirsium vulgare*, *Chenopodium album*, *Avena fatua*, *Amaranthus reflexus*, *Sonchus asper*, *Solanum nigrum* ou encore *Polygonum aviculare*.

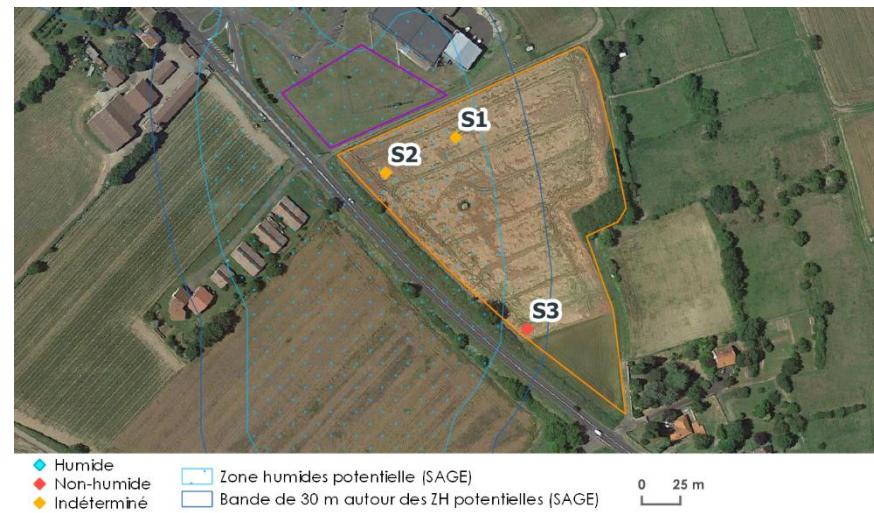
Globalement, les 2 sites accueillent un cortège d'espèces très communes dont aucune n'est caractéristique des milieux humides.



## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 3 : Foncier libre et divisible

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 40 -45 cm, sol très sec, caillouteux et limoneux, aucune trace observée
2	Indéterminé	-	Refus à 40 cm, sol très sec et limoneux, aucune trace observée
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun plus argileux mais très friable

Aucun sondage n'a pu être réalisé sur la pelouse artificielle. Le sol était trop sec et certainement remblayé, ne permettant pas d'enfoncer la tarière en profondeur.

Sur le second site, les sondages ont été localisés selon la pente et la localisation de la zone humide potentielle identifiée par le SAGE. Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol très sec, limoneux et caillouteux sur le sud-ouest du site. Un sol brun plus argileux a été observé plus à l'est. Mais globalement aucune trace d'hydromorphie n'a été identifiée. Par conséquent, le site n'est pas localisé en zone humide.



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

## Vic-le-Comte 4 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Ce tènement se situe sur une butte surélevée par rapport à la route. Le nord de la zone a déjà fait l'objet d'un aménagement, le sud, est quant à lui, exploité en champ de luzerne.

**Le critère botanique n'est donc pas exploitable sur ce site.**



Zone aménagée

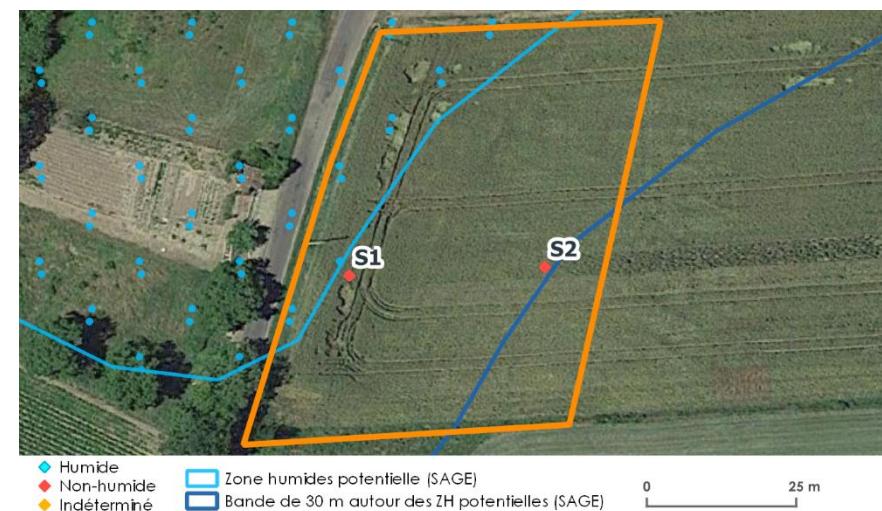


Champ de luzerne

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 4 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argilo-sableux avec beaucoup de débris (cailloux, matériaux divers...)
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un sol brun argilo-sableux ne montrant aucune trace d'hydromorphie. Par conséquent, le site n'est pas localisé en zone humide.



Sondage n° 1 – non humide



Sondage n° 2 – non humide

# Vic-le-Comte 5 : OAP Croix Parouty

## Observations de la végétation

Un projet d'OAP (Croix Parouty) est prévu sur ce site. Il accueille notamment une ferme et des pâturages. L'inventaire n'a pas pu être réalisé dans le détail puisque les parcelles pâturées étaient clôturées et aucune autorisation des propriétaires n'a été donnée.

Le nord du site est notamment occupé par des secteurs en friche composés d'espèces très communes comme *Medicago sativa*, *Daucus carota*, *Achillea millefolium*, *Plantago lanceolata*, *Dactylis glomerata*, *Galium album*, *Silene latifolia*. Aucune espèce hygrophile n'y a été observée.

Les pâtures d'ovins correspondent à des formations rases dominées par des poacées accompagnées par des espèces prairiales comme *Daucus carota*. Des patchs de végétation rudérale (ex. *Urtica dioica*) ont notamment été observés liés aux perturbations répétées du milieu. Aucune espèce hygrophile n'a été identifiée néanmoins ces pâtures n'ont pas pu être expertisées avec précision.

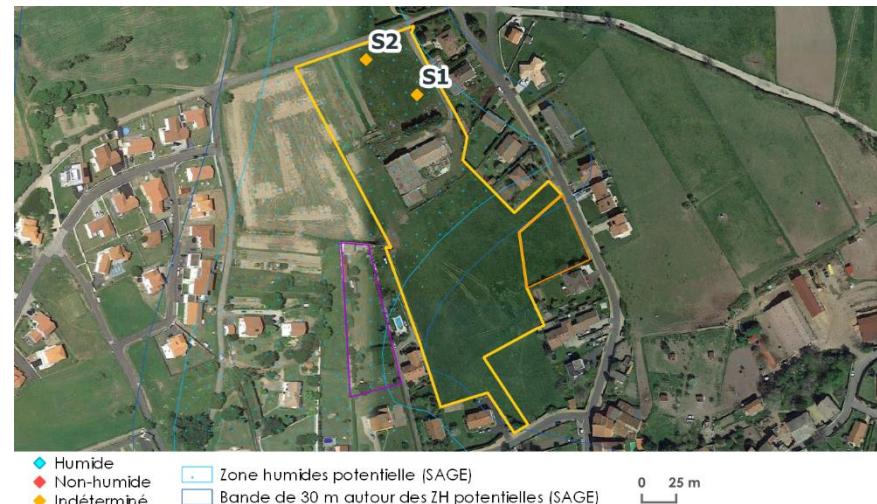


Friches

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 5 : OAP Croix Parouty

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, aucune trace observée, sol très sec, tassé et caillouteux
2	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, aucune trace observée, sol très sec, tassé et caillouteux

Les sondages réalisés sur la partie nord n'ont pas mis en évidence la présence de traces d'hydromorphie. Toutefois, le caractère très sec et caillouteux du sol n'a pas permis d'aller en profondeur. Le site ne semble pas être localisé en zone humide, néanmoins les prospections ne permettent pas de l'assurer avec certitude.



Pâture d'ovins



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

## Vic-le-Comte 6 : Foncier libre & divisible

### Observations de la végétation

Le site correspond à un grand tènement libre d'espaces constructibles. Aucun contact avec les propriétaires des différentes parcelles n'a pu être établi. Or, ces espaces clôturés n'étaient pas accessibles ce qui n'a pas permis de réaliser un inventaire complet.

L'observation de la végétation à distance a mis en évidence la présence de potagers, de vergers, friches et bosquets. La friche la plus à l'est montre un cortège dominé par les poacées comme *Dactylis glomerata* et *Arrhenatherum elatius*, accompagnées par *Asparagus acutifolius* ou encore *Rosa canina*.

**Les observations faites depuis l'extérieur du site ne semblent pas indiquer la présence de zones humides, cependant un inventaire complet reste nécessaire pour confirmer ou infirmer la nature humide du sol.**

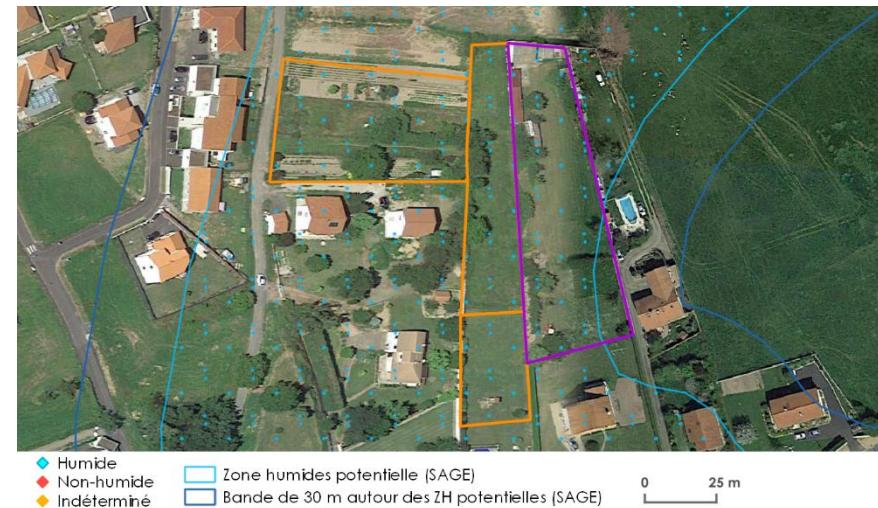


Friches

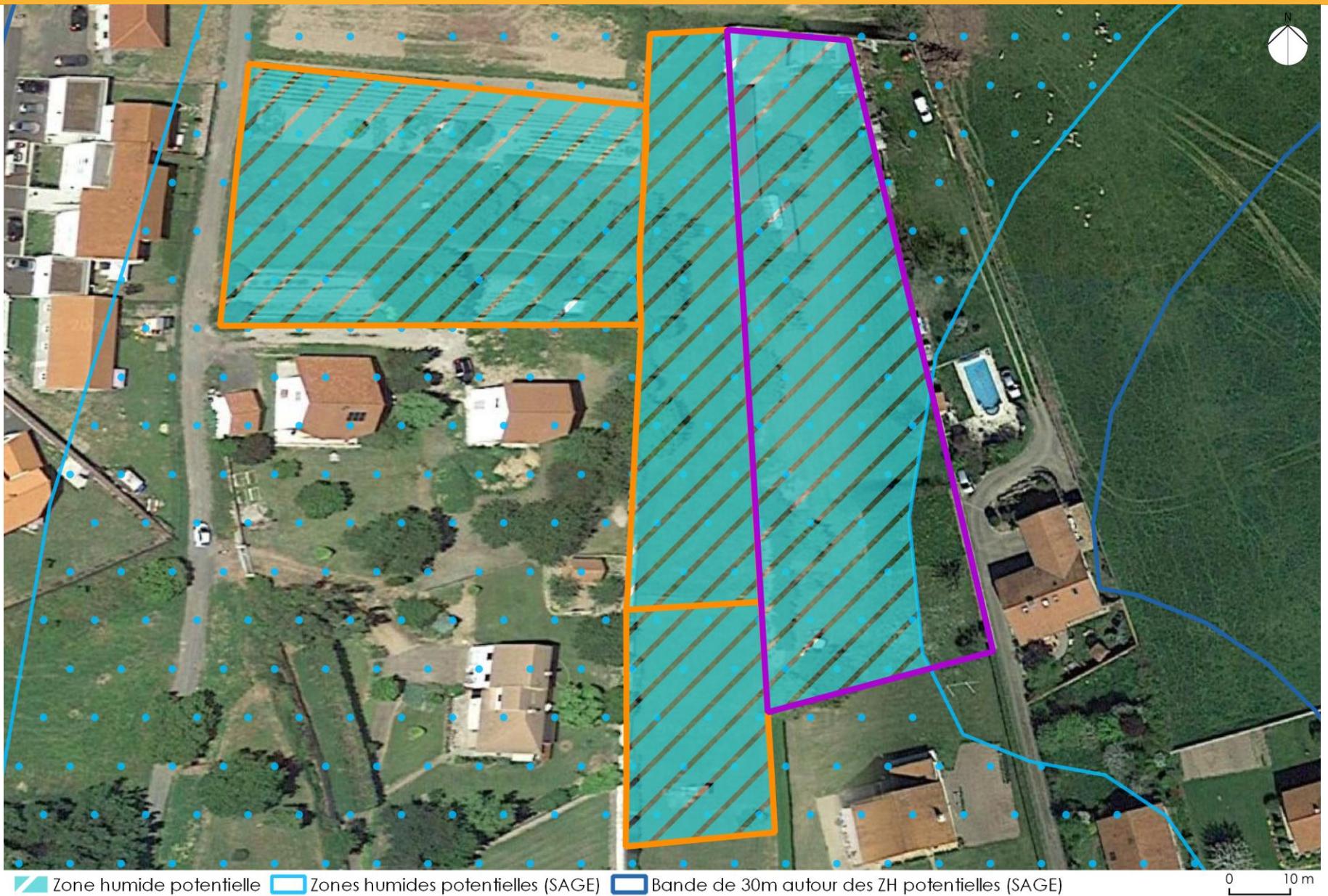
### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 6 : Foncier libre & divisible



## Vic-le-Comte 7 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site correspond à un grand tènement libre d'espaces constructibles. Aucun contact avec les propriétaires des différentes parcelles n'a pu être établi. Or, ces espaces n'étaient pas accessibles, ce qui n'a pas permis de réaliser un inventaire complet.

L'observation de la végétation à distance a mis en évidence la présence d'une pâture équine avec de nombreux arbres isolés, notamment fruitiers (noyers, cerisiers) ainsi qu'un jardin privé composé d'une pelouse artificielle et de plusieurs arbres dispatchés. Les observations faites depuis l'extérieur du site ne semblent pas indiquer la présence de zones humides, cependant un inventaire complet reste nécessaire pour confirmer ou infirmer la nature humide du sol.



Pâture équine

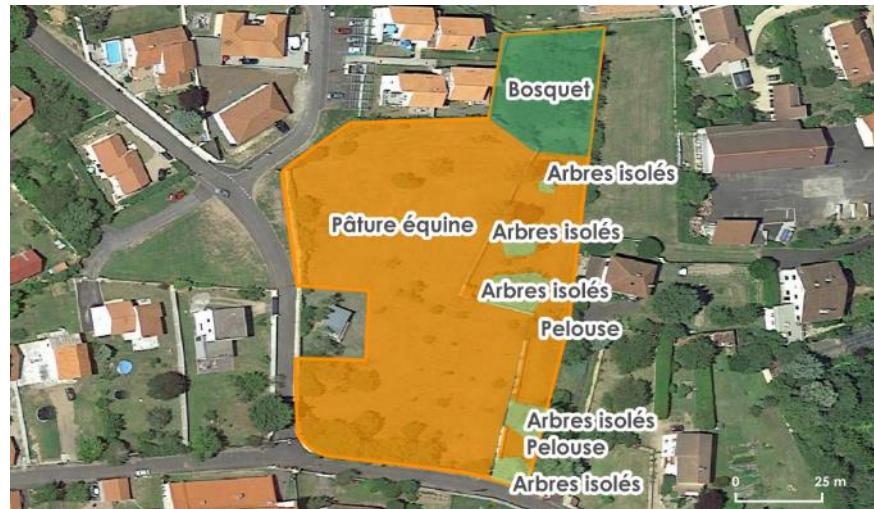


Pâture équine

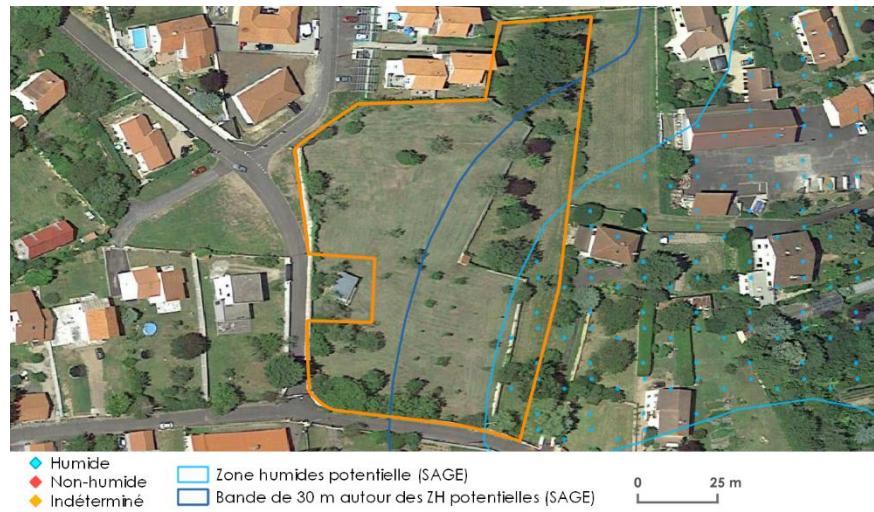


Pelouse artificielle avec arbres isolés

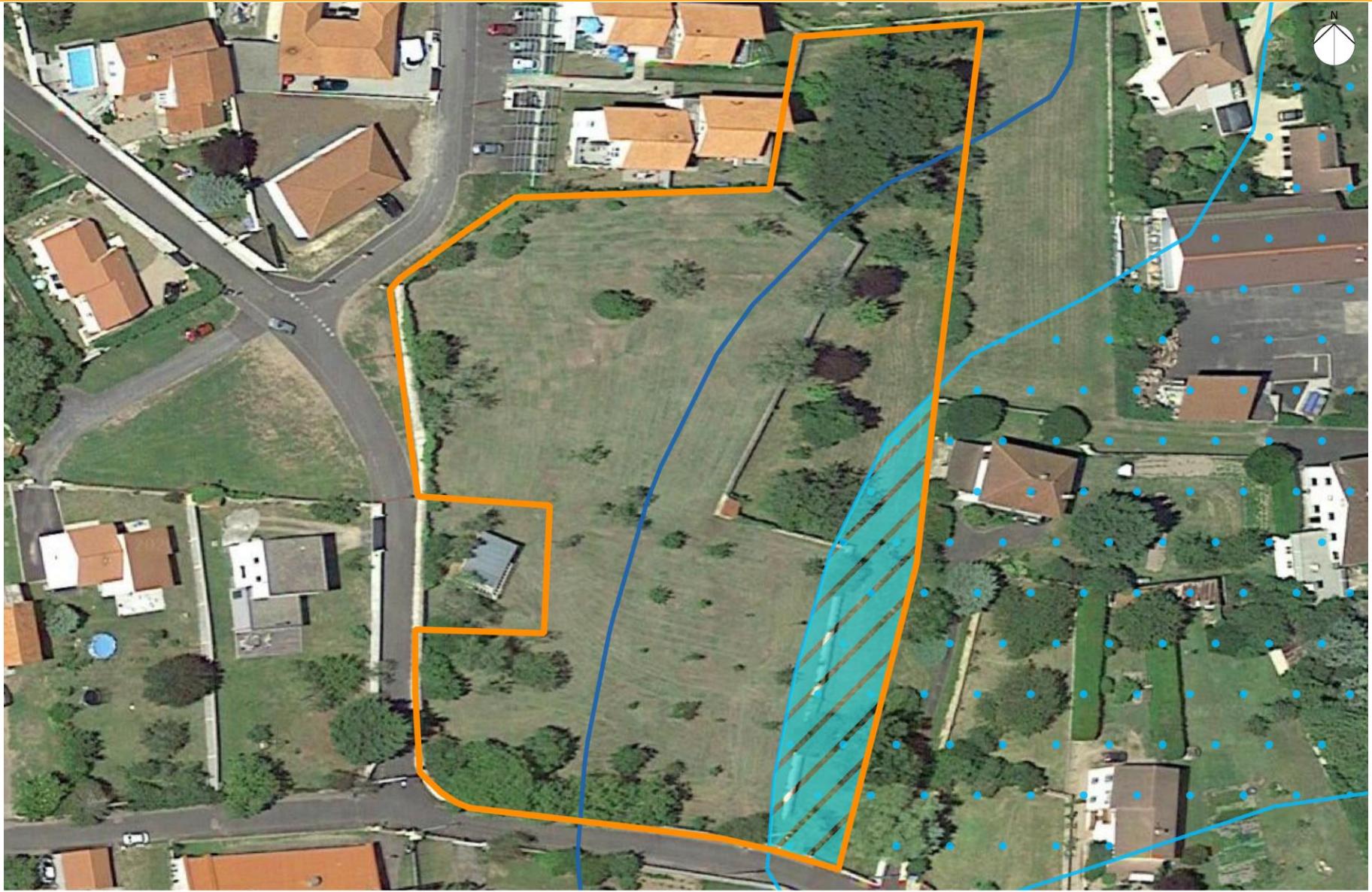
### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 7 : Foncier libre



Zone humide potentielle   Zones humides potentielles (SAGE)   Bande de 30m autour des ZH potentielles (SAGE)

0 10 m

## Vic-le-Comte 8 : OAP Sud de Bourg

### Observations de la végétation

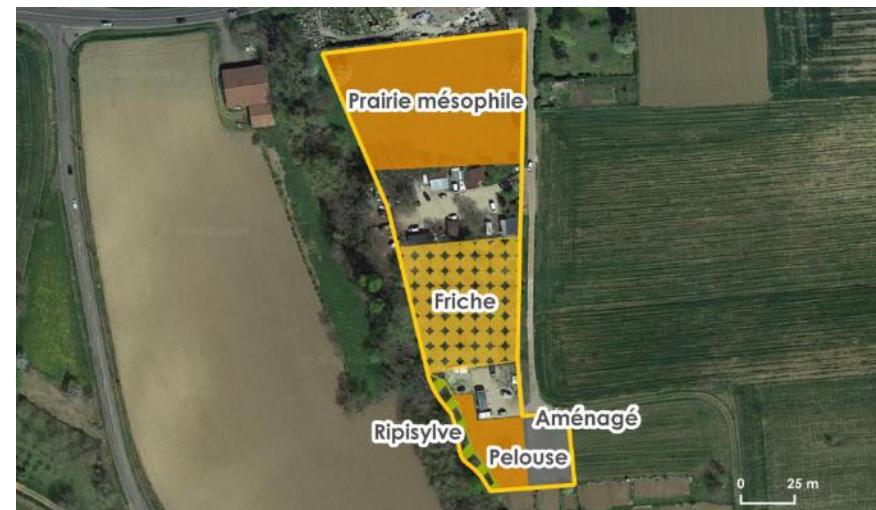
Le site correspond à un secteur d'OAP le long du ruisseau du Cougoul. Une communauté de gens du voyage occupe actuellement une partie du site, l'inventaire s'est donc cantonné au niveau des secteurs non occupés.

Une imposante ripisylve s'est formée autour du ruisseau (hors site). Elle est dominée par de grands Frênes (*Fraxinus excelsior*) et de grands Peupliers (*Populus nigra*). Cette formation constitue un habitat de zone humide primordial à préserver au regard des nombreux rôles qu'il joue.

Le site se présente sous la forme d'une alternance entre des zones aménagées et des zones naturelles. Une grande prairie mésophile est présente au nord, dominée par des poacées accompagnées par des espèces comme *Galium mollugo*, *Taraxacum sp.*, *Knautia arvensis*, *Plantago lanceolata*, *Centaurea jacea*, *Arrhenatherum elatius*, *Lathyrus pratensis*, *Heracleum sphondylium*, *Ranunculus repens*. Cette dernière correspond à une espèce indicatrice de zones humides, toutefois son recouvrement n'est pas suffisamment important pour statuer sur la nature humide du sol.

Une friche très hétérogène est retrouvée plus au sud. Elle se situe à un stade de la dynamique naturelle relativement avancée puisqu'elle apparaît fortement colonisée par les ligneux comme *Fraxinus excelsior*, *Rubus sp.*, *Juglans regia*, *Rosa canina*, *Prunus spinosa*, *Cornus sanguinea*. Quelques espèces herbacées sont présentes malgré la structure très fermée de la formation : *Geum urbanum*, *Brachypodium sylvaticum*, *Glechoma hederacea*, *Urtica dioica*. Aucune espèce de zones humides n'y a été observée.

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 8 : OAP Sud de Bourg

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol argilo-sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun très argileux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun très argileux

Les sondages réalisés n'ont pas mis en évidence la présence de traces d'hydromorphie. Les zones prospectées ne sont pas localisées en zone humide.



Ripisylve



Friche arbustive



Prairie



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide



Sondage n° 3 - non humide

## Vic-le-Comte 9 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le site accueille plusieurs habitats : des pelouses artificielles, un verger, des potagers, des haies ornementales (thuyas) et un bosquet.

Les pelouses artificielles sont des formations très rases ne permettant pas d'identifier l'ensemble du cortège. Il s'agit cependant d'une formation dominée par des poacées comme *Dactylis glomerata*, accompagnées par des espèces comme *Plantago lanceolata*, *Trifolium repens*, *Verbena officinalis*, ou encore *Viola sp.*

Le verger présente plusieurs variétés d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, noyers). Sa strate herbacée correspond à une pelouse artificielle très entretenue.

Le bosquet se compose principalement d'arbres fruitiers comme *Prunus avium* et *Juglans regia*. Il apparaît très enrichi par les ronces et le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*).

Globalement aucune espèce indicatrice de zones humides n'a été observée sur le site.



Pelouse artificielle avec arbres isolés

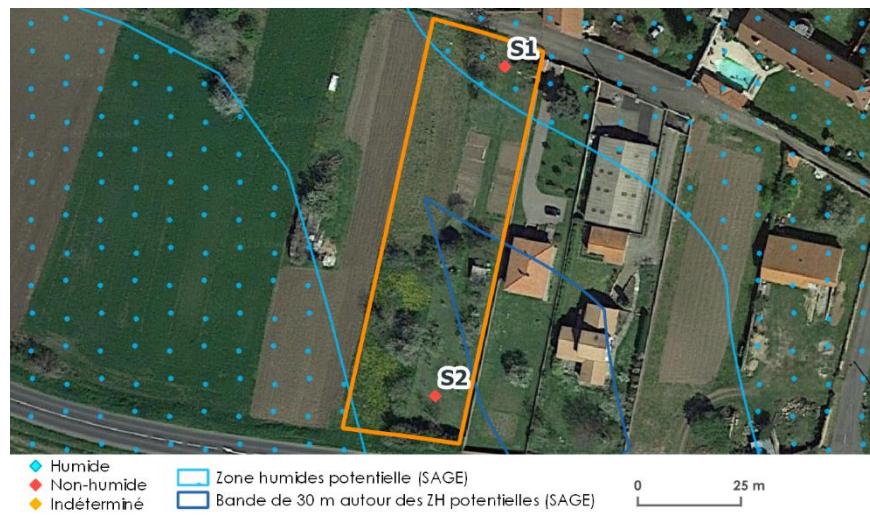


Verger

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 9 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol limoneux sableux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol limoneux sableux

Les sondages réalisés n'ont pas mis en évidence la présence de traces d'hydromorphie. **Les zones prospectées ne sont pas localisées en zone humide.**



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

## Vic-le-Comte 10 : OAP Longues Sud

### Observations de la végétation

Le site, prévu pour une OAP, se résume à des espaces cultivés (maïs) et une friche, surélevés vis-à-vis du Boulevard du Comté (RD225). L'inventaire s'est concentré sur le secteur nord-est du site, où une zone humide potentielle a été identifiée par le SAGE.

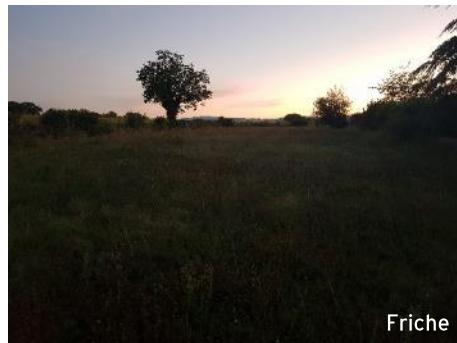
La friche se compose d'espèces non hygrophiles. Les principales espèces recensées sont les suivantes : *Jacobaea vulgaris*, *Agrimonia eupatoria*, *Galium album*, *Achillea millefolium*, *Potentilla reptans*, *Arrhenatherum elatius*, *Linaria vulgaris*, *Asparagus officinalis*, *Daucus carota*, *Artemisia vulgaris* ou encore *Trifolium pratense*.



Champ de maïs



Champ de maïs



Friche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 10 : OAP Longues Sud

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun limoneux sableux qui s'éclaircit à 20 cm avec de l'altération de roche calcaire à partir de 30 cm

Le sondage réalisé dans la friche a mis en évidence un sol très sec et limoneux sableux, ne présentant aucune trace d'hydromorphie. Une clôture n'a pas permis d'accéder au champ de maïs pour y réaliser un sondage. Toutefois les observations ont montré la présence d'un sol très sec et sa localisation au même niveau topographique que la friche (surélevé) permettent d'assurer que le site n'est pas en zone humide.



Sondage n° 1 - non humide

# Vic-le-Comte 11 : Foncier libre et divisible

## Observations de la végétation

Au lieu-dit les Pétades, deux sites adjacents sont concernés par l'inventaire : l'un correspond à un champ et l'autre à une pâture de chevaux jouxtant le ruisseau de Pignols.

L'exploitation du premier site ne permet pas d'utiliser le critère botanique pour le diagnostic.

Le second site (pâture) n'a pas pu être expertisé puisqu'il était clos, occupé par des chevaux et sans autorisation des propriétaires. Une observation depuis l'extérieur du site a permis d'identifier un bosquet dominé par le Robinier et accompagné par le Frêne, le Tilleul, le Noyer et le Chêne pédonculé. La sous-strate se compose de Noisetier, de Fusain, d'Erable champêtre, d'Aubépine monogyne, de Cornouiller sanguin ou encore de ronces. Le sous-bois ressort très perturbé par le piétinement des équidés. Globalement, ce bosquet est surélevé vis-à-vis du ruisseau et de sa ripisylve et ne semble donc pas en zone humide. Toutefois, l'arrière de la parcelle n'a pas pu être observée et une pente semblait se dessiner en direction du ruisseau. Une zone humide est donc potentiellement présente en contre-bas.

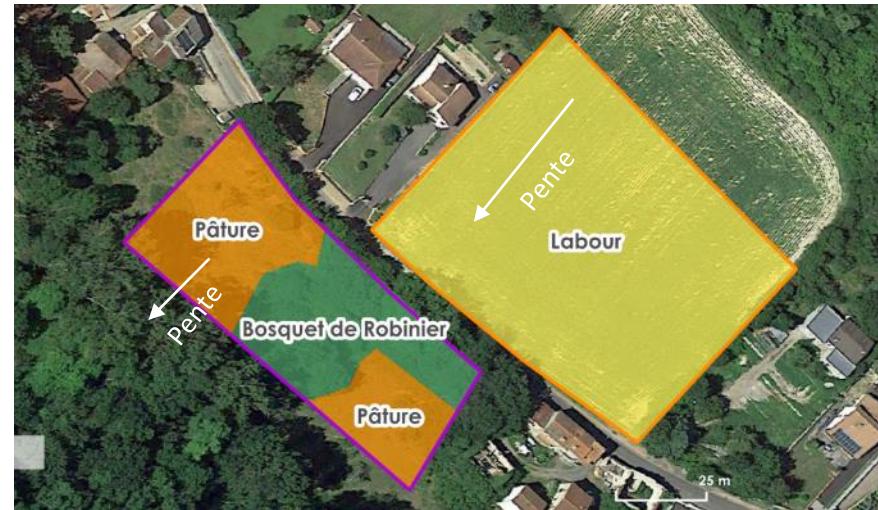


Bosquet pâturé

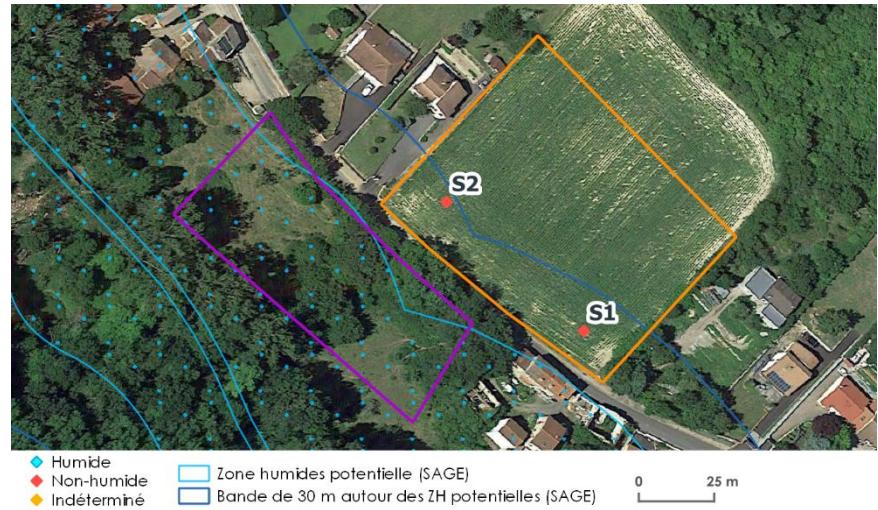


Pâture

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 11 : Foncier libre et divisible

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux

Les sondages réalisés en bas de pente sur le premier site n'ont pas mis en évidence la présence de traces d'hydromorphie. Il s'agit d'un sol brun argileux. **Le champ n'est donc pas localisé en zone humide.**

La pâture n'a pas pu être expertisée, ainsi elle n'est pas identifiée comme une zone humide avérée. Toutefois, par précaution il est préférable de la considérer comme telle au regard de la topographie du site, sous réserve de pouvoir réaliser une expertise complète.



Champ labouré

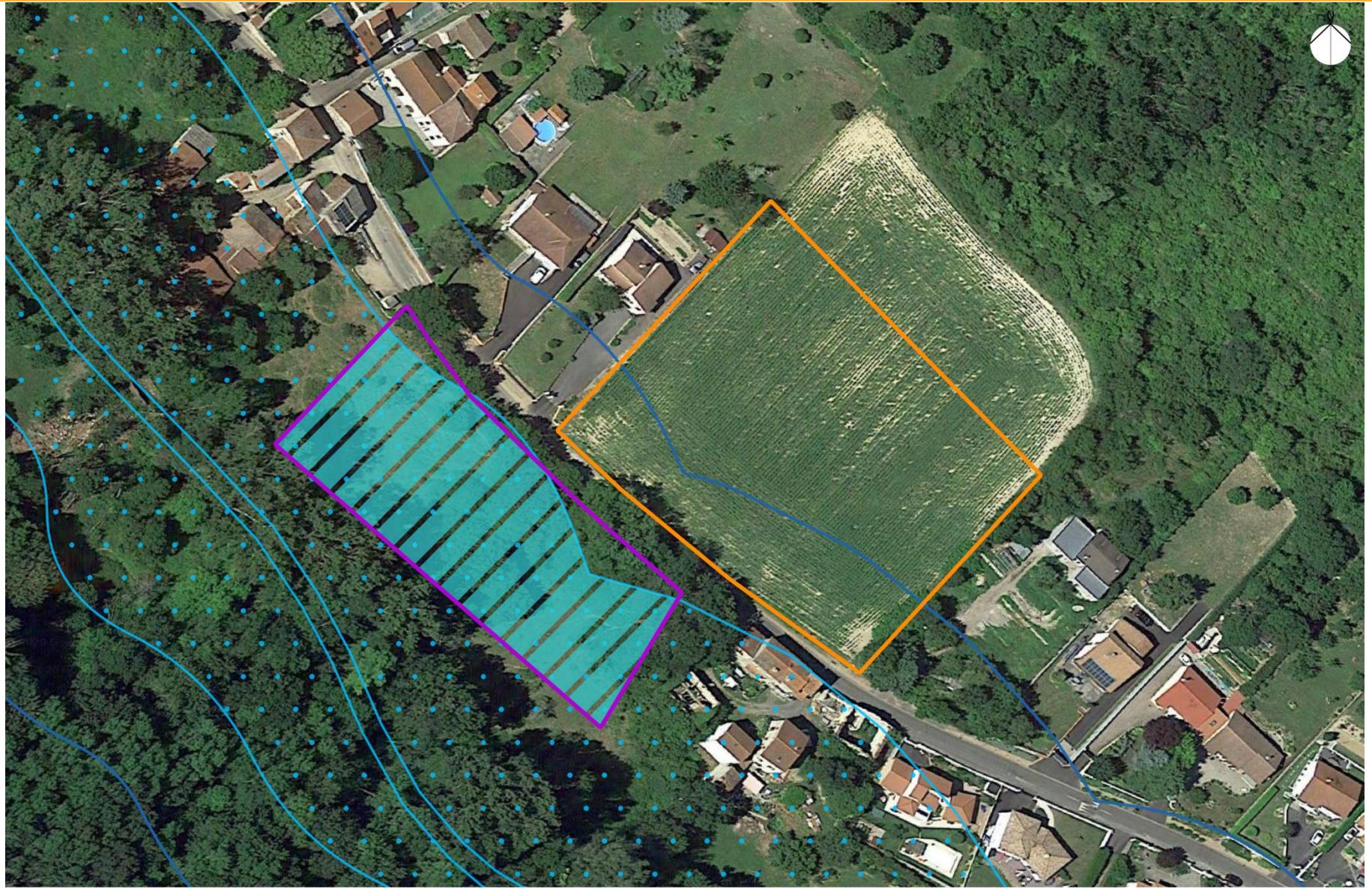


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide

## Vic-le-Comte 11 : Foncier libre et divisible



Zone humide potentielle   Zones humides potentielles (SAGE)   Bande de 30m autour des ZH potentielles (SAGE)

0 10 m

# Vic-le-Comte 12 : Foncier libre

## Observations de la végétation

Le site est localisé à proximité de l'Allier. Toutefois, il est principalement dominé par une pelouse méso-xérophile dominée par des poacées comme *Bromopsis erecta*. Tout un cortège d'espèces prairiales les accompagne dont certaines appréciant les milieux à tendance secs : *Eryngium campestre*, *Salvia pratensis*, *Clinopodium nepeta*, *Trifolium arvense*, *Erigeron canadensis*, *Cenaurium erythraea*, *Agrimonia eupatorium*.

Des fourrés thermophiles denses colonisent progressivement la prairie au nord du site. Ils se composent de *Crataegus monogyna*, *Euonymus europaeus*, *Rosa canina*, *Rubus sp.*, *Prunus spinosa*, *Robinia pseudoacacia*.

La parcelle la plus à l'est correspond à un espace vert avec une prairie fauchée et de nombreux arbres/arbustes ornementaux ou indigènes dispatchés. La prairie accueille des espèces telles que *Galium molle*, *Achillea millefolium*, *Plantago lanceolata*.

Aucune espèce hygrophile n'est présente.



Fourrés arbustifs



Pelouse méso-xérophile

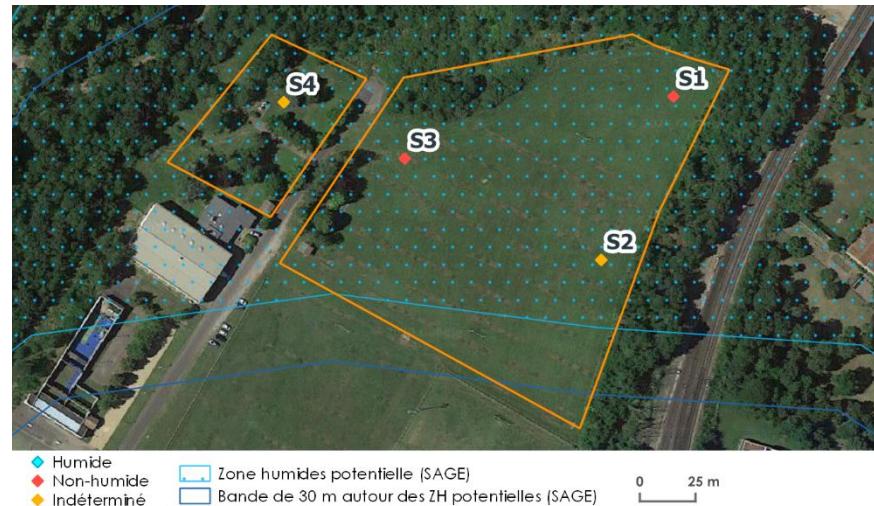


Pelouse méso-xérophile

## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 12 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun sablo-limoneux
2	Indéterminé	-	Refus à 30, aucune trace observée, sol brun sablo-limoneux
3	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol sablo-limoneux les 20 premiers cm puis plus argileux
4	Indéterminé	I, II ou III	Refus à 30, aucune trace observée, sol brun sablo-limoneux

Les sondages ne montrent aucune trace d'hydromorphie, ce qui confirme les observations faites de la végétation. De plus, une information locale nous a été communiquée, des fouilles archéologiques ont été réalisées après le dépôt du permis de construire. Celles-ci ont mis en évidence la présence de sables et de galets en profondeur. Le site ne présente pas de zones humides.



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 3 - non humide



Sondage n° 4 - non humide

## Vic-le-Comte 13 : 2AU

### Observations de la végétation

Le site est localisé le long de l'Allier mais surélevé par rapport à son lit.

Les parcelles de cette zone 2AU n'ont pas pu être prospectées puisqu'il s'agissait de jardins privés fermés et qu'aucune autorisation des propriétaires n'a été fourni.

Les observations depuis l'extérieur du site ont montré la présence de pelouses artificielles très entretenues, d'arbres isolés et de bosquets ornementaux (Marronnier, Tilleul, Robinier ainsi que des espèces ornementales).

**Le site ne semble pas être en zone humide mais par précaution il est préférable de considérer l'espace identifié par la SAGE comme telle au regard de sa proximité avec l'Allier, sous réserve de pouvoir réaliser une expertise complète.**



Arbres fruitiers



Bosquet

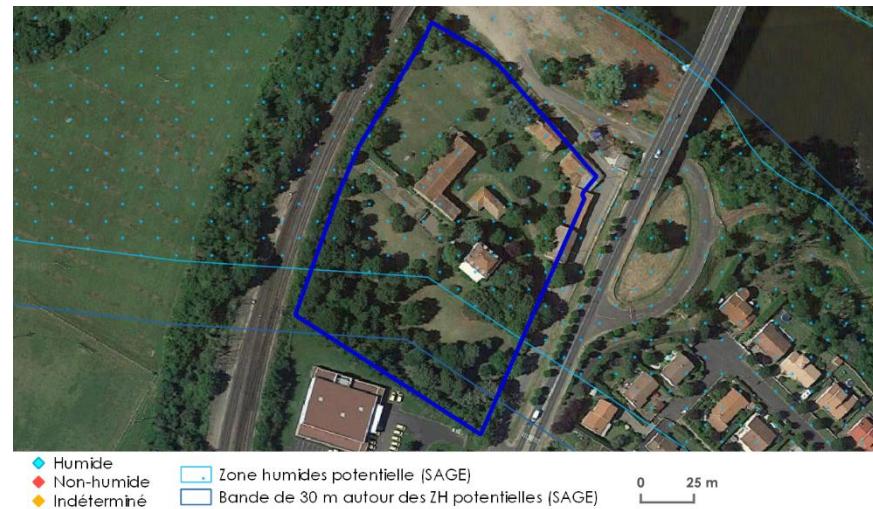


Pelouse artificielle avec arbres isolés

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 13 : 2AU



Zone humide potentielle    Zones humides potentielles (SAGE)    Bande de 30m autour des ZH potentielles (SAGE)

0 10 m

## Vic-le-Comte 14 : Foncier libre et divisible

### Observations de la végétation

Le site correspond à un espace destinée à la culture vivrière. De nombreux potagers se succèdent entremêlés d'arbres isolés (noyers), de haies et de vergers.

**Aucune autorisation des propriétaires n'a été fournie, de plus l'ensemble des parcelles étaient clôturées et inaccessibles. Ainsi, la zone n'a pas fait l'objet d'un inventaire complet.**

Les observations depuis l'extérieur ont permis de visualiser une patch de Massette (*Typha sp.*), espèce indicatrice de zones humides. Cette formation peut provenir d'un aménagement (de type bassin) au sein d'un potager.

**Il est préférable de considérer le site en zone humide au regard de sa proximité avec le ruisseau de Cougoul, sous réserve de pouvoir réaliser une expertise complète et de statuer sur la nature humide ou non du sol.**

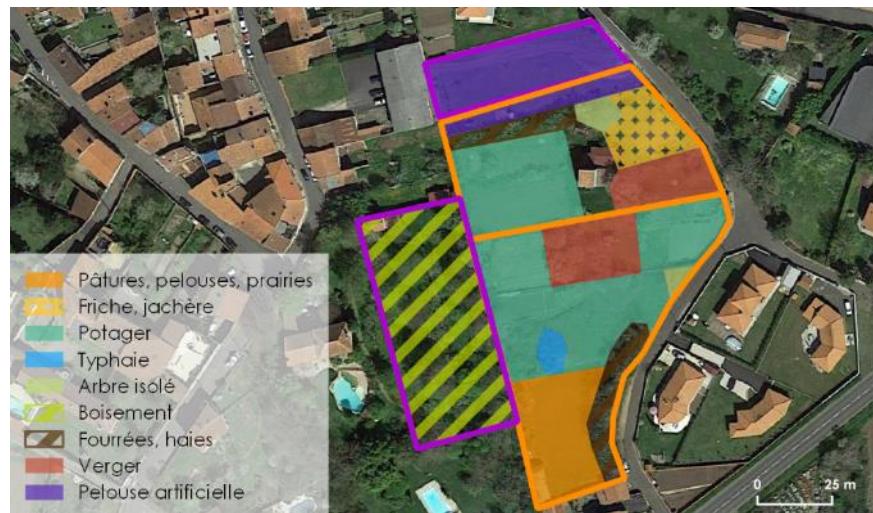


Friche



Potagers

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Vic-le-Comte 14 : Foncier libre et divisible



Zone humide potentielle

Zones humides potentielles (SAGE)

Bande de 30m autour des ZH potentielles (SAGE)

0 10 m

## Vic-le-Comte 15 : Foncier divisible

### Observations de la végétation

Le site a été complètement aménagé et accueille aujourd'hui un hypermarché et une station service. L'expertise n'a donc pas pu être réalisée.



Supermarché

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Vic-le-Comte 16 : OAP Pompiers

### Observations de la végétation

Le secteur d'étude est prévu pour une OAP. Le sud-est de la zone accueille une pâture pour chevaux, celle-ci n'a pas pu être prospectée puisqu'elle était close, occupée par des chevaux et sans autorisation des propriétaires. Les observations depuis l'extérieur de la parcelle ont permis d'identifier la présence de *Medicago sativa* en grande quantité, *Trifolium repens*, *Dactylis glomerata*, *Rumex obtusifolius*, *Helminthocarica echinoides*, *Daucus carota*. La formation apparaissait très hétérogène et dégradée. Aucune espèce hygrophile n'a été observée.

L'autre partie du site correspond à un champ qui venait d'être labouré lors de nos prospections.

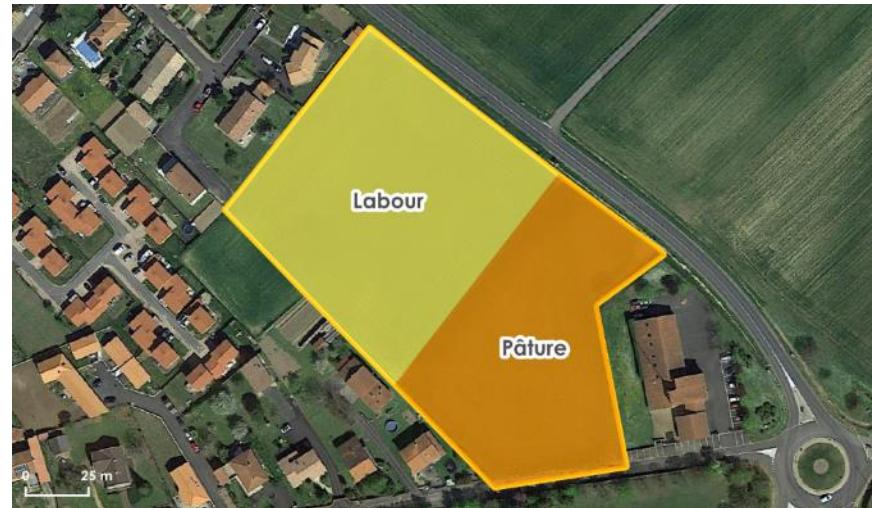


Pâture de chevaux

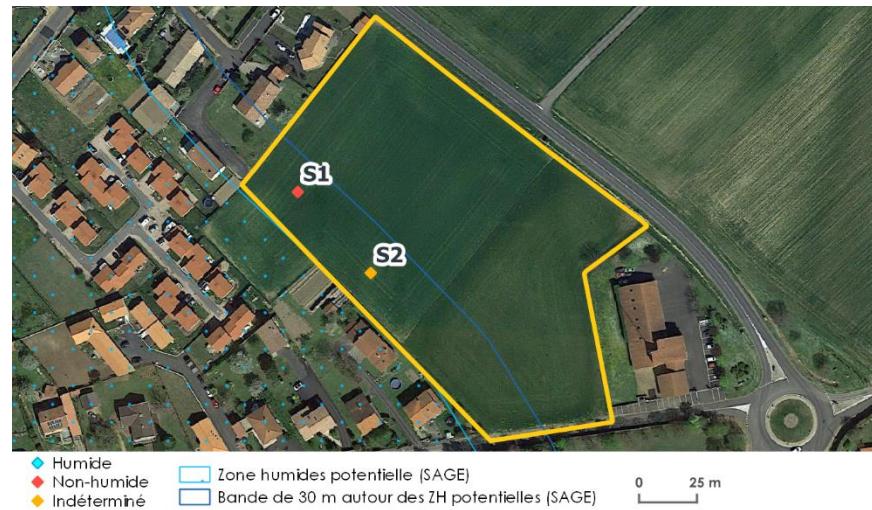


Champ labouré

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 16 : OAP Pompiers

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux jusqu'à 30 cm puis devient ocre et plus sableux
2	Indéterminé	-	Refus à 30 cm, horizon brun argileux jusqu'à 30 cm

Les sondages ont été réalisés au niveau de la zone humide potentielle identifiée par le SAGE. Ils ne montrent aucune trace d'hydromorphie. **Le site n'est pas localisé en zone humide.**



Fosse creusée à côté du site montrant les différents horizons du sol



Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide (bloqué à 30 cm)

## Vic-le-Comte 17 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le secteur d'étude se situe dans un lotissement et longe le cimetière. Il est occupé par une friche dominée par *Medicago sativa*, *Plantago lanceolata*, *Galium album*, *Silene latifolia*, *Trifolium repens*, *Achillea millefolium*, ou encore *Lolium perenne*.

Deux cerisiers sont présents au sein de la parcelle.

Aucune espèce hygrophile n'a été observée dans le site.

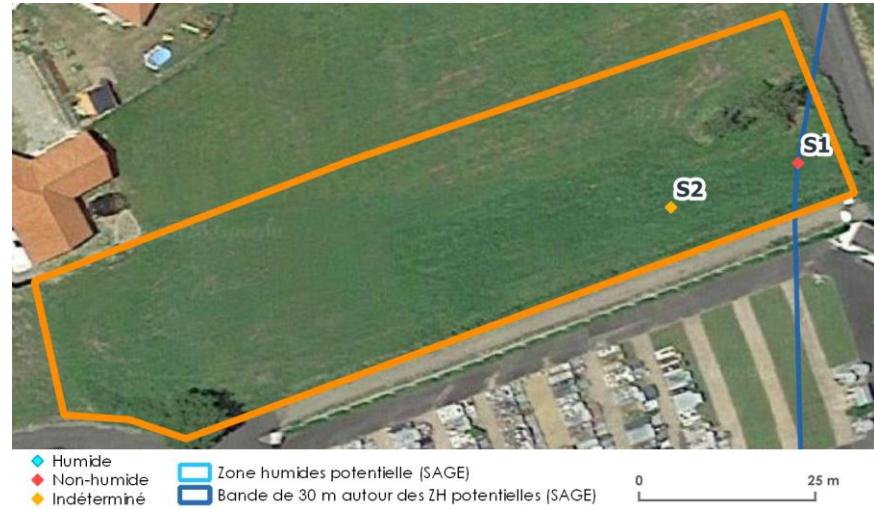


Friche

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Vic-le-Comte 17 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun limono sableux
2	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, sol brun limono sableux

Les sondages ont été réalisés au niveau de la zone humide potentielle identifiée par le SAGE. Ils ne montrent aucune trace d'hydromorphie. **Le site n'est pas localisé en zone humide.**

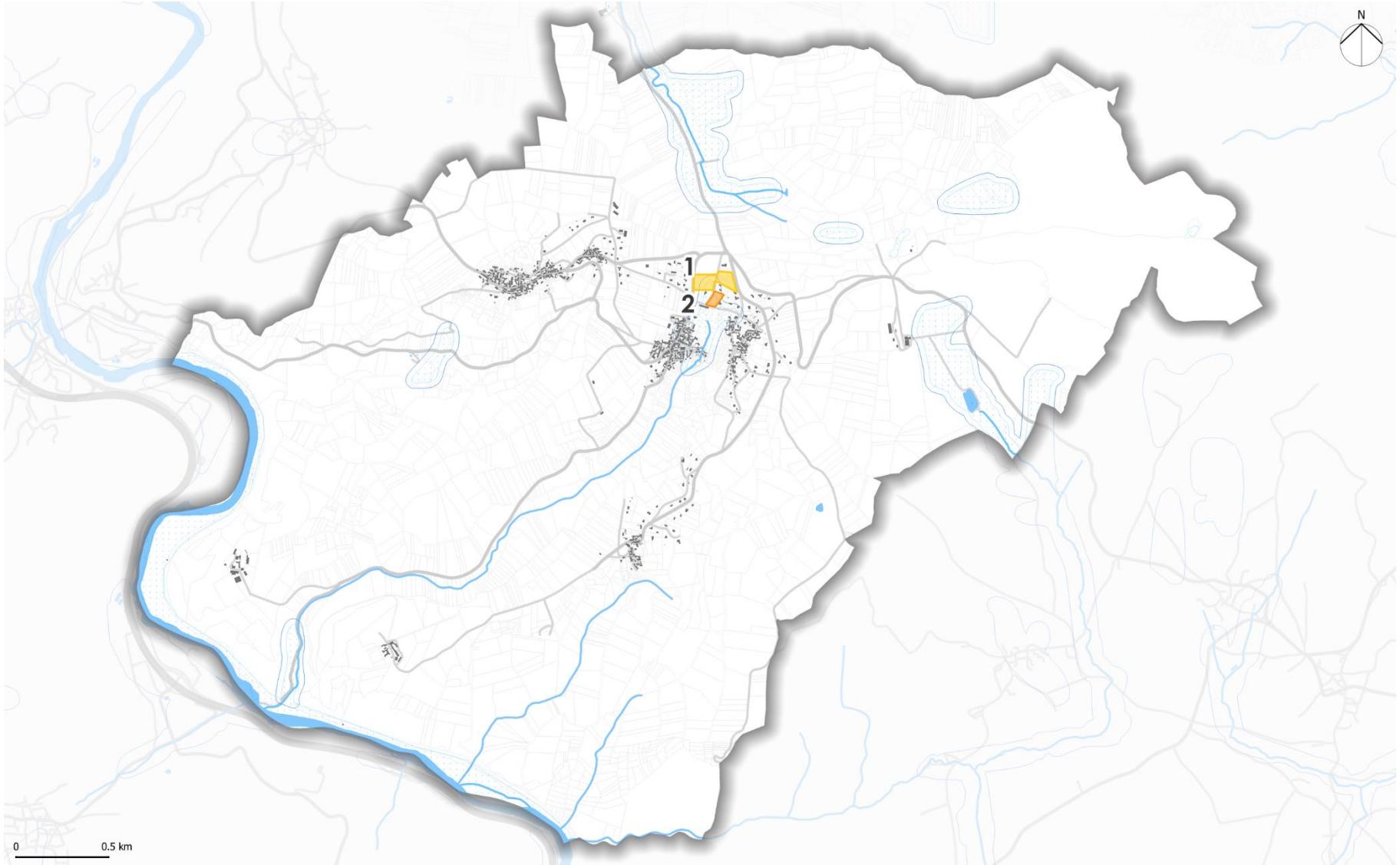


Sondage n° 1 - non humide



Sondage n° 2 - non humide (bloqué à 20 cm)

# YRONDE-ET-BURON



## Zones inventoriées :

- Zone 2AU
- OAP

- Foncier divisible
- Foncier libre

## Inventaires des zones humides existants :

- Zones humides - Données du département
- Zones humides - Données CEN

Prélocalisation des zones humides -  
Données SAGE

Tampon de 30m autour des zones humides

# Yronde-et-Buron 1 : OAP Comparu

## Observations de la végétation

Le site est prévu pour la mise en place d'une OAP. Il occupe sur sa partie ouest des champs (luzerne) et sur sa partie est, une friche dominée par *Pastinaca sativa* et *Daucus carota*. Un fourré dense de Prunellier est également présent au sud-est du périmètre.

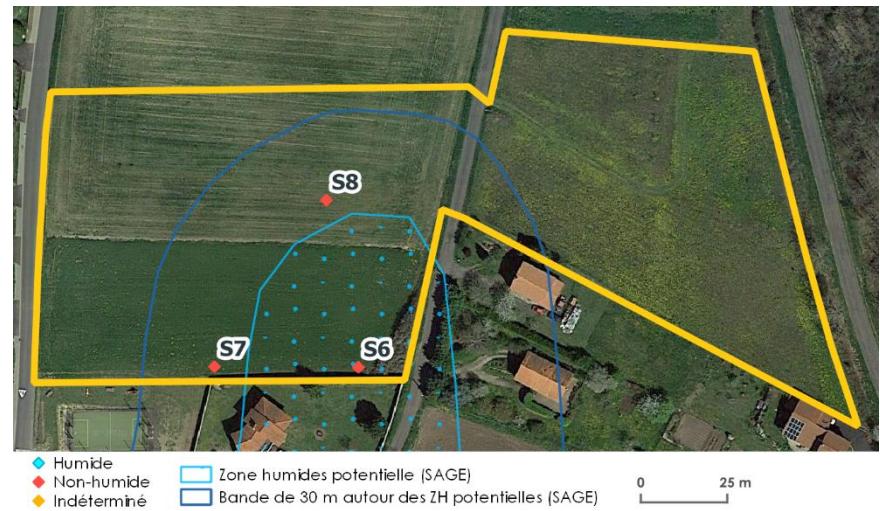
L'observation de la végétation ne met pas en évidence la présence d'espèces hygrophiles.



## Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



## Cartographie des sondages pédologiques



## Yronde-et-Buron 1 : OAP Comparu

### Résultats des sondages pédologiques

nº sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
6	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux (labour), caillouteux
7	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux (labour), caillouteux
8	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux (labour), caillouteux

Les sondages ont été réalisés en fonction de la topographie du site et au niveau de la zone humide potentielle identifiée par le SAGE. Ils ne montrent aucune trace d'hydromorphie. **Le site n'est pas localisé en zone humide.**



Sondage n° 6 - non humide



Sondage n° 7 - non humide



Sondage n° 8 - non humide

## Yronde-et-Buron 2 : Foncier libre

### Observations de la végétation

Le secteur d'étude se situe au sud du projet de l'OAP. Il s'agit d'un espace cultivé. Du fait de sa nature exploitée, le critère botanique ne permet pas d'identifier une zone humide sur le site.

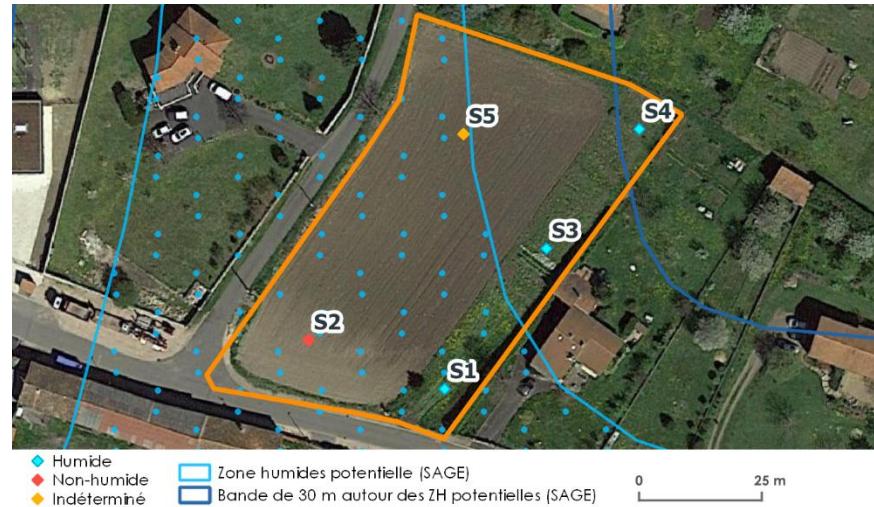


Champ

### Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



### Cartographie des sondages pédologiques



## Yronde-et-Buron 2 : Foncier libre

### Résultats des sondages pédologiques

n° sondage	Nature du sol	Classe GEPPA	Observations
1	Humide	VI c	Traces rédoxiques et réductives à partir de 30 cm, sol brun très argileux
2	Non humide	I, II ou III	Aucune trace dans les 50 premiers cm, sol brun argileux (labour)
3	Humide	VI c	Traces rédoxiques à partir de 45 cm puis traces réductives à 55 cm, sol brun très argileux
4	Humide	VI c	Traces rédoxiques à partir de 45 cm puis traces réductives à 55 cm, sol brun très argileux
5	Indéterminé	-	Refus à 20 cm, sol argileux (labour)

Les sondages ont été réalisés en fonction de la topographie du site. Ceux effectués sur la partie est du site ressortent positifs. Ils présentent des traces rédoxiques et réductives à partir de 45 cm. Au regard de la topographie, ces résultats sont surprenants mais peuvent s'expliquer par l'exploitation agricole du site et des labours répétés. Ces derniers dénaturent le sol et peuvent donc donner des résultats hétérogènes. En effet la parcelle la plus à l'est n'a pas subit le même traitement que le reste du champ.

**Une zone humide est donc localisée sur l'est du site, elle a été délimitée à partir des résultats des sondages pédologiques.**



Sondage n° 1 - humide



Sondage n° 3 - humide



Sondage n° 4 - humide

## Yronde-et-Buron 2 : Foncier libre



Zone humide avérée

0 10 m

# **Synthèse des résultats**

## Synthèse des résultats

L'inventaire a révélé la présence de 20 zones humides. 11 zones sont considérés comme potentiellement en zones humides puisque leur présence ou absence n'a pas pu être confirmée.

Site	Surface du site (m <sup>2</sup> )	Surface des ZH potentielles du SAGE à l'intérieur du site (m <sup>2</sup> )	Type de zones humides inventoriées	Surface de la zone humide dans le site (m <sup>2</sup> )
Aydat 3 : Foncier libre	2681,5	370,8	Avérée	40,8
La Roche blanche 1 : OAP Noalhat	7160,3	963,2	Avérée	3308,6
La Roche blanche 2 : Foncier libre	6402,1	1190,7	Avérée	531,6
La Roche blanche 3 : OAP Porte de Donnezzat & Zone 2AU & Foncier libre	97470,7	40992,2	Avérée	998,9
La Roche blanche 4 : OAP Le Pecher	11383,5	5902,0	Avérée	1038,3
Laps 2 : Foncier libre	5184	359,9	Potentielle	4639,6
Les Martres de Veyre 3 : Zone 2AU	103353,9	28555,9	Avérée	1704,6
Les Martres de Veyre 6 : Foncier libre	3485,3	3227,5	Avérée	247,3
Les Martres de Veyre 7 : Foncier libre	2687	1010,0	Potentielle	1529,1
Manglieu 1 : Foncier libre	4815,5	4708,5	Avérée	656,5
Mirefleurs 3 : Foncier libre	3024,4	2781,9	Potentielle	2256,8
Mirefleurs 4 : OAP Le Daillard	64749,5	19299,7	Avérée	2781,9
Orcet 1 : OAP Petit Orcet Nord	19236,8	1401,3	Avérée	2493,3
Orcet 4 : OAP Rue des Vergers	25720,1	14618,5	Avérée	174,4
Orcet 5 : Foncier libre	6473,8	6336,1	Avérée	3272
Pignols 1 : Foncier divisible	2947,1	2737,7	Avérée	1022,2
Saint-Georges-sur-Allier 2 : Foncier divisible	7755,6	992,3	Avérée	3455
Saint-Georges-sur-Allier 3 : Foncier libre	5666,3	4203,7	Potentielle	2986,6
Saint-Georges-sur-Allier 4 : OAP Rue Pinasse	8305,5	2945,0	Avérée	1213,3
Saint-Sandoux 1 : Foncier libre	16694,9	6368,6	Avérée	8305,5
Sallèdes 1 : OAP & Foncier libre Le Breuil	12103,4	6376,3	Avérée	5725,6
Veyre-Monton 2 : 2AU	18564	2310,3	Potentielle	11307,6
Vic-le-Comte 11 : Foncier libre et divisible	10737,2	3618,5	Potentielle	2310,3
Vic-le-Comte 13 : 2AU	16342,9	11572,3	Potentielle	3618,5
Vic-le-Comte 14 : Foncier libre et divisible	12075	6214,6	Potentielle	11572,3
Vic-le-Comte 6 : Foncier libre & divisible	8254,2	7924,1	Potentielle	12075
Vic-le-Comte 7 : Foncier libre	8171	880,0	Potentielle	7924,3
Yronde-et-Buron 2 : Foncier libre	4150,9	2717,9	Avérée	882,1